**ET PRATIQUES SOCIALES**

**PEPS No 51 - 40 F - juillet/sept 1995**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | I IZ |  |

Mémoire du travail social

**A L'ORIGINE DE LA FORMATION**

**SOCIALE**

Françoise COLLANTIERS

Rencontre avec

**RENCONTRE AVEC PATRICK VIVERET**

Propos recueillis par Nadia HASSINE

et Eric AUGER

|  |  |
| --- | --- |
| Travail social à 'étranger**LES HLM ALLEMANDS****EN AUTOGESTION**Damien MABIALA | **11** |

**Dossier 14**

**LES PARCOURS PROFESSIONNELS**

**LE LIMONAIRE**

Propos recueillis par Eric AUGER

**UN DETOUR PAR LA BASE** Propos recueillis par Eric AUGER

**TRAJECTOIRE PROFESSIONNELLE 37**

Joel CADIERE

**DE LA PASSION DANS TOUTE CHOSE 41** Patricia VALLET

pratiques sociales

**A PROPOS DE LA SUPERVISION** Michèle BARRET, Laurence CAILLÉ, Edith DELACOURS

**Travail social et pschanalyse**

**DE LA PLAINTE A L'ACTE**T. TENNERONI

**32**

**34**

**43**

**45**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **SECTEUR SOCIAL : LA FUITE****DES CERVEAUX !**Hervé DROUARD | Arts et Cultures5 **FESTIVAL MÉLANÉSIA 2000** Philippe MISSOTTE | **47** |

**LES TRAVAILLEURS SOCIAUX A LA FAC** 17 M. FARZAD et S. PAIVANDI

Rtt

iliNNOCES

SSSEMBLEE ENERALE DE PEPS

**QUE SONT ILS DEVENUS ?** Eric AUGER

**PARCOURS EN TRAVAIL SOCIAL** Propos recueillis par J.L. DUMONT

Couverture

26 **RUELLES INSERTION POUR LES PERSON­NES HANDICAPÉES EN L'AN 2000 ?**

Trimestriel édité par l'Association Paroles Et Pratiques Sociales - Loi 1.901

163, rue de Charonton 75012 PARIS -Tél: 16 (1) 40 02 09 56.

Directeur de publication : Eric AUGER - Rédacteur en chef R MlïdlFARZAD communication . Odile BQUDEAU

Comité de rédaction : Eric AUGER, Hugues BAZIN. Catherine BOULENGER, Jean Jacques DELLICHEY DUMONT, Mehdi FARZAD. Nadia HASSINE, Guy;JOUANNET, Damien MABIALA

Nous remercions pour leur participation à ce numéro: Philippe MISSOTTE, T. TENNERONI, Michèle BARBET, Laurence CAILLÉ Edith Delacours, Patricia VALLET, Joël CADIERE, S. PAIVANDI, Hervé DROUARD, Françoise COLLANTIERS.

Imprimerie spécule - Reproduction des articles et illustrations autorisée avec mention de leur origine et adresse;

CPPAP 64819 ISSN 0754-8761 Dépôt légal : septembre 95

En règle générale, on observe deux grandes tendances dans les parcours des travailleurs sociaux : La première est professionnelle et

se construit par le rapport aux métiers, elle est reconnue par les institutions et repose souvent sur des formations diplômantes. Le parcours issu de cette tendance, est officiel, formel, attesté et en ce sens, il est institué ; — On parle alors d'assistant social, d'éducateur, etc.—

La deuxième tendance quant à elle, ne peut être réduite au seul rapport aux professions certifiées. Elle est plus vaste et peut être considérée comme un processus continuel d'accomplissement des acquis expérientiels «en train de se faire». C'est ainsi qu'un travailleur social peut avoir des compétences dans d'autres domaines que ceux réservés au champ du travail social. Le cheminement de ce parcours varie d'un individu à l'autre et obéit aux règles basées sur les motivations personnelles, donnant du sens aux histoires de vie. Cependant, certaines étapes du parcours, issues de cette deuxième tendance, peuvent prendre des formes officielles rendant possible de nouvelles orientations professionnelles. C'est dans cette perspective qu'une catégorie de travailleurs sociaux qui, tout en exerçant leur métier, reprennent les études supérieures, décident à un moment donnée de devenir forma­teurs ou de se former à un autre métier...

En fait, l'explication des conversions ou mobilités professionnelles des travailleurs sociaux restent du domaine du complexe car cela est globalement lié à leurs aspirations individuelles. Pour certains d'entre eux par exemple, cette mobilité, se fait par le biais des formations supérieures, longues et diplômantes. Cependant, il existe d'autres indicateurs qui peuvent nous guider à mieux comprendre ces phénomènes.

A titre d'exemple, on peut citer les transformations parfois profondes observées dans la société et ses conséquences sur la valeur du travail, sur la gestion du temps et des ressources humaines, etc., qui peuvent être considérées comme éléments incitateurs pour certains travailleurs sociaux à s'adapter à ces transformations. Ces changements font souvent appel aux compétences nouvelles dans l'exercice du métier et dans les capacités d'expertise des problèmes sociaux et leur évaluation.

Une autre raison réside au niveau de l'adhésion générale enregistrée chez la plupart des professionnels, qui sont appelés à avoir une formation plutôt multiréférentielle et polytechnique, capable de gérer des situations difficiles. Enfin, la naissance des problèmes sociaux «nouveaux» tels que les SDF, les phénomènes de banlieue, la mise en cause de certains acquis sociaux, etc., demande aux travailleurs sociaux d'acquérir de nouvelles approches méthodologiques et conceptuelles du métier, prenant en compte la participation active des «usagers» dans les processus de recherche de solution. C'est d'ailleurs cette recherche d'approche qui souvent motive une catégorie des professionnels du social à donner du sens à leur mobilité professionnelle.

Mehdi FARZAD

*Mémoire* ***au travail social***

**LORI G I N E DE LA**

**FORM`'**

*Dans les années 1900, le monde est aux sciences et l'on cherche à promouvoir les activités ménagères, lieu exclusif des activités féminines. C'est la naissance des écoles ménagères publiques et privées.*

La formation aux «sciences du ménage» intéresse l'enseigne­ment public, ce sont autant les écoles ménagères proprement dites que l'initiative privée qui l'inclura dans les premières maisons sociales.

Seule la filière «privée» donnera naissance à une véritable for­mation sociale qui se déploiera ensuite dans les premières éco­les d'assistants de service so­cial.

Pourquoi l'enseignement public ne donnera-t-il pas suite ?

Un enseignement doit s'appuyer pour être transmissible sur une discipline ou sur des acquis scientifiques faits de concepts et de théories.

Dans ce cas seulement, l'école ou l'université peut en faire un objet d'apprentissage.

Peut-on penser qu'il y eut dès l'origine, réelle matière d'ensei­gnement ?

La formation sociale en France n'est-elle pas en effet portée par des idéaux, des normes qui se transmettent selon une doctrine que seules des écoles privées seraient alors en mesure de dis­penser ?

Une étude, bien que trop suc­cincte des deux filières, peut apporter un aperçu intéressant.

**LES PROGRAMMES**

Les écoles ménagères publi­ques voient le jour à la fin du 19ème siècle sous l'impulsion de Camille SEE et de Jules FERRY. Dans le programme, on distingue des cours théori­ques notamment d'économie do­mestique et d'hygiène, de coupe et assemblage et des cours pra­tiques : couture, raccommodage et repassage, cuisine, ménage et nettoyages divers.

Ce dernier varie selon le niveau d'étude : on y ajoute, notam­ment dans les écoles normales primaires, des cours plus spéci­fiques sur les maladies infec­tieuses, l'air, la lumière, l'eau, les boissons, les aliments, l'hy­giène de la personne.

Le programme de l'école des mères ajoute un cours d'éduca­tion de l'enfant, un cours de droit et un cours de soins aux mala­des. Voici pour le public, qu'en est-il du privé ?

Le 2 Février 1904, Marie GAHERY ouvre l'Ecole Pratique d'Etudes Sociales Féminines qui prendra le nom, en 1904, d'Ecole Pratique d'Etudes Sociales et Ménagères et en Février 1905, d'Ecole Pratique de Sciences Ménagères et d'Action Sociale.

On peut d'emblée remarquer l'importance accordée au mot social qui accompagne celui de sciences ou études ménagères : études sociales et action so­ciale. Comme pour les actions laïques, le mot science ou scien­tifique est d'importance avec celui de «formation».

Si le programme est sensible­ment le même pour tout ce qui concerne le ménage, l'hygiène, le droit, l'éducation, il faut noter que le rôle social de la femme, lui, demande des connaissan­ces sur l'assurance et la mutua­lité : la femme et la mutualité, la femme et la coopération, les syndicats féminins, la ligue so­ciale d'acheteurs, la femme dans la vie d'un settlement, l'éduca­tion sociale de la femme en France et à l'étranger.

Questions chères aux chrétiens sociaux de l'époque dans le sillage notamment de l'encycli­que de Léon XIII, Rerum Novarum, et des travaux des «Semaines Sociales».

Anecdote importante, l'école est incluse dans une maison so­ciale, laquelle comporte aussi des jardins ouvriers, des jardins de jeunes gens et d'enfants, des cours de récréation, des oeuvres complémentaires de l'école et une oeuvre du trousseau.

|  |  |
| --- | --- |
| *Mémoire* | *u* ***travail social*** |

C'est le premier settlement fran­çais. Ces derniers avaient pris naissance en Grande-Bretagne à l'initiative d'un pasteur protes­tant et de son épouse afin de répondre, là aussi, à la question sociale née de la question ouvrière.

Ces programmes correspondent à une idée, à une idéologie, à des valeurs propres aux événe­ments culturels et sociaux de ce temps.

Ce qui différencie enseignement public et enseignement privé est essentiellement lié à la notion de groupe ou de collectivité.

Le lien même de la formation et de son contenu font appel dans le cas des écoles nées d'impul­sions individuelles ou philanth­ropiques, à des motivations plus collectives de mouvements ouvriers, coopératifs, mutualis­tes ou encore de maisons socia­les.

**LES ENJEUX**

On peut penser que les enjeux sous-jacents, le sens qui donne forme à l'enseignement diffé­rent selon que l'on se situe dans l'une ou l'autre de ces filières.

Que nous disent les textes de l'époque ?

Il s'agit avant toute chose et dans les deux cas du «devoir social» des femmes appelées à former les générations futures suffisamment fortes, dont la France a besoin. Ce mot (ce concept dirions nous mainte­nant) est maintes fois repris, «devoir social», s'adressant aussi bien à la bourgeoisie qu'aux classes populaires et destiné à établir l'ordre et la paix sociale en rapprochant les clas­ses sociales, mais surtout en sauvegardant les valeurs liées à la famille.

L'Union Familiale n'écrit-elle pas dans son bulletin d'août-septem­bre 1907 : «le but auquel il (le programme de l'Ecole Pratique

de Formation Sociale qui com­porte également enseignement ménager, enseignement Froebel) correspond, est la re­constitution de lafamille ouvrière et le rapprochement des clas­ses de la société».

Le rêve de voir se régler la ques­tion de la lutte des classes est annoncé d'emblée.

La paix sociale se gagne à partir des deux tâches fondamentales que sont l'éducation aux valeurs familiales et de rapprochement des classes de la société.

Les écoles ménagères publiques feront référence principalement à la famille.

La question des classes socia­les est une préoccupation beau­coup plus importante des créa­teurs de maisons sociales. Pour réaliser cela, il est néces­saire de s'assigner des objec­tifs ; voici comment il se présen­tent selon chacune des voies d'accès à la formation sociale.

**LES OBJECTIFS**

On assiste à l'introduction de la «logique scientifique et sociale dans le gouvernement des cho­ses de l'intérieur». Il s'agit de transformer une activité terre à terre, triviale, routinière, qui as­sujettit la femme à une tâche monotone, en un enseignement qui développe intelligence, rai­sonnement et volonté.

«Occuper leur esprit et dévelop­per leur coeur» affirme A MOLL-WEISS.

Pour ce qui concerne l'ensei­gnement public, elle indique par ailleurs que les «maitresses» doivent aimer le peuple et dési­rer ardemment le conduire vers moins de souffrance.

Il faut agir sur l'enfant dit le nu­méro de Mars 1906 de l'Union Familiale : «C'est faire oeuvre qui dure». Ceci explique l'impor­tance accordée aux «jardins d'enfants» et aux débuts de la psychologie de l'enfant, puisque

c'est la méthode froebélienne qui prévaut dans les garderies. L'institutrice est d'ailleurs for­mée à Berlin. Elle forme à son tour des «petites mères». Mais voici ce que dit M. GAHERY elle-même : «l'école ménagère, par excellence, devrait être le «seulement» n'est-il pas le foyer modèle que les autres doivent refléter ? A «l'Union Familiale», le budget des dépenses est ce­lui d'une famille ouvrière. C'est le prédication par l'exemple».

Les traits principaux d1e l'idéo­logie apparaissent au long des pages. La mère de famille im­pose à l'enfant ses premiers devoirs «ce qui marque la valeur de l'homme». Il faut former l'homme à ses devoirs et ses responsabilités, s'efforcer de «tailler l'homme» en repoussant tout *ce* qui est lâcheté, égoïsme perçu comme déchéance (dé­cembre 1906).

Dans sa conférence du 20 no­vembre 1907, E. CHEYSSON dit lui-même : «les masses po­pulaires armées des droits de vote, de coalition et de syndicat, demandent et obtiennent que le parlement et l'opinion publique se préoccupent de leurs condi­tions. Sous leur pression, les lois sociales se multiplient et prennent pied jusque dans le domaine de l'atelier et celui de la famille. Cette évolution n'est pas spéciale à un pays : elle est commune à tous. Ce sont les mêmes problèmes qui surgis­sent partout et partout reçoivent des solutions analogues.

L'initiative privée, renforcée par l'association, marche de pair avec l'intervention publique.

Les questions sociales sont à l'ordre du jour. Elles envahis­sent les audiences, les chaires, les salons et la rue. Nul ne peut s'y dérober».

Les mots, les expressions diffè­rent : «maîtresses» dans les écoles publiques, «petites mè­res» dans les établissement de

|  |  |
| --- | --- |
| ***é o i r e*** | ***travail social*** |

formation. Les idéaux sous-jacents ne sont pas non plus absolument identiques. Du dé­veloppement de l'intelligence et du raisonnement aux devoirs de l'homme, faits de lutte contre la lâcheté ou l'égoïsme, l'aspect moral domine à l'Union Fami­liale.

Les exigences quant aux objec­tifs assignés ne sont pas sans demander de la part tant des «maîtresses» que des futures «travailleurs sociales», des qua­lités particulières qui sont décri­tes ainsi :

frappées d'un grand bruit de dis­corde et de haine (...), il en est un autre silencieux et profond : un courant d'amour. Sur la porte de l'Union Familiale, on pourrait écrire cette devise : «Ici, on gué­rit et on aime». Or, le bulletin N°1 de mars 1903 indiquait en guise de devise : «Aimez-vous les uns les autres».

Elle doit être «le guide de l'intel­ligence et du coeur» dit le bulle­tin de décembre 1907, ajoutant : «Dans l'exercice de son devoir social, la femme doit s'attacher à la charité, qui relève et conjure les nouvelles chutes, et surtout à celle qui prévient et conjure la chute initiale. C'est la préven­tion qui est le dernier mot de l'apostolat social».

Les mêmes mots d'amour, d'apôtre et d'apostolat revien­nent dans les deux filières, ce­pendant, il est un lien qu'il est important de noter : le bulletin d'octobre 1908 mentionne : «Ap­prentissage de la charité, voici une des réformes urgentes ; il en est une autre encore : l'ap­prentissage de la justice et ce­lui-là vous est donné dans les semaines sociales.

Ainsi, il y a convergence de vues entre théoriciens du catholicisme social (COTENSON), acteurs de la mise en place d'actions socia­les (CHEYSSON) et femmes de terrain (M. GAHERY mais aussi A. MOLL-WEISS).

D'ailleurs, Emile CHEYSSON oeuvre dans les deux branches des écoles ménagères, tout comme des femmes comme Ma­rie DIEMER.

Cependant, l'aspect social ou lié au social n'apparaît pas vrai­ment sous la même acception. Ce sont des idéaux qui diffèrent par le biais des maisons socia­les.

Voici ce que dit le bulletin de décembre 1905 de l'Union Fa­miliale de Charonne quant à la préparation au travail social : «l'idée de s'improviser forgeron ou menuisier, lingère ou mo­

diste ne vient à personne (...). Il y a pourtant un genre de travail qui semble échapper à cette règle, un travail qu'on peut en­treprendre, dirait-on sans étude ou tout au moins sans pratique préalable : c'est le travail social. Combien sont-ils ceux, qui, sans avoir jamais étudié les problè­mes sociaux, croient savoir par­faitement tout ce dont la société contemporaine a besoin (...).

C'est la maison sociale de Levallois-Perret avec Marie Jeanne BASSOT et Marie DIEMER qui donnera le jour à une véritable école d'Assistan­tes de service social.

Il est d'ailleurs intéressant de noter que cela allait de pair avec les mouvements de jeunesse féminins (ici, les Guides de France) : il s'agit d'un triple lien qui s'inscrit dans le catholicisme social de l'époque. Cela dit, il faut néanmoins noter que les premières écoles de service social :

- Ecole normale sociale : 1911 - Ecole pratique sociale : 1912

ont été crées hors des maisons sociales, l'une d'inspiration ca­tholique (Aimée NOVO et André BUTILLARD aidées par les Jé­suites), l'autre d'inspiration pro­testante (Paul DOUMERGUE, pasteur).

Il n'y a donc pas eu d'extension systématique des écoles ména­gères publiques vers une for­mation à la profession d'assis­tant de service social en tant que telle.

On peut noter qu'une ambiguïté apparaît déjà ici : Etat-Eglise, Solidarité-Charité, Public-Privé, devant la montée féministe et la question ouvrière.

Face à la science, il semble que s'établisse d'entrée de jeu, que s'élabore quelque chose qui soit de l'ordre de la doctrine néces­saire pour orienter ou diriger l'ac­tion.

**Françoise COLLANTIERS**

**LES QUALITES REQUISES**

Dans le cadre des écoles mé­nagères, le personnel ensei­gnant doit être éduqué : très instruit, très intelligent, actif et bienveillant, ayant une forte édu­cation pédagogique et un esprit novateur.

Par ailleurs, dit A. MOLL-WEISS, «Il entre dans l'exercice de cet enseignement quelque chose que l'on ne peut donner aux maîtresses, qui en elles (et c'est pourquoi, je dis que toutes, même celles qui auront été spé­cialement préparées, ne sau­raient professer avec succès)

*6* est le tact, le désir profond de

faire du bien, l'amour raisonné de la classe ouvrière (...). Ce ne sont pas des professeurs mais de véritables apôtres que ré­clame l'enseignement social du peuple».

Le ton évoque l'ordre moral, voire l'ordre religieux, bien que l'on soit dans une école laïque. Elles doivent avoir la patience d'aller sans rien brusquer. Elles doi­vent en outre être agréables, soigneuses, propres. Dans les maisons sociales, ces qualités sont incluses dans le rôle social de la femme : bonté, générosité, dévouement.

E. CHEYSSON, dans le bulletin de décembre 1907 écrit : «A l'heure actuelle, les oreilles sont

*erteo*

**RENCONTRE *t***';!4'

**PATRiCk ViVERET**

***Nous étions deux, curieux ou réticent, scrutateur, intéressé, méfiant, conquis... et désirant mettre à l'épreuve ces théories un peu utopistes, séduisantes, étonnantes, que défend Patrick Viveret. D'où le ton parfois contradictoire des questions.***

***Peps : Ton parcours est multi­ple, tues économiste, sociolo­gue, journaliste... Tu travailles en collaboration avec de nom­breuses associations, tuas par­ticipé à la Commission d'éva­luation du RMI, et tu as monté, avec d'autres, la Maison de Gre­nelle.***

**Patrick Viveret : Oui. On a re­groupé dans un même lieu, à la Maison de Grenelle (1), toute une constellation d'associations dont le point commun est la recherche de nouvelles pratiques démocrati­ques. Ces associations ont une approche transdisciplinaire, que la revue Transversales (2) exprime bien. A l'origine, les associations qui ont participé à la création de la Maison de Grenelle ont été Eu­rope 99, - une association à voca­tion européenne avec pour sous-titre : projet de civilisation -, la revue Transversales, l'Observa­toire de la Décision Publique, et les Rencontres de Parthenay. Cette dernière est née de la vo­lonté de Michel Hervé, maire de la ville de Parthenay, et de son équipe, qui ont initié chez eux plu­sieurs expérimentations sociales et démocratiques.**

**A partir de ces quatre associa­tions, d'autres sont nées, et no­tamment le Mouvement de la Ci­**

**toyenneté Active et la Charte de la Citoyenneté.**

**De la philosophie en actes a l'exi­gence democratique**

***Peps : Comment en es-tu ar­rivé à ce projet de recherches sur les "nouvelles pratiques dé­mocratiques"?***

**Patrick : J'ai un parcours de no­made... J'ai fait pas mal de mé­tiers. A l'origine, j'étais prof de philo, c'est resté un fil rouge dans ma vie. Ce qui m'intéressait, pour­tant, c'était une philosophie en actes. Je me suis engagé politi­quement après 68. J'étais à Nan­terre en Mai, puis je suis entré au PSU qui me paraissait alors, dans la vie politique, le parti le plus porteur des idées de Mai. Avec la CFDT, ça a été ce qu'on a appellé le Mouvement auto-gestionnaire. Je suis devenu responsable du journal du PSU, Tribune Socia­liste, et j'ai commencé à mettre un pied du côté du journalisme. J'ai continué en créant avec Gilles Martinet la revue Faire. Elle s'est transformée ensuite, avec Jacques Julliard, et est devenue la revue Intervention. L'idée de base était que les questions théoriques sont en même temps des questions pratiques, et que l'action est vaine sans réflexion. Des revues comme**

**Faire et Intervention ont ainsi for­tement posé la question du rôle de la société civile dans une démo­cratie. Comment concevoir une façon de faire de la politique qui ne soit pas étroitement marquée par le modèle des "partis" ?**

***Peps : C'est ce qu'on sent quand on te lit, ce besoin de s'enraciner dans des pratiques sociales, quotidiennes. Et puis aussi, sans doute aussi, cette importance que tu donnes*** *à* ***l'individu, à la personne.***

**Patrick : Oui. Je préfère d'ailleurs le mot personne au mot individu. Quand j'étais adolescent, j'ai par­ticipé à des mouvements de jeu­nesse chrétiens fortement mar­qués par l'approche personnaliste d'Emmanuel Mounier. Ce qui était intéressant dans le personnalisme, c'était la tentative de dépasser la contradiction habituelle entre indi­vidualisme et collectivisme. L'indi­vidualisme est réducteur, le col­lectivisme est sans chair. La no­tion de personne introduit la di­mension de l'histoire collective pour des individus. C'est aussi ce qui fait que la citoyenneté m'inté­resse : on y retrouve cette dialec­tique entre l'individu et la collecti­vité.**

**Qu'est-ce que devenircitoyen? On**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| ***e st c*** | ~ | ***t r e*** | ~ ***e C*** |

n'est pas citoyen naturellement. Pour cela, je dois faire sur moi-même un travail de formation du jugement, en permanence me po­ser la question de l'avenir de la collectivité, être à l'écoute d'infor­mations, d'arguments, qui vien­nent d'autrui, confronter, me for­ger une opinion pour agir.

Mai 68 m'a énormément marqué, c'était un moment de lumière. J'étais très engagé, mais je n'étais pas dans la mouvance militante d'extrême gauche qui n'en perce­vait pas la saveur culturelle. Ro­main Goupil a superbement mon­tré, dans son film "Mourir à trente ans", comment une partie de l'ex­trême gauche était passée à côté de mai 68 parce qu'elle le réduisait en permanence à la question du pouvoir et de l'organisation.

La mise en scene d'une "guerre economique" occulte l'abondance réelle des biens

En Mai on se posait des questions sur le mode de vie, sur l'au delà de "métro-boulot-dodo". Des ques­tions d'ordre culturel. Aujourd'hui on est apparemment retombés dans les questions des années 30, l'emploi, la lutte pour la survie, l'économique. Pourtant, je pense que c'est une illusion d'optique. Les questions de Mai 68 sont en­core devant nous. La mise en scène actuelle d'une guerre éco­nomique remet au premier plan

*8* les questions d'ordre économique,

mais celles ci sont en réalité des effets et non des causes. L'évi­dence apparente est de se dire qu'on est jusqu'au cou dans les questions du chômage et du re­tour de la misère. Au niveau inter­national, on nous dit : c'est la guerre économique, si vous ne rentrez pas dans les logiques de modernisation, d'efficacité, de compétitivité, c'est la mort pour les perdants. Si ce discours était

vrai, ça voudrait dire qu'on est dans une situation dans laquelle les ressources sont rares ou en diminution, ceux qui ne réussis­sent pas à se procurer ces res­sources rares étant alors les victi­mes. C'était vrai pour les grandes crises agricoles jusqu'au XVI Hème

siècle. Or il n'existe aucune rareté physique qui puisse aujourd'hui expliquer des phénomènes comme la misère ou la famine. Les causes tiennent à des problè­mes de nature politique, militaire, des problèmes de structure so­ciale rigide, de culture. Depuis qu'on parle de crise la richesse a continué de croître et non l'inverse. Au niveau des pays développés, on a multiplié par trois les riches­ses depuis le début des années 50, c'est une croissance considé­rable. Même au niveau mondial le Produit Intérieur Brut mondial a doublé.

*Peps : Tu expliques les phéno­mènes de pauvreté, misère, ca­rences... d'une toute autre fa­çon que ce que l'on entend d'ha­bitude.*

Patrick : Oui. Et je pose la ques­tion : qu'est-ce qui peut produire une guerre économique sans cause économique? Je ne nie ni la famine, ni la misère, ni la pau­vreté, ni le chômage. Ce sont des faits dramatiques. Mais je pose la question : pourquoi a-t-on aujourd'hui les effets économiques de causes qui ne le sont pas? Je m'appuie, pour des éléments de réponses, d'hypothèses qui ont été avancées dès les années trente et qui se situent au point de ren­contre de trois univers : un aspect très peu connu de l'approche éco­nomique de Keynes, celle de Freud, et celle de Georges Ba­taille. Tous trois ont produit un texte majeur entre 1929 et 1930. Keynes (3) dit : nous ne vivons pas une crise économique, nous vi­vons une crise de l'économique. C'est très différent. Pour lui, si nos sociétés ne sont pas équipées culturellement pour rentrer dans des formes de sociétés où la ques­tion économique ne sera plus la question première, alors des pro­blèmes d'un autre ordre vont se poser. Toute l'histoire de l'huma­nité a été habitée par la lutte pour la survie en situation de rareté. Le travail était la réponse à cette lutte pour la survie. Or il est rés difficile de sortir de cette logique, la logi­

que du labeur, de la souffrance, de la dépendance est tellement an­crées dans l'histoire de l'humanité que nous nous sommes habitués à vivre avec. Sortir de ce modèle suppose une transformation cul­turelle. Faute d'une telle mutation annonce-t-il ainsi àla fin des "es­sais sur la monnaie" les sociétés d'abondance iraont vers une "dé­pression nerveuse collective."

Au même moment, Freud, dans Malaise dans la civilisation (4), avance l'hypothèse que les grands faits psychiques collectifs sont de même nature que les grands faits psychiques individuels. Il y aurait une différence de degré mais pas de différence de nature. Il pourrait y avoir une morbidité des grands phénomènes collectifs, et l'huma­nité en arriver à des situations destructrices pour des raisons psychiques et non physiques. L'approche de Georges Bataille (5) ouvre une piste plus féconde encore : si on s'intéresse unique­ment à l'économie régionale, qui est au fond une vision restreinte de l'économie, on est dans un univers obsédé parla question de la rareté. Mais, dit Bataille, si on prend la grande économie, qu'il appelle l'économie généralisée - au fond, ce qu'il appelle l'écono­mie généralisée, c'est ce qu'on appelle l'écologie, aujourd'hui-ces grands flux d'énergie au niveau cosmique, alors le problème n'est pas celui de la rareté, mais de la dépense . Il prend l'exemple du soleil : qu'est-ce qui se passe avec le soleil? On a une surabondance d'énergie. Tout le problème, c'est de savoir comment on dépense cette énergie. D'une certaine fa­çon l'érotisme est en nous la trace de cette énergie surabondante. Nous sommes confrontés à une situation où il y a du surplus. Beau­coup plus que la question réduc­trice de la rareté, ce qui fait diffi­culté dans l'espèce humaine c'est la faculté de savoir dépenser. Faute de savoir dépenser, l'huma­nité a tendance à dépenser de façon névrotique, notemment par la guerre. Il est très significatif à cet égard de constater que toutes

*G* ®

les crises économiques moder­nes sont des crises de surproduc­tion.

Comment sortir de la logique du labeur ?

Hanna Arendt, dans les années 50, avance l'hypothèse que, face à la réduction massive du temps de travail, le problème se posera de gens qui culturellement conti­nueront à être habités par la ques­tion du travail, alors même que le temps de travail, au sens strict du terme, sera considérablement ré­duit (6).

***Peps : Qu'est ce qui fait qu'il y a autant de résistance à ré­duire ce temps de travail con­traint?***

**Patrick :** Les idées apparues au siècle des Lumières, et qui devai­ent briser les sociétés d'ordre, se sont fondées sur la notion de par­ticipation à la production, qui cons­tituait alors la reconnaissance de l'utilité sociale. Pendant la révolu­tion, ce qui a permis de se battre contre le clergé et la noblesse, c'était cette idée forte qu'ils étaient improductifs. Il fallait que le pou­voir appartienne à ceux qui pro­duisaient de la richesse. C'était une idée révolutionnaire, qui per­mettait d'inverser la logique du fondement social hérité de la féo­dalité. Du coup, cela permettait de repenser la place de l'individu. Il est d'autant plus difficile de chan­ger cette représentation qu'elle a apporté des éléments d'émanci­pation majeurs. Il n'est pas ques­tion de revenir à une situation pré­révolutionnaire. Il faut donc être capable de dire comment garder le meilleur de ce renversement, issu de la Révolution, sans rester obsédé par la notion de travail productif.

A l'époque il existait une visibilité de l'échange social : un tel est tisserand, tel autre boulanger... Aujourd'hui, avec l'entrée dans la "société de l'information", la na­ture de la production se trouve bouleversée. L'essentiel est de plus en plus immatériel - si vous prenez la part de coût de matière

*t* r e

première, ça va être de l'ordre de 10% dans une motte de beurre, beaucoup moins dans un ordina­teur. L'intelligence, ça ne se re­père pas comme les objets.

Le propre de cette production im­matérielle c'est qu'elle se déporte en amont de la fabrication propre­ment dite. Vous êtes dans une entreprise qui fabrique des auto­mobiles. Vous allez avoir sur une chaîne moins d'ouvriers, la chaîne étant robotisée. L'essentiel, c'est la surveillance des machines nu­mérisées qui font fonctionner la chaîne. Où est l'essentiel de la production de richesses? Il est dans le savoir-faire qui a permis, bien en amont, de créer des ma­chines. Ainsi, pour la production de machines numérisées il faut un niveau culturel, voire sanitaire, suffisant dans une société. La qua­lité éducative est donc essentielle, mais on ne repère pas la produc­tion d'éducation comme celle d'automobiles.

En reprenant ce que dit Marcel Mauss dans l'Essai sur le don, nous pouvons dire que les ques­tions de don sont plus importantes aujourd'hui que les questions de production. Tout ce qui est répéti­tif et qui fait appel à du stock d'informations ou d'objets peut être facilement remplacé par des ma­chines. La qualité de relation hu­maine, de création, d'imagination et d'intuition ne peuvent être stoc­kées, on ne connaît pas les condi­tions de leur productibilité.

De plus, la crise est aussi dans les mots, dans le langage."Tu travaille­ras à la sueur de ton front": c'est la malédiction biblique, c'est le la­beur. "Tu accoucheras dans la douleur", c'est l'autre malédiction biblique, et il s'agit aussi de labeur, être en travail. Il y avait à l'origine dans le mouvement ouvrier une distinction radicale entre l'oeuvre et le travail. Tout l'objet de la résis­tance du mouvement ouvrier à ses débuts, c'était de réduire le travail pour promouvoir l'oeuvre, la capa­cité de transformation de la ma­tière vécue positivement, non dans la dépendance et la souffrance. Travail contraint, travail choisi, loi-

V *e C*

sir : reduire le premier pour faire progresser les deux autres

Les mouvements ouvriers ont tel­lement bien réussi à humaniser le travail qu'aujourd'hui il est vécu comme un acquis à préserver. Pour le salariat, c'est la même chose : À l'origine, il était vécu comme un rapport inégalitaire d'ex­ploitation. Les critiques marxistes sur l'exploitation de la force de travail avaient conduit le mouve­ment ouvrier, dans les statuts de la première Confédération Géné­rale du Travail, à poser comme objectif l'abolition du salariat. Sous l'effet des luttes sociales, le sala­riat est devenu un contrat moins inégalitaire, plus supportable. Mais les conditions sont aujourd'hui mûres pour ce qui à l'époque pa­raissait utopique, c'est à dire la lutte contre le travail au profit de l'oeuvre, ou pour reprendre le vo­cabulaire d' André Gorz, la dimi­nution du temps de travail con­traint au profit du travail choisi.

***Peps : Vous avez des exem­ples concrets?***

**Patrick :** Il suffit de prendre la vie de la plupart d'entre nous. **Là,** par exemple, au sens strict du terme nous ne "travaillons" pas. La part de travail dont on se dit : je le fais parce que j'y suis obligé, mais si j'avais la possibilité de faire tout autre chose je décamperai - cette part est minime. En revanche plus on s'approche d'activités telles que le chômage de longue durée, le défaut de logement, plus on se rapproche du travail au sens pré­cis du terme c'est à dire une lutte pénible pour la survie. Les tra­vailleurs, au sens étymologique, sont aujourd'hui les les chômeurs de longue durée sans ressources, les sans abris et les grands mala­des .

***Peps : Bien qu'ils ne produi­sent rien !***

**Patrick : Ils** sont dans la définition du travail : ils doivent lutter pour leur survie, dans des conditions de grande souffrance et dans des rapports avec autrui qui sont des

*e =t c ®*

rapports de grande dépendance. Pour un chômeur de longue du­rée, se nourrir, se loger, se vêtir, c'est un grand travail. Faire la manche dans le métro, ça c'est du travail, alors que ce que nous som­mes en train de faire, là, ce n'est pas du travail contraint, nous som­mes dans l'ouvrage : une activité qui suppose un effort certes mais qui est choisie et intéressante . Hanna Arendt introduit une dis­tinction entre le travail, l'oeuvre et l'action. André Gorz (7) distingue le travail contraint, le travail choisi (l'oeuvre chez Hanna Arendt) et le loisir. Il y a un triangle. L'essentiel, c'est de réduire le travail contraint pour faire progresser les deux autres. Mais plus on fait progres­ser le travail choisi et le temps de loisir, plus on se trouve confrontés à des humains qui se posent la question : qu'est-ce que je fais de ma vie? Or cette question du pour­quoi vivre est autrement plus dif­ficile à traiter que celle du "com­ment survivre".

Produire du sens, savoir vivre

***Peps : On se retrouve sur le plan de la personne.***

**Patrick :** Oui, mais aussi sur le plan du sous développement spiri­tuel et psychique de nos sociétés. On a des sociétés qui ne sont pas équipées culturellement pourfaire face à la question du savoir-vivre au sens fort du terme. Pascal di­sait : tout le malheur de l'homme vient du fait qu'il ne peut rester en repos dans une chambre. Il y a en permanence ledésird'un "ailleurs", et ce désir est fort. On peut se divertir en ascète ou en Don Juan, dans la puissance ou dans le dé­nuement. La façon dont les êtres humains cherchent à se sentir vi­vants en faisant face au fait qu'en fin de compte il va falloir mourir peut être très diverse mais elle se ramène toujours à la question du sens. Plus le face à face avec la question, qu'est-ce que je fais de ma vie?, est forte, plus les socié­tés qui sont spirituellement et culturellement sous développées risquent la dépression nerveuse collective.

**S** *e*

***Peps : Qu'est-ce que tu entend par dépression?***

**Patrick :** Le phénomène dépres­sif, c'est le phénomène de perte d'énergie, le "à quoi bon?" de la dépression individuelle. Mais très souvent, la dépression a pour co­rollaire l'excitation. D'un côté, on est dans la perte de sens, d'un autre on compense par une surex­citation qui permet d'alléger son fardeau. Ce n'est pas par hasard si l'économie de la drogue joue un rôle majeur dans les sociétés dé­veloppées. Il y a les drogues pour oublier, dont le prototype est l'hé­roïne, et les drogues pour s'exciter comme la cocaïne. L'alternance des phases de depression et d'ex­citation est le modèle de compor­tement de nos sociétés. On pour­rait dire qu'elles sont maniaco-depressives.

C'est là que l'on trouve des effets économiques provenant de cau­ses culturelles. Les sociétés de ce type finissent par avoir peur, elles sont obsédées parla peur de mou­rir, et elles ont peur de vivre. Moins on sait vivre, et moins on sait traiter la question de la mort dans un rapport de face à face. Tout ce qui se rapproche de la mort, la maladie, la vieillesse, la souf­france, nos sociétés en ont peur.

***Peps : Plus on s'éloigne de la souffrance physique, et plus on en a peur***

**Patrick : Oui,** on a remplacé de la souffrance physique par de la souf­france psychique. La peur est une souffrance psychique majeure. Passé un certain seuil elle déclen­che de la panique.

***Peps : En ce qui concerne les usagers, clients, patients..., du travail social, et par rapport aux questions que tu poses sur le travail contraint et le travail choisi, comment, concrète­ment, repenser l'action so­ciale?***

**Patrick :** Avec le travail social, on est vraiment "sur le front", là où se joue la fonction sociale la plus

*v e c*

déterminante face à la misère, y compris la misère psychique. Le "travail" social n'est pas une roue de secours, c'est ce qui fait qu'une société se construit ou se défait. Autant la production, pour l'essen­tiel, va de soi, autant vivre, vivre et mourir, ne vont pas de soi, et c'est là où l'on a besoin d'organiser l'entr'aide entre les êtres humains. De ce point de vue, les profes­sions qui ont une expérience de ce qu'est la difficulté de vivre sont des professions qui sont de plus en plus déterminantes.

Mais la notion classique de travail social doit être revisitée. Très sou­vent, on astreint le travail social à une réparation de deuxième ligne. Le travail social se vit alors comme un sas réadaptateur vers l'écono­mique. Mais si les fonctions de production ne représentent qu'une petite partie des fonctions à rem­plir, alors que la difficulté de vivre est la question centrale, ce sont les médecins, les éducateurs, les "ouvreurs" sociaux, les passeurs, les gens qui ouvrent des brèches dans la dépression individuelle et collective qui sont importants. Seulement, ils ne peuvent eux-mêmes remplir ce rôle positif que pour autant qu'ils sont, eux aussi, en situation de pouvoir recevoir d'autrui, en capacité de sortir du productivisme social pour entrer dans l'art de vivre.

**Propos recueillis par Nadia Hassine**

**Eric Auger**

(1) Maison de Grenelle, 21 Bd de Grenelle, 75015 Paris, tél. ; 45 78 34 03. (2)Transversales est disponible à la Maison de Grenelle.

*(3)Essaissurla Monnaie,* chap. ; Perspectives économiques pour nos petits-enfants.

1. S. Freud, *Malaise dans la civilisation.*
2. G. Bataille, *La part maudite,* chap.1 . Re­prise d'un article paru dans 'Revue de critique sociale": la dépense.
3. H Arendt : *fa condition de l'Homme mo­derne.*
4. A. *Gorz,Métamorphosesdutravail et quête du sens ;* ed Galilée.Voir aussi Dominique Méda, éd. Aubier : Le travail,

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| *r a* var *il* s o c i | *à* ***l ' é t r a*** | ***g*** | r |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **L'AIL** |  |  |

|  |  |
| --- | --- |
| **EN AUTC** | **ESTION** |

|  |  |
| --- | --- |
| *Des individus regroupés au sein d'une association à Hambourg ont construit avec l'aide de l'État des logements à loyer modéré. Leur expérience pourrait servir de modèle pour les associations françaises engagées dans la même lutte.* |  |
| *Hafenstrasse â Hambourg* |

La crise du logement amène des mal-logés ou sans-abri à tenter des solutions novatrices pour s'en sortir de leurs situa­tions. Cela peut prendre la forme des occupations illégales comme à la Hafenstrasse ou sous une autre, à un pari lancé par une association regroupant des personnalités diverses con­cernées ou pas par le problème du logement. La démarche de cette association a consisté entre autres à dépasser le cadre d'une revendication d'acquisition d'un logement décent à prix mo­déré, à la réalisation des habita­tions neuves autogérées.

Suite au dossier de la revue PEPS n°50: «L'accès au loge­ment», je suis allé à la rencontre d'un couple, dont l'action inté­resse à double titre notre revue. Annette, assistante sociale à

Hambourg et son mari Reiner linguiste, et sont tous deux mili­tants de l'association Genos-senschaft, qui du nom de «Offenser Dreieck», Ottensen est un quartier d'Hambourg, tan­dis que et Dreieck en référence au triangle de Bermude.

A travers, leurs témoignages je vais vous présenter l'aboutisse­ment de leur lutte pour le droit au logement autogéré et contre la spéculation immobilière.

Toutefois, je commencerai par un petit aperçu sur le mouve­ment des squatters de la Hafenstrasse.

**OCCUPATIONS A

LA HAFENSTRASSE**

Dans les années 80, le quartier de St-Pauli à Hambourg était

celui où on trouvait plus des immeubles squattés ou inoccu­pés, ils appartenaient soit à la ville ou au secteur privé.

Lorsque les promoteurs privés expulsaient, c'étaient pour dé­truire des maisons et en cons­truire celles qui étaient inacces­sibles pour des gens modestes. Quant à l'Etat, il pratiquait une politique de désengagement au niveau du logement social; lais­sant quelquefois ses immeu­bles en état de semi-abandons avant de réaliser des travaux de réhabilitations. La majorité des occupants étaient jeunes, pour­tant on trouvait aussi des adul­tes qui «squattaient» selon leurs convictions politiques ou autres. Par conséquent, les expulsions faisaient l'objet d'affrontements entre des jeunes plus au moins organisés et la police.

*Tr***rtva *il SOC àccl ~~****'****é traszye****r*

Enfin, pour sortir de cette logi­que d'affrontement entre les squatters et le Pouvoir Fédéral, la maturité ou la lassitude aidant, certains occupants ont com­mencé à s'organiser en asso­ciation. Cela en vue de pouvoir négocier un contrat de bail avec leur propriétaire ou à trouver un arrangement permettant de lé­galiser leur occupation. C'est le cas des artistes qui organisent sur leur lieu d'habitation des expositions ou visites d'ateliers.

Cependant la situation de la ma­jorité des sans-abri reste criti­que, ils continuent d' occuper des maisons ici et là. On distin­gue ceux qui cherchent à en découdre avec la police, en cas d'expulsion et ceux qui veulent négocier. Cette dernière pers­pective semble l'emporter de­puis cet été, où sous l'impulsion du sénateur Mirow, chargé d'ur­banisme dans la ville d'Ham­bourg pour résoudre ce pro­blème épineux; une solution semble en vue. Car, il a suggéré aux squatters de la Hafenstrasse (en face du port) de se consti­tuer en Genossenschaft (asso­ciation), afin qu'ils puissent né­gocier l'achat de leurs maisons à l'Etat.

Toutefois, cette association aura

***12*** comme obligation d'avoir en son

sein des personnalités extérieu­res telles qu'avocat, architecte, grand propriétaire, chef d'entre­prise...

Une autre condition serait que les squatters participent à la construction ou réhabilitation de leurs maisons.

**CONSTITUTION

D'UNE**

**GENOSSENSCHAFT**

Ils étaient une trentaine de per­sonnes à se réunir en associa­tion «Offenser Dreieck», venant des couches et différentes pro­fessions ou chômeurs à réflechir sur la continuité de leur lutte: contre la spéculation immobi-

fière et surtout pour définir des actions à entreprendre. C'est ainsi qu'ils ont eu l'idée en 1989 de construire leurs maisons.

Un comité chargé de traiter avec l'Etat, trouva un accord dans l'intérêt des tous.

**LEIARI GAGNE:

CONSTRUCTION

D'HLM**

Sur les motivations: «Notre dé­marche est avant tout commu­nautaire, solidaire face à la spé­culation immobilière, nous som­mes très attaché à l'idée de l'auto-gestion et du fait qu'on peut se loger en ayant un loyer modéré» dit Annette.

En 1991, un accord est trouvé entre l'association et l'Etat. Sur le plan financier: la participation de l'Etat s'élevait à 85%, tandis que l'association à 15% y com­pris leur main d'oeuvre.

La construction de l'immeuble a mis dix mois, depuis deux ans, cent personnes logent dans le 48 appartements de l'associa­tion (à l'Erdmannstr. et Bergiusstr.).

**L'AUTOGESTI**G~3

Selon Reiner: « Il n'y a pas eu une grande autonomie, en ce qui concerne le financement, ni au niveau des loyers. Car, c'était fixé par l'Etat selon la loi des HLM, qui fait, que nous payons 1000 marks (3500FF en gros) pour 82m2. Auparavant, nous louons un appartement de 65m2 à 770 marks dans le privé.

Par contre, c'est nous qui avons choisi l'architecte, nous lui avons indiqué le nombre d'habitations qu'on voulait, celui-ci a travaillé avec le comité de l'association chargé de plan. Il y avait un cadre officiel concernant les ap­partements, ensuite chacuns y apportaient sa touche person­nelle».

Pour avoir visité leur immeuble avec jardins(un grand sur la cour

et un petit sur la terrasse du toit), des pièces communes (la buan­derie, la salle des fêtes ...) Je peux dire sans se tromper que cette construction, dans le genre n'a rien avoir avec nos cités HLM en France dont l'architec­ture sans âme (la»sarcellite») et la finition des travaux laisse sou­vent à désirer.

Il est vrai que si nous faisons une étude comparative sur les comportements des locataires, ayant participés ou non à la cons­truction de leurs maisons, nous

aurions des résultats

complétement différents.

**LES REACTIONS SUR C:T EXPE[,!ThJCE**

Le résultat obtenu par cette as­sociation a suscité un espoir, chez des gens mal logés ou en cherche des logements à loyers modérés. Mais il a crée aussi des jaloux surtout chez des «pro­fessionnels associatifs classi­ques». Et pourtant, cet expé­rience n'est pas unique puis­qu'on trouve des pratiques similiaires dans d'autres villes d'Allemagne telles que Berlin, Fribourg et Breme. Dans ces villes, les associations construi­sent des maisons communau­taires ou écologiques.

Pour revenir à l'association «Offenser Dreieck», certains ha­bitants des quartiers voisins de l'habitation autogérée, les pren­nent comme des hippies attar­dés qui au lieu de construire des maisons individuels, eux; ont préféré de vivre en communauté. Quant aux squatters, ils les considérent comme des «bour­geois».

Reiner résume ainsi leur situa­tion: «Ce que nous avons fait, c'est de vivre de manière auto­nome dans une structure légale. Nous essayons d'aider des an­ciens squatters à et à suivre notre exemple».

**Damien Mabiala**

*T* **r a V a *i l s*ocial à *l ' é t r a* st y e**

*Annette M. est assistante sociale à Hambourg, militante de première*

*heure de l'association

(Genossenschaft) : Ottenser Dreieck, elle nous parle ici de son itinéraire professionnel.*

**PRATIQUE

PROFESSIONNELLE

ETETUDES**

«Je suis assistante sociale res­ponsable d'un secteur de ser­vice des nourrices. A Hambourg, il est possible pour un enfant d'avoir une nourrice jusqu'à l'âge de douze ans parce-qu'il n'y a pas assez des jardins d'enfants ou centre de loisirs, et l'école termine entre onze heures et midi. Par conséquent, le reste du temps il faut quelqu'un pour garder des gamins.

Mon travail consiste à trouver des nourrices, à les former, in­former, et à les conseiller.

Je suis aussi l'intermédiaire en­tre les nourrices et les parents. C'est moi qui décide si un enfant à le droit d'avoir une nourrice ou non. Soit parce-que les parents travaillent ou suivent une forma­tion etc...

Ces nourrices sont issues de la classe moyenne, leurs maris tra­vaillent et elles gardent des en­fants pour gagner un peu d'ar­gent. Cependant, il y a aussi des femmes seules avec des en­fants, elles perçoivent une allo­cation.

Il m'est déjà arrivé de refuser une demande, mais c'est très rare; il s'agissait d'une femme qui voulait être nourrice, mais elle avait un enfant qui était placé dans une famille d'accueil.

Dans ce cas-là, j'ai dis non. Dès fois, la famille trouve sa nourrice et vient me la proposer, là je donne mon accord.

Je travaille dans le quartier d'Eidelstedt, une banlieue d'Hambourg, au niveau archi­tectural: ce sont des maisons individuelles avec quelques tours.

Comme étude pour devenir as­sistante sociale, j'ai fait la «Fachhochschule» (Ecole Supé­rieure de Sciences et Arts Appli­qués de Hambourg, section: pé­dagogie sociale), j'ai étudié pen­dant sept semestres, présenté un mémoire et obtenu un di­plôme en travail social, ensuite j'ai effectué un stage dans une institution publique d' Hambourg dans un centre pour enfants en difficultés. Ensuite, j'ai plus tra­vaillé avec des enfants Tziga­nes à l'école primaire. Je suis allé aussi à l'université de Paris 8 en Sciences de l'Education, dans le cadre du programme Erasmus.

Auparavant, j'avais un autre mé­tier, j'étais infirmière. Comme je suis quelqu'un qui aime des con­tacts humains (les échanges) et que dans les hôpitaux les rap­ports étaient superficiels, j'ai pré­féré partir.

Mon choix était simple: suivre une formation débouchant à un emploi fléxible (travail social) où je peux développer des nouvel­les conceptions dans ce travail et élèver mon enfant.

Le travail social en Allemagne est développé, mais je pense qu'il nous manque encore des moyens pour pouvoir faire face à la demande».

**LA COIl.3PAiRAJSON**

**LUTTE SYNDIC ►LE

EFL PANNE ?**

«Dans les années 70, il y avait des révendications politiques par rapport aux travailleurs sociaux, mais plus maintenant. Tout cela s'est calmé».

**Propos recueillis par Damien Mabiala**

«Il nous arrive de nous compa­rer avec d'autres pays, par exemple au niveau de la protec­tion sociale nous sommes der­rière le Danemark et la Suède.

Leurs assistantes sociales tra­vaillent davantage qu'en Alle­magne.

Du point de vue de la formation professionnelle: le travail social est plus développé en Angle­terre et aux USA que chez-nous.

Durant mon séjours d'études à

Paris, j'ai pu me rendre compte ***13***

de la différence existante entre

l'Allemagne et la France, les

choses ne sont pas compara-

bles».

d~appr~â**bonder le philo**

**ess onnei s trovuitleers sociau** ~r

**nce nets :s is sage! âgiclues : nous u ehli**4

**us \_: de es ~~ a nou~ :~~teresse~ au~ ~ raOura~** profess

**14 s eteurs r u~d~as~~tants Se aux dont les t~**

..:

~oignng**es :°ce** on pri,.**blân'**a~,

cnrs ~n~ ate r **Ife**~

**~**

**voilions sec cuu~. que sont sortis du cita**

~ . **social**

~**e stratégie rapin b ou $'agit«il d® savoir! individuel**

entretient **et do descriptions de 4ro ecteires, noi a**v:~ **oisser des:** pistes :iie rr fiexions v

**es cerveau r®fess envie ls surdipNomes a:trnver**s-.

**ni devenir des'tihiloires de DST~ du ~oll®ga Coopératif**'

h~ne **Alpes, r nd compte de cqtto dyogntigne' de sorti d**~ **top: 'du trav , il soda**l~

**e plus, l'enquête** sur **les travailleurs seciaux fréquentant i'univerffi** i**te, offre un éclairage intéressant sur `ce thème.** ..

**partir :des témoignages plus particuliers, on appréhendera mieux lus hésitations, les motivations ©t les proiats des travailleurs**

**sociaux ~ dons lesquels'. .chaque** lecteur **pourra éventuellement se reconnoitre.**

**Lesports ~bor**d®s ,dons ce do**ssier,:ue suggèrent-ils** pas une inter.

.

**rogati®n sur •les composantes de** la cultu**r**e ,professionnelle des fu- ~u~s tra**vailleurs sociaux .**

***A l'heure où il n'est***

***question que de fracture***

***sociale, de* mobilisation**

***générale contre l'exclusion***

***(loi Juppé, été* 95), *de***

***logements pour tous,***

***d'accompagnement social***

***indispensable pour***

***l'efficacité de toutes les***

***mesures a caractère social,***

***il est très facheux de***

***constater que le secteur***

***professionnel chargé de***

***cette mission souffre de la***

***plus grave des maladies :***

***une fuite des cerveaux.***

Au moment où l'imagination, le tonus, la force des convictions, l'intelligence devraient être au maximum, il faut se rendre à l'évidence : une législation rétrograde, une haute administration sclérosée, des politiques salariales et de forma­tion incohérentes de la part des grands em­ployeurs, une pensée "unique" de l'intelligentsia universitaire, ont contribué à vider de sa matière grise un des champs les plus nécessaires à la sur­vie de notre société en crise.

Comment saisir l'ampleur du désastre ? Com­ment expliquer cette désertion ? Pour arrêter l'hé­morragie, redonner foi et vitalité à un corps atro­phié, émietté, intellectuellement dominé, cantonné dans des taches subalternes et désespérantes :

cacher la misère du monde, remplir le tonneau des Danaïdes des besoins élémentaires, calfeu­trer les grands trous de la Justice et de la redis­tribution des richesses avec quelques chiffons dérisoires.

**LES MEILLEURS S'EN VONT**

C'est une formule facile et que l'on entend à propos de bien d'autres corps professionnels du haut en bas de l'échelle sociale : les énarques vont gagner de l'argent dans le privé, les poli­ciers s'installent comme détectives. Chaque pro­fession a son taux de fuite difficile à mesurer. D'ailleurs cela ne pose problème qu'à partir d'un certain seuil.

Qu'on ne s'attende pas à une démonstration mathématique car évidemment les statistiques manquent toujours dans les domaines où elles seraient nécessaires...mais dangereuses ! Nous ne pouvons avancer ici que des indices, des appré­ciations qualitatives, des informations de proxi­mité. Quel travailleur social ne connaît des amis, des camarades de promotion ou de travail, qui ont quitté le secteur à un moment donné et en majorité pour des situations plus attrayantes, à plus haute responsabilité et à plus haute teneur intellectuelle, hier celles de psychologue ou psy­chanalyste, aujourd'hui, de sociologue ou écono­miste ?

Un certain nombre d'enquêtes partielles, réali­sées ici ou là, sur le devenir des titulaires du DSTS (Diplôme Supérieur en Travail Social, le plus haut diplôme professionnel, seulement du niveau Maîtrise) confirme ce mouvement de sortie par le haut. Nombreux sont les Travailleurs So­ciaux qui se sont "dérouillé l'esprit" dans ces formations en alternance, ont attrapé "le virus de la recherche" et ont poursuivi dans des 3èmes cycles universitaires (de 15 à 50 % selon les lieux, les formations et la distance au diplôme).

*15*

L'association AFFUTS (Association Française pour des Formations de 3èmes cycles Universi­taires en Travail Social) (1) que j'ai lancée, il y a 2 ans, pour tenter de regrouper les Travailleurs Sociaux possédant des 3èmes cycles et demeurés dans le secteur social (on les estime à plus de 1.000 actuellement) a permis des sondages en profondeur sur les motivations, les difficultés et les perspectives d'avenir de ces élites intellec­tuelles.

**OU VONT-ILS ?**

Faute de reconnaissance dans leur secteur pro­fessionnel d'origine, d'encouragement, d'aide, de propositions de postes correspondant à leurs nouvelles compétences et légitimes ambitions, ils postulent à des postes d'enseignant-chercheur à l'université, au CNRS ou centres de recherche associés; ils créent des agences d'études, audit, conseil, formation; ils ouvrent des cabinets de consultation psychologique ou psychanalytique; ils entrent dans les grandes entreprises comme Directeur des Ressources Humaines, etc. Ils ex­portent, là où ils peuvent, les fruits longuement mûris de leur expérience et de leur réflexion praxéologique et pédagogique.

Le secteur social ne se rend pas compte - quand il ne s'en félicite pas ! - qu'il perd ainsi des occasions de s'adapter, de se ressourcer, de sor­tir de son apathie et de sa gestion à la petite semaine des problèmes monstrueux de notre so­ciété. Sous la pression de quelque évènement, ils préfèrent consulter et payer à prix d'or des "ex­perts" extérieurs qui ne comprennent rien à la culture professionnelle ou au poids de l'histoire qui pése sur chaque segment des métiers du so­cial. Les organigrammes ou mots d'ordre (quand il en sort quelque chose !) qui en découlent, pa­ralysent un peu plus le système et sont vite re­couverts et digérés par les vieilles habitudes.

**POURQUOI CES DEPARTS

SI DOMMAGEABLES ?**

Nous avons déjà laissé entendre où étaient les blocages qui découragent les meilleures volontés et intelligences. Les divers éléments ont été dé­noncés depuis longtemps et par les voix les plus autorisées (2) : Ministère de second ordre, sus­picion en légitimité de l'intelligentsia (l'Univer­sité ne reconnaît ces "bâtards" qu'elle n'a pas

formés complètement, qui ont le tort d'avoir été praticiens avant d'accéder à la théorie et de ne pas se satisfaire des découpages disciplinaires, qu'à condition qu'ils abjurent leurs origines, ca­chent à tous cette tare congénitale !), absence de filières de formation pouvant conduire aux plus hautes qualifications, rémunérations dérisoires eu égard à la qualité de l'intervention et au service rendu, inexistence de centres de recherche en Travail Social pouvant accueillir ces chercheurs issus du champ et prêts à s'y investir. Une seule citation parmi des centaines recueillies dans les enquêtes pré-citées : "le souhait de 'm'élever l'es­prit' et ensuite de pouvoir arriver à un degré de diplôme tel que je puisse aboutir à ce que je désire...La motivation actuelle est le certificat d'aptitude à la direction de recherche, post-doc­torat permettant de diriger des recherches ... Ce qui explique ma motivation pour le Doctorat et pour les recherches menées parrallèlement à ti­tre professionnel "(3).

En lisant la longue complainte de ces "besogneux du social", on mesure que leur drame est bien de n'être pas des "héritiers" légitimes mais d'être arrivés par le travail et la souffrance à ces posi­tions "intermédiaires" dont ils devraient se satis­faire. Le reste de notre société ne leur pardonne pas ces ambitions démesurées. D'où ce malaise particulier de se sentir rejetés à la fois par leurs ex-pairs et leur nouveau monde. La névrose de classe les guette.

Espérons que le Rapport sur l'Evaluation du dis­positif de formation des Travailleurs Sociaux qui met le doigt sur toutes les failles du système et propose des remèdes urgents sera suivi rapide­ment des "ordonnances" drastiques que la situa­tion exige (4).

**Hervé DROUARD**

Ex-animateur, Docteur en sociologie Président d'AFFUTS Rédacteur en chef de FORUM

1- Présidence et Secrétariat : chez Hervé DROUARD Le Pont Bonnet 44140 MONTBERT Tél et Fax : 40 04 73 47

2 - CHOPART J.N.,1991, *CRISES DU TRAVAIL SOCIAL,* Bilan de 10 années de recherche dans le domaine social in *bulletin MIRE-INFO* n°23.

3 - in document "Le Devenir Professionnel des stagiaires DSTS à l'ITS de Tours", Nov.94, par RIVARD T. LERFAS, p.21.

4 - Rapport sur l'Evaluation du dispositif de formation au Travail Social - rapport présenté par la Mission d'Evaluation, code Mission SO/AC/EO/ C/P 940051- rapport n° 95054 avril 95, 415 pages.

***Le texte qui suit tente***

***d'identifier les***

***caractéristiques des***

***travailleurs sociaux***

***fréquentant l'université de***

***Paris VIII où l'on trouve le***

***taux le plus élevé de***

***salariés* parmi *ses***

***étudiants (l).***

La mobilité importante observée depuis quel­ques années dans le parcours professionnel des travailleurs sociaux est un phénomène qui se per­çoit globalement et varie d'une personne à l'autre. L'accès à l'enseignement supérieur peut être con­sidéré comme une des voies stratégiques possi­bles choisies par les professionnels du champ du travail social cherchant à donner du sens à cette mobilité.

Si, la reprise des études supérieures peut signi­fier pour certains d'entre eux, la recherche d'une promotion sociale et pour d'autres, un moyen efficace d'une reconversion professionnelle à ve­nir, il existe aussi une catégorie de travailleurs sociaux pour qui la reprise du chemin de l'uni­versité n'a d'autre objectif qu'un enrichissement personnel.

Cette utilisation de l'université confirme égale­ment, la place importante qu'occupent aujourd'hui les lieux de formation supérieure dans la société et met en valeur l'image symbolique qu'ils véhiculent à l'extérieur. Cela reviendrait à dire qu'une certaine nouveauté est enregistrée dans les missions des universités qui ne s'adres­

sent plus dés lors aux seuls publics bacheliers ayant suivi un parcours "normal". Au contraire, elles sont de plus en plus invitées à accueillir un public hétérogène ayant des expériences profes­sionnelles.

Selon les données du fichier d'inscription de l'Université Paris VIII (2), prés de 26500 étu­diants étaient inscrits à Paris VIII en 1994-95 dont plus de 40% inscrits en 1994-1995 se sont déclarés "salariés" (10646 personnes). Parmi eux, nous avons repéré 1084 étudiants exerçant le métier de travailleurs social. Il s'agit d'étudiants-salariés travaillant, à plein temps (46%), à temps partiel (30%) exerçant un emploi occasionnel (17%).

Parmi les 1084 étudiants de notre échantillon 696 personnes (64%) déclarent travailler dans le secteur de l'animation socio-culturelle et 388 étu­diants (36%) exercent le métier d'assistant de service social et d'éducateur spécialisé. Ces caté­gories constituent le groupe le plus important des étudiants-salariés de cette Université.

Les données disponibles ne nous permettent pas de découvrir toutes les motivations de ces prati­ciens-étudiants. Mais à la lecture des indicateurs tels que leurs formations choisies, leur âge, leur sexe, leur métier et le lieu géographique où ils travaillent, etc., nous avons essayé de compren­dre leurs stratégies. Elles peuvent surtout nous offrir la possibilité de dégager des thèmes pour une recherche beaucoup plus approfondie dans ce domaine.

**LES ETU D IANTS

TRAVAILLEURS SOCIAUX**

En se référant au fichier d'inscription de ces 1084 étudiants qui constituent notre échantillon de l'en­quête, trois étudiants sur quatre ont déclaré exer-

cer leur métier d'une manière permanente (35% à temps complet et 40% à temps partiel) contre 22% qui le pratiquent occasionnellement (3,4% à temps complet et 18,3% à temps partiel). Au total, les personnes ayant un travail à temps par­tiel constituent la majorité (58%) et seulement 39% pratiquent ce métier à temps complet.

Les femmes constituent plus de deux-tiers de la population observée. Cette féminisation corres­pond bien à la répartition actuelle de la popula­tion des travailleurs sociaux (largement repré­sentée par les femmes) et celle des universités en général et de Paris VIII en particulier (59% fem­mes).

Selon les données de l'enquête, 39% des étu­diants se sont inscrits au niveau DEUG, 33% en licence, et 19% en maîtrise et seulement 8% dans une formation du troisième cycle. La con­centration des étudiants est très variable d'une formation à l'autre car bien qu'ils soient assez nombreux à opter pour les disciplines artistiques (21%), la psychologie (20%) ou 16% pour la formation ECA (3), un nombre moins important s'oriente vers les disciplines économiques et ju­ridiques (plus de 20%) et sciences sociales et humaines (plus de 12%). En revanche, la pro­portion de ceux qui étudient dans les seules

matières "scientifiques" présentes à l'Université (informatique et mathématiques) ne s'élève qu'à 7%. Ces résultats sont assez révélateurs : Ainsi on constate que, pour une bonne partie de ce public, les études supérieures ne correspondent pas aux activités professionnelles effectuées en dehors de l'université.

L'âge des étudiants semble être un autre critère déterminant qui les distinguent des autres étu­diants. Près de la moitié de ces étudiants ont plus de 26 ans dont un tiers plus de 30 ans et 41% de l'échantillon a entre 21 et 25 ans alors que seulement 6% ont moins de 21 ans. L'âge moyen s'élève à 28,4 ans. Il est plus élevé que celui de l'ensemble des étudiants de Paris VIII (27,3 ans) et moins élevé que l'ensemble des sa­lariés de cette université inscrits en 1994-1995 (30,5 ans). Par ailleurs, plus de 40% des inscrits en première année de DEUG, ont plus de 26 ans. Ce pourcentage est respectivement 50% et 60% pour les inscrits en licence et en maîtrise. Ces résultats concernant l'âge des étudiants de notre échantillon sont riches d'enseignements, lesquels peuvent se regrouper en quelques cons­tats:

- on sait que l'institution prévoit un ensemble de mesures pour les étudiants de moins de 27

**Tableau 1 : Niveau d'études en fonction des groupes d'âge**

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|
 | DEUG | licence | maîtrise | **DEA/DESS** | total | effectifs |
| moins **21** ans | 11% | 5% | 0% | **0%** | **6%** | *67* |
| **21-25 ans** | **45%** | **45%** | **39%** | **17%** | **41%** | *441* |
| 26-30 ans | **20%** | **21%** | **18%** | **35%** | **20%** | *222* |
| plus 30 ans | **24%** | **29%** | **43%** | **48%** | **33%** | *354* |
| total | 100% | 100% | 100% | 100% | 100% | *1084* |
| effectifs | *421* | *357* | *201* | *52* | *1084* |
 |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Tableau 2 : Niveau d'études en fonction du temps de travail\*** |
 |
 |
|
 |
 |
 |
 |
 |
 |
 |
|
 | **DEUG** | licence | maîtrise | DEA/DESS | total | effectifs |
| Temps complet | **34%** | **35%** | **36%** | **38%** | **35%** | *384* |
| Temps partiel | **41%** | **39%** | **41%** | **31%** | **40%** | *428* |
| Occasion temps comp | **3%** | **3%** | **4%** | **4%** | **3%** | *37* |
| Occasion temps part | **19%** | **20%** | **15%** | **19%** | **18%** | ***198*** |
| total | **100%** | **100%** | **100%** | **100%** | **100%** | *1084* |
| **effectifs** | *421* | *357* | *201* | *52* | *1084* |
 |
| \*La différence avec 100% dans les colonnes correspond aux étudiants en chômage (37 personnes) |

ans (sécurité sociale, bourses, ...) alors qu'au delà de 27 ans, ces aménagements sont supprimés. Donc, l'étudiant "jeune" est censé ne pas tra­vailler pendant ses études. De plus, on observe la présence d'étudiants qui constituent des cas particuliers ; ou bien ils ont moins de 27 ans mais exercent en même temps un métier ou bien ils ont plus de 26 ans mais ils ne consacrent leur temps qu'à leurs études.

Ces questions qui ne concernent pas seulement notre population d'enquête, peuvent constituer à elles seules des éléments de réflexion pour une problématique nouvelle liée à la présence des pro­fessionnels à l'université. Leurs motivations pour commencer ou recommencer des études supé­rieures et le rapport entre leurs études antérieu­res et leurs activités professionnelles en vue d'un renforcement de leur orientation acquise ou d'une nouvelle orientation, peuvent être considérés comme des indicateurs de cette problématique

- un pourcentage important d'étudiants ne re­lève pas, de toute évidence, de la formation ini­tiale. Ils avaient très souvent fréquenté un autre établissement de l'enseignement supérieur, voire plusieurs avant de venir s'inscrire à Paris VIII. Cet effectif est sans commune mesure avec celui de la formation professionnelle continue (moins de 4% de l'échantillon).

- on peut remarquer la présence de ceux qui commencent assez tard leurs études (les inscrits du premier cycle ayant plus de 22 ans) ou de ceux qui se réorientent pour étudier clans une autre discipline. Les données montrent que sur 349 étudiants inscrits en première année de DEUG, plus de 55% avaient déjà fréquenté un établissement de l'enseignement supérieur.

- pour une autre catégorie d'étudiants, le fait de venir (ou revenir) à l'Université s'inscrit dans la

logique de reprise des études, déjà interrompues, une ou plusieurs fois au cours des années précé­dentes. Les données montrent qu'au moins un tiers des étudiants de la population étudiée a interrompu ses études supérieures plus de 5 ans avant de s'inscrire à Paris VIII. Le fait le plus significatif est l'écart entre l'année de l'obtention du bac et l'inscription à Paris VIII. Les résultats de l'enquête montrent que pour plus de 80% des étudiants, cet écart varie de 1 à 30 ans et pour près de 40% de 1 et 5 ans;

- enfin, comme on a pu le constater au cours de plusieurs enquêtes déjà menées sur le parcours scolaire des étudiants à l'Université (4), on ob­serve que la plupart des salariés suivent leurs études avec un rythme plutôt lent. A cause de leurs activités professionnelles, ils mettent plus de temps que les étudiants inscrits par la voie "classiques" pour mener à terme leurs études.

**UN VRAI METIER

OU UN PETIT BOULOT?**

Le temps de travail en conjugaison avec d'autres variables retenues fait différencier d'une façon marquante le public de notre enquête. Nous avons déjà signalé la présence d'une proportion élevée de ceux qui travaillent à temps partiel (58%). On cherche à savoir si il y a une relation entre la durée de travail et des études universitaires dans le projet global des étudiants. Autrement dit, le temps de travail permet-il de distinguer les tra­vailleurs-sociaux qui suivent une formation uni­versitaire tout en exerçant leur métier avec ceux qui considèrent leur travail comme un "petit bou­lot" durant les études. Les quelques informa­tions complémentaires obtenues par l'enquête, nous montrent que le facteur temps est très im­portant dans le choix des étudiants :

***19***

**11941911162**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Tableau 3 : Le temps de travail en fonction des groupes d'âge\*** |
 |
 |
|
 |
 |
 |
 |
 |
 |
 |
|
 | -21 ans | 21-25 ans | 26-30 ans | +30 ans | total | effectifs |
| Temps complet | **5%** | **12%** | **47%** | **63%** | **35%** | ***384*** |
| Temps partiel | **48%** | **53%** | **39%** | **22%** | **40%** | ***428*** |
| Occasion temps comp | **5%** | **4%** | **3%** | **3%** | **3%** | *37* |
| Occasion temps part | **42%** | **29%** | **8%** | **7%** | **18%** | *198* |
| total | **100%** | **100%** | **100%** | **100%** | **100%** | *1084* |
| **effectifs** | *67* | *441* | *222* | *354* | *1084* |
 |
| \*La différence avec 100% dans les colonnes correspond aux étudiants en chômage (37 personnes) |

- les plus âgés sont ceux qui exercent leur métier à temps plein (81% ont plus de 26 ans), les plus jeunes occupent souvent un post à temps partiel ou travaillent d'une façon occasionnelle (48% de ceux qui travaillent occasionnellement à temps partiel ont entre moins de 21 ans et 70% moins de 26 ans)

- ceux qui travaillent à temps plein viennent plus souvent de loin (province, départements 91, 92 et 93 et 78) alors que les étudiants travaillant à temps partiel exercent plutôt leur service à Paris ou en Seine Saint-Denis. Ce qui traduit une mo­tivation très forte pour les études universitaires chez ceux qui travaillent dans les communes loin de Paris VIII (Saint-Denis) et qui font un dépla­cement géographique important.

- ceux qui font les études dans les disciplines proches des métiers du travail social (Sciences de l'éducation, psychologie, Sciences sociale, etc.) exercent leur métier plutôt à temps plein. En revanche, les étudiants engagés dans les discipli­nes en dehors du secteur du travail social font un travail à temps partiel ou occasionnel.

L'ensemble de ces données met en lumière l'exis­tence de différents types d'étudiants-travailleurs sociaux. Et en se basant sur les résultats obser­vés dans cette étude (âge, discipline, niveau d'étu­des et temps de travail) et d'autres enquêtes déjà réalisées auprès des étudiants de Paris VIII (5), nous pouvons tracer quelques tendances mar­quantes à propos de leur orientation scolaire et de leurs stratégies en relation avec l'emploi exercé.

**STRATEGIES DES ETUDIANTS**

A la lumière de ces données qui viennent de montrer les caractéristiques des travailleurs so­ciaux-étudiants, nous avons tenté d'identifier l'es­sentiel de leurs motivations à fréquenter l'uni­versité. Même si l'enquête révèle que chaque étu­diant attribue une signification individuelle à l'acte de son orientation, cependant les types do­minants de l'orientation chez eux peuvent s'opé­rer à deux niveaux :

Pour certains d'entre eux, l'orientation devient une procédure de réorientation, un changement significatif par rapport aux études antérieures et/ ou aux métiers déjà exercés. C'est notamment le cas de ceux qui ont changé leur domaine d'étu­des ou ceux qui poursuivent les études dans les disciplines sans rapport avec leurs activités pro­fessionnelles. En comparant l'activité profession-

nelle et le domaine d'études, on remarque qu'au moins pour près d'un quart de notre échantillon, on ne trouve pas un lien significatif entre ces deux composants. De même, on a pu constater que plus de la moitié des étudiants inscrits en première année universitaire avait déjà eu une première expérience dans une autre faculté.

Pour une autre catégorie d'étudiants, l'orienta­tion n'est que la suite des études et/ou des expé­riences professionnelles déjà entreprises. Il s'agit d'une évolution dans la continuité pour laquelle les étudiants ont une meilleure préparation théo­rique et pratique dans la poursuite des études à l'Université. On peut dans ce cas parler d'une orientation plus ciblée. Cela concerne les étu­diants pour qui l'entrée à l'université s'effectue dans le cadre de leur formation initiale (les moins âgés, ceux qui viennent directement du lycée,...), ceux qui valident leurs acquis professionnels ou personnels ou les étudiants poursuivant leurs étu­des dans un domaine déjà entrepris.

C'est à partir de ces deux tendances qu'on peut tracer les stratégies les plus importantes mises en place par les étudiants/travailleurs-sociaux :

**Stratégie de continuité

et de la promotion**

Il s'agit d'un choix "cohérent" et une suite logi­que des études et des expériences professionnel­les entreprises par l'individu dans le même do­maine. Les études dans ce cas sont considérées à la fois comme la possibilité d'acquérir une for­mation professionnelle ou un diplôme universi­taire plus élevé (pour pouvoir participer à un concours par exemple) et un moyen continuel vers la promotion sociale. Pour eux, il s'agit en fait de réunir des conditions nécessaire favori­sant leur évolution dans le métier du travail so­cial exercé. On peut citer le cas des étudiants qui pensent accéder aux responsabilités plus impor­tantes, ou bénéficier des salaires plus appropriés à partir du moment où ils pourront faire valoir leur diplômes. "Tout en restant éducateur spé­cialisé, j'ai pu continuer mes études jusqu'à la maîtrise et déjà mes collègues n'avaient pas le même regard sur moi. Et depuis que je suis ins­crit en thèse de sociologie, non seulement j'in­tervient comme formateur, j'ai même envie d'avoir des responsabilités dans la mise en place des formations pour les travailleurs sociaux..." dit un des enquêtés, en précisant qu'il ne quit­tera pas le champ du travail social.

***!A',1~~, '!* ~**

--- ~ ***....* ,J**

**Stratégie de réorientation basée sur un projet professionnel**

Elle vise les changements de métiers ou de do­maines d'études à long terme.

Cette stratégie peut prendre plusieurs sens : Pour certains, les études font parties des moyens de transformation de la situation professionnelle déjà présente ou elles consistent avant tout les moyens à utiliser pour une orientation visant un nou­veau métier. On peut notamment citer le cas des étudiants qui souhaitent entrer à l'IUFM pour devenir enseignant ou continuer les études pour devenir formateurs/chercheurs. Nous avons opéré également cette stratégie chez quelques étudiants voulant s'investir dans les projets de développe­ment dans les pays du Sud, en particulier par l'intermédiaire des ONG, etc.

**Stratégie basée**

**sur l'accomplissement personnel**

Pour certains étudiants, l'obtention d'un diplôme ne vise pas forcément un projet professionnel nouveau. Nous avons pu observer qu'une caté­gorie des étudiants-travailleurs sociaux cher­chaient à développer leurs connaissances théori­ques. "Ce qui me motive avant tout c'est de pou­voir suivre quelques cours qui traitent des sujets intéressants en rapport avec les sciences sociales ou autres..." dit une femme qui travaille comme assistante de service social. Elle pense aussi que cela va lui faciliter son adaptation dans d'autres services, si elle décide de changer de secteur, toute en restant assistante sociale.

Ces trois types de stratégies qui ne peuvent pas être considérés comme une liste exhaustive sem­blent être très présents parmi les étudiants sala­riés. Les différents cas présents traduisent clai­rement l'importance des publics "non-habituels" dans l'ensemble de la population fréquentant les établissements de l'enseignement supérieur. Il s'agit des publics "atypiques" qui se différencient considérablement des personnes ayant un par­cours "normal" (nouveau bachelier entrant à l'uni­versité, ce qui ne travaillent pas,...) et qui cons­tituent selon une estimation, prés de 75% des étudiants inscrits dans les universités françaises (C. Béduwé et J-.M. Espinasse, 1995).

A travers l'exemple des travailleurs sociaux-étu­diants, examiné dans cette enquête, nous pou­vons aussi voir les caractéristiques d'un nombre relativement important des différentes catégories

d'étudiants "atypiques" à l'université et le rôle que celle-ci pouvait jouer pour la mise en oeuvre de leurs stratégies. On peut également observer comment les personnes ayant un parcours inter­rompu entre les institutions scolaires et le mar­ché du travail pouvaient créer des conditions d'une deuxième chance pour leur réussite socio­professionnelle. Ceci signifie surtout que quel­que soit le cas étudié, l'accès à l'enseignement supérieur est perçu comme un outil important

pour la transformation de leur situation. Cette tendance est également très visible chez beau-

coup de travailleurs sociaux qui préparent un Diplôme des Hautes Études en Pratiques Socia­les, mises en place par le groupement des Collè­ges Coopératifs.

Les expériences de Paris VIII et quelques autres Universités plus ouvertes sur les différents pu­blics, mettent aussi en évidence une demande sociale réelle de plus en plus importante, comme le montre la présence du public de l'enquête. Le fait que certains étudiants acceptent de faire par­fois des dizaines de kilomètres afin de poursui­vre leurs études, signifie à la fois leurs motiva­tion pour la reprise des études et en même temps, la réalité de cette demande sociale de plus en plus forte. D'ailleurs, nous avons pu observer cette motivation dans un autre organisme de for­mation supérieure lorsque nous avons vu cer­tains professionnels de l'insertion des personnes handicapées se déplassaient depuis Marseille, Toulouse ou encore le Havre pour suivre leurs études au Collèges Coopératif-Paris.

**EN GUISE DE CONCLUSION**

Si les données de cette enquête ne nous permet­tent pas d'analyser finement l'ensemble des ques­tions posées à propos de la présence des tra­vailleurs sociaux à l'université, on peut cepen­dant présenter quelques enseignements qu'elles nous fournissent.

- La question de mobilité professionnelle qui d'ailleurs ne peut se réduire aux seuls profes­sionnels de travail social, s'inscrit dans une lo­gique généralisée touchant l'ensemble des caté­gories socioprofessionnelles. Les travailleurs-so­ciaux ne sont pas épargnés de ce mouvement et l'université constitue visiblement un des moyens efficaces pour accompagner cet objectif.

- Les travailleurs sociaux sont de plus en plus confrontés aux problèmes sociaux complexes sou-

*21*

vent liés aux changements de la société. Ces com­plexités nécessitent des réponses appropriées pour lesquels, la reprise des études supérieures trouve sa pertinence. Parmi les compétences nouvelles demandées, aux travailleurs sociaux, on peut en particulier parler de nouvelles approches métho­dologiques, des capacités d'expertise des situa­tions sociales difficiles, la recherche d'emploi, les problèmes liés au logement, les cultures des jeunes, etc.

- Le troisième enseignement pourrait révéler l'in­suffisance des petites formations, souvent de cour­tes durées, telles que des Conférences, des jour­nées d'études, des stages de quelques jours, etc. La présence des travailleurs sociaux à l'univer­sité montre que ces praticiens cherchent d'autres types de formations, plus approfondies et da­vantage diplomates...

- Le dernier enseignement de cette enquête se situe au niveau de la gestion d'une double iden­tité professionnelle. En effet, pour une catégorie de travailleurs sociaux qui décident de continuer des études supérieures, la gestion d'une double

"casquette" professionnelle devient réelle dans la mesure où, tôt ou tard, ils seront amenés à choi­sir une nouvelle orientation ; —rester dans le travail social ou exercer un autre métier—.

**M. FARZAD S. P.',IVANDI**

(1) Au niveau national, on ne dispose pas des données pour pouvoir comparer les universités françaises. mais plusieurs études montrent que l'Université pads VIII accueille une proportion très élevée des étudiants actifs (voir R. Ennafaa & S. Paivandi et C. Béduxé & J.-M. Espinasse)

(2)11 s'agit les données issues du fichier informatique d'inscription des étudiants en 1994-1995, exploité par l'Observatoire de la Vie Étudiante de l'Université Paris VIII.

1. Éducation, Communication, Animation
2. II s'agit des enquêtes réalisées dans le cadre des études de l'Observatoire de la Vie Étudiante de l'Université Pads VIII par R. Ennafaa et S. Paivandi depuis 1993. Ces études mettent en évidence que les activités professionnelles influencent considérablement le rythme scolaire des étudiants. Or, ceux qui sont considérés comme "étudiants à temps complet" finissent plus rapidement leurs études.
3. voir M. Farzad & S. Paivandi (1995), M. Farzad &S. Paivandi (1994), R. Ennafaa (1994), R. Ennafaa (1994)

- Aubret, J. & Gilbert, P.(1995). *La reconnaissance des acquis,* Paris : PUF

- Béduwé C. & Espinasse J.-M. "L'Université et ses publics", *Éducation et Formations,* n° 40, 1995

- Berger G. & Mesmer P. M. (1987). - *Les enjeux sociaux de la reconnaissance des acquis, in Pratique de Formation,* numéro spécial, Formation Permanente Université Paris VIII

- Direction de l'évaluation et de la prospective du MEN "DEP" (1994) , Tableaux statistiques, n° 6294, Paris

- Ennafaa R. (1994). Données quantitatives relatives â l'application du décret 1985, *Pratique de Forma­tion, service de Formation Permanente,* l'Université Paris VIII, n° spécial mars 1994

- Ennafaa R. & Paivandi S. (1992). Enquête teste sur les adultes en reprise d'études, rapport DEP/ CRIPPE

* Farzad M. & Paivandi S. (1995). "Université : Reconnaissance et validation des acquis", *Actualité de la formation permanente,* n° 137 (juillet-août 1995).

- Farzad M. & Paivandi S. (1994). *Enquête sur un public d'étudiants entré à l'Université par validation des acquis, in Pratique de Formation,* service de Formation Permanente, l'Université Paris VIII, n° spécial mars 1994

* Peretti de A. (1993). *Controverses en éducation,* Paris : Hachette

- Service des Etudes Informatiques et Statistiques du MEN (1982). Statistiques des étudiants inscrits dans les établissements universitaires, doc. n° 5164

***Parler des* parcours**

***professionnels des***

***travailleurs sociaux qui***

***sont* sortis *du champ du***

**travail *social est souvent***

***difficile car les études font***

***défaut. Nous avons donc***

***choisi de présenter quelques***

***itinéraires. Au* travers *des***

***trajectoires de ces anciens***

***éducateurs devenus patron***

***de bar, consultant en***

***ressource humaine,***

***responsable d'une* SCOOP *ou***

***encore assistante de***

**production, *on découvrira***

***les raisons de leur***

***changement et le regard***

***qu'ils* portent *sur le* travail**

***social actuel.***

Gérard Baglin a exercé pendant 15 ans le mé­tier d'éducateur en milieu ouvert, dans le cadre de la Sauvegarde de l'Enfance. Il a quitté la profession pour devenir, en 1986, consultant en ressource humaine. Pour parler des raisons de son changement, il invoque que «les pratiques professionnelles n'évoluaient pas..., ça tournait en rond».

L'absence de changement et l'insatisfaction gran­dissante qui suivront, le conduira à étendre ses compétences dans le cadre de formation en scien­ces [humaines. il](http://humaines.il) travaille conjointement comme formateur vacataire au GRETA, auprès de jeu­nes en difficulté. «J'ai cru au fait de pouvoir faire deux choses en même temps» confie G. Baglin. A l'issue d'une incursion réussie dans un cabinet de consultant pendant deux années, il décide après une période de congé sabbatique, de créer son propre cabinet : Psynergie. Il tra­vaille actuellement sur la communication et le management en entreprise.

Ce vécu de manque d'ouverture du milieu édu­catif, d'enfermement, voir de clôture est partagé différemment par d'autre travailleurs sociaux qui ont quitté le champ social. C'est le cas d'Edith Farine qui après 4 ans comme éducatrice de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (formation propre au Ministère la justice) dans un foyer et un centre d'orientation et d'action éducative, s'oc­troie une année de disponibilité. Elle décide de reprendre une formation à l'université qui la con­duit, à une Maîtrise en audio visuelle. Une ex­périence concluante en qualité d'assistante de pro­duction au Centre Franc-comtois du cinéma, elle est engagée dans une télévision locale avec la cor responsabilité d'une émission mensuelle

***23***

sur les préoccupations des habitants en haute montagne.

Elle relate que son première expérience profes­sionnelle auprès de jeunes avaient été très éprou­vante? «J'avais des difficultés à faire ce métier, je me sentais dans la marge». Elle poursuit, «com­ment pouvais-je faire passer un message auprès de ces jeunes en entrant moi-même dans la vie professionnelle?». Consciente de son manque de maturité, conjugué à un sentiment d'insatisfac­tion du travail effectué auprès de ces jeunes «qui étaient accueillies quelques temps et re­chutaient après», elle ne peut accepter que les réponses institutionnelles apportées, soit si li­mitées.

E. Farine ne regrette pas son changement d'orien­tation professionnelle. Son statut d'intermittente du spectacle lui permet de trouver un compro­mis favorable entre un désir initial pour l'écri­ture journalistique et celle qu'elle a développé dans l'écriture audiovisuelle (1).

Les études de cas sont trop rares pour tracer une typologie de ces travailleurs sociaux qui sont sortis du champ de leur compétence initiale. Si pour certains, le détour vers une formation diplomante semble expliquer les stratégies em­pruntées par ces acteurs, pour d'autre, elle cor­respond à un projet professionnel initial ou à un choix de vie qui ne pourra se concrétiser que par un changement d'orientation.

J. F. Moulin, a travaillé pendant 15 ans dans un Institut Médico éducatif (IME). A l'age de 40 ans, il décide d'ouvrir un restaurant; le projet échoue. Militant actif dans l'économie sociale, il crée une SCOOP de pain biologique à Caen. Il fabrique depuis plusieurs années des brioches et a même crée des emplois!. Il s'agissait pour lui de «trouver un autre rapport au travail, en dehors du salariat» précise -t-il.

Son désir de changer de profession est le fruit d'une longue maturation ponctuée par des acti­vités dans le domaine de l'audiovisuel et du thé,tre pour enfant. La perte progressive d'intérêt pour son travail d'éducateur et l'absence de perspec­tive de changement le conduit à démissionner 1983.

Autre parcours quelque peu analogue, celui de J. Paul Hanrion, éducateur pendant 10 ans , dans un IME, puis 5 ans en AEMO et 4 ans comme chef de service dans un établissement de polyhandicapés. Il renoue , à l'age de 41 ans, avec un projet d'enfance de devenir serveur. Il ouvre un bar brasserie en 1990, créant ainsi deux emplois. Les raisons de son changement sont à la fois personnelles et professionnelles.

Si la formation d'éducateur , entamée en 1968, lui avait permis de se réconcilier avec les étu­des interrompue en terminale, il garde cepen­dant une certaine déception des enseignements reçus : «j'ai plus appris par moi même que dans le cadre de la formation». Ce qui entame sa motivation professionnelle, c'est l'attitude des collègues de travail «qui jouaient au psycholo­gue et oubliaient d'être des humains» vis à vis des jeunes dont ils avaient la charge. Il garde un excellent souvenir lorsqu'il travaillait seul, en milieu ouvert : «j'ai passé les meilleures journées de ma vie» précise-t-il. Il quitte définitivement le milieu social pour renouer avec une certaine tradition familiale issue du milieu de la restau­ration.

Si ces personnes n'exercent plus leur ancienne profession, peut on dire pour autant qu'elles seraient sorties du champ de leur compétence initiale. Pour être plus précis, ne peut on pas poser comme hypothèse la persistance d'une sorte d'héritage professionnel (qui supposerait des va­leurs communes, des rites...) dans leur nouveau métier ?

Certains témoignages abondent dans ce sens. G. Baglin confit qu'il a une approche plus facile que ses confrères qui sont plus «téchnicistes». «Je suis plus dans le contact» dit il. Ce n'est peut être pas sans raison qu'Edith FARINE est sur­nommée, par ses collègue, «l'assistante sociale». Sa propension à prendre du temps avec les gens qu'elle interview dénoterait-il d'une capa­cité d'écoute propre aux travailleurs sociaux ?

L'expérience de J.P. Hanrion se retrouve dans son contact avec les clients : «ils peuvent se confier à moi..., j'ai une qualité d'écoute» que n' ont probablement pas les autres patron de bar (2).

Ce sentiment partagé que l'expérience acquise antérieurement serait réutilisée dans leur nou­vel emploi pourrait être riche d'enseignement sur la culture professionnelle.

En effet, venir du «milieu» du travail social se­rait-il pour eux une façon de se démarquer de leur homologue professionnel par un attache­ment à certaines valeurs humaines qu'ils réinvestiraient dans leur nouveau métier(une sorte de «plus») ou s'agit-il plus simplement d'une exploitation intelligente de leur savoir faire ? La question reste ouverte. Si cette différence est perçue par les acteurs comme un atout dans leur profession actuelle, ils portent un regard critique sur le travail social actuel : sclérose, ronronnement, habitude, etc.

Les propos portent autant sur les politiques so­ciales que sur les comportements des travailleurs sociaux ; tel le témoignage de JF Moulin «je suis effaré par la logique des conventions sclérosantes... il n'y a pas de renouvellement, chacun se cramponne, ça c'est fonctionnarisé, il n'y a plus de réflexion et plus d'ouverture».

Si on retrouve une certaine nostalgie par rap­port à un passé idéalisé, la critique des solu­tions apportées par le Politique, reste incisive. Opinion partagée par JP Hanrion et G. Baglin qui regrettent le manque d'évaluation du travail des éducateurs et «une difficulté à se remettre en question». Ils devraient, pense ce dernier «élargir leur champs de références, ne pas évo­luer en vase clos». Edith Farine confie «l'impres­sion d'essoufflement des travailleurs sociaux qui sont souvent démunis».

Si leurs objections sont partagées par nombre de travailleurs sociaux qui l'expriment parfois au travers des symptômes de l'épuisement pro­fessionnel, on pourrait s'interroger à juste titre sur cette déperdition des professionnels qui quittent «le secteur» social. Questionnement qui, conjugué avec le nombre de poste vacant (on l'évaluait à 800 postes d'assistants sociaux en France), fonde à s'inquiéter sérieusement de cette «évaporation» de certaines professions sociales avant l'âge de la retraite.

Plusieurs hypothèses peuvent être avancées qui nécessiteraient bien évidemment, une étude sé­rieuse pour en démontrer leur pertinence. L'ab­sence d'une telle recherche n'interdit cependant pas de les exposer :

- l'acquisition de plus en plus fréquente de di­plômes universitaires dans le domaine des scien­ces humaines conduit à une forme de surqualification de certains professionnels et corrolairement à une sous-exploitation de leur compétence (due notamment à une absence d'offre de poste correspondant). D'où une fuite des cer­veaux hors du champ social (3). Le temps de la rupture où le travailleur social cherchera à exercer ses nouvelles compétences là où elles seront prises en compte, pour prendre des configura­tions différentes pour chaque individu. Ainsi, le maintien temporaire d'une double identité pro­fessionnelle, sera peut-être le compromis né­cessaire avant de quitter la profession.

- L'usure professionnelle qui se traduit par une perte de sens dans le travail effectué et par une recherche d'autres satisfactions professionnelles.

La récession économique du marché de l'emploi du secteur sanitaire et social apparaît trop faible pour expliquer ces pertes d'emploi. A contrario, elle peut expliquer la baisse de mobilité et la diminution du turn over qui de fait accentue les probabilités de désinvestissement professionnel. On observe ici ou là d'autres exemples de tra­vailleurs sociaux devenus avocat, juge pour en­fant, inspecteur de police ou directeur de cir­que. On serait tenter de croire que ces trajec­toires professionnelles résulteraient de straté­gies individuelles. Les quelques récits présen­tés, nous invitent à plus de prudence car les déterminants sont plus complexes...

**Eric AUGER**

1. Lire l'interview de Manuel Poirier, ancien éducateur devenu cinéaste et auteur du film «..àlacampagne» Lien social ,n°298 du 16 mars 1995, page 12-13.
2. Lire dans le présent dossier, l'interview de N. Tartier, ancienne

assistante sociale qui a ouvert un bistrot à chanson

(3) Lire l'article de H. Drouard dans le même dossier.

*25*

*26*

***Si l'on admet que l'action sociale se définit comme pratique de ruptures et de* trans-formation, *comment, alors le travailleur social peut-il étre a la fois reconnu comme acteur dans le système et producteur de changement ? Le parcours de* M. *illustre bien, nous semble-*t-il, *ce questionnement qui traverse la profession aujourd'hui O)***

**UN ITINEAIRE DIFFEIEr:T**

J'ai des origines un peu complexes, dans le sens où je suis né dans un autre pays, j'y suis re­tourné. Je parle couramment la langue de ce pays. J'ai eu, non pas une double culture, mais pres­que, puisque par la suite j'ai continué très régu­lièrement pendant mes vacances, donc dans ma jeunesse, à aller dans des camps de vacances pour les gens de ce pays et donc à cultiver mon bilin­guisme et à apprendre la culture de ce pays puis­que dans ces camps de vacances, je pouvais chan­ter, faire les jeux de ce pays...

Alors j'ai été partagé, dès le départ, entre deux traditions et puis surtout je crois que -c'est comme ça, du moins que j'interprète- j'ai fait l'objet d'un rejet par le pays d'accueil parce que j'étais pas tout à fait pareil. En définitive, quand je regarde d'un peu plus près, tout mon itinéraire a été ça : je n'ai jamais été pareil, j'ai toujours été différent. En France, difficile de rentrer à l'école : je n'ai

pas de bases, je suis rentré, d'abord un peu tardi­vement parce que de six à sept ans j'avais été à la maternelle dans cet autre pays. Je viens en France, je redémarre une scolarité, mais là aussi... je n'étais pas bon en grammaire, je n'avais aucune base, même les chants, les trucs comme ça du pays, je ne les connaissais pas, parce que ma famille était elle-même étrangère, je n'avais aucun acquis cul­turel local. J'étais paradoxalement bien intégré et en même temps différent.

**ACCEDER A UNE

RECONNAISSANCE**

Je ne suis pas français d'origine, ce qui me situe immédiatement en extériorité et avec un désir en même temps de m'assimiler, de m'intégrer. Donc je crois que ça m'a beaucoup marqué, ça m'a beau­coup mis en tension et ça a constitué probable­ment un moteur parce que c'est dans ce rapport avec la société d'accueil et moi, ma famille, que j'ai rencontré beaucoup de difficultés et que j'ai nourri, sans doute, beaucoup d'acrimonie, de désir de revanche qui ont fait de cette tension un moteur, un moteur pour accéder, accéder à une reconnaissance, accéder à une place.

Mes parents habitaient en banlieue pas très éloi­gnée, mais là où j'habitais, il y a 40 ans, c'était comme à 200 kilomètres de Paris aujourd'hui : il n'y avait rien. Donc pour aller chercher le pain, il fallait faire 3 kilomètres à pieds ou prendre la voiture, alors que ce n'était qu'à 20 kilomètres de Paris ! C'était un petit îlot, comme ça, on se se­rait cru dans le village d'Asterix le Gaulois : la forêt et rien autour et il n'y avait pas d'école, donc, là aussi, pour aller à l'école, il n'y avait pas grand chose et la plus près, c'était l'école privée, donc je suis allé à l'école privée et c'était une école de filles, donc, moi garçon dans une école de filles, avec quelques autres garçons, mais là aussi, une fois de plus, j'étais dans un milieu qui était un peu différent du mien puisque j'étais un

garçon ! Après je suis allé à l'école communale où il y avait des gosses de milieux populaires et moi j'étais d'une famille bourgeoise, pas forcément très aisée, mais un peu différente.

**DIFFERENCE : UN ELEMENT

DE FRAGILISATION**

Donc j'ai transité pendant deux ans dans une école publique avec des gamins issus de milieux populaires. Et puis on n'a pas voulu de moi au lycée, parce qu'à l'époque, j'étais un peu plus âgé que la norme et il fallait passer un concours pour rentrer au lycée. Il m'a été difficile d'accéder à ce concours, parce que j'avais pas les bases, en gram­maire, la manière de m'exprimer, tourner mes phrases. Je n'étais pas académique, je ne rentrais pas dans la norme du système scolaire français. Du coup, j'ai été mis en pension pendant quatre ans. Là je me suis très bien intégré, je me suis vraiment fendu la gueule pendant quatre ans, c'était très sympa et puis là, je dirai que c'est la religion qui a fait que j'étais, là aussi en rupture par rapport à la communauté dominante, ça n'a jamais posé de problème, mais c'est toujours pour essayer de rendre compte du fait que, partout où je passe, il y a quelque chose en moi qui fait que je suis différent et que cette différence, c'est à la fois un élément de fragilisation et en même temps un élément qui m'oblige à faire des choses, à réagir et qui font que c'est un ressort pour m'en sortir.

Après, j'ai transité par différentes écoles privées, toujours pareil : impossible d'intégrer le système français, l'école française, ça va être la trame, la fin de l'histoire....Donc un barrage de l'école fran­çaise laïque, publique, obligatoire, soi-disant faite pour assimiler et qui, en fait, me rejette. Alors, merci à l'école privée et aussi merci à mes pa­rents, puisqu'ils ont eu les moyens de l'école pri­vée ! Après l'internat de 4 ans, je vais dans une autre école, puis dans une autre, etc.

**REACTIONNEL

ET ACCROCHEUR**

Trois mois avant mon bac, le directeur ne vou­lait plus de moi : j'étais nul, je foutais la pagaille partout. Il a appelé ma mère, il a dit : votre fils n'aura jamais son bac. C'est ma caractéristique, je crois, il suffit qu'on me dise ça pour que je fasse le contraire ; je suis quelqu'un de réactionnel et il

suffit que quelqu'un dise blanc pour que je dise automatiquement noir et que je cherche à argu­menter k noir à ma manière, quitte, ensuite à admettre que c'est un peu idiot, mais je crois aussi que c'est le résultat du fait que j'ai été amené à me battre, à me défendre, pas attaquer parce que je ne suis pas un vindicatif, mais quelqu'un d'accrocheur. Il n'y a pas de mystère, soit tu t'ef­fondres, soit tu te cramponnes. Je crois que ce type de situation, quand tu l'a vécu dès ton en­fance, tout le temps à des occasions différentes, sur des dimensions de la personne différentes, soit tu te flingues, soit vraiment, ça te forge un caractère qui est de t'accrocher.

Alors, donc, j'ai eu mon bac, avec mention bien et c'est évidemment mon pied de nez à ce direc­teur d'école, un pied de nez au système éducatif français dont je suis quasiment le plus fier. C'était assez facile, il faut de la mémoire et du travail qui permet d'organiser tout et puis ensuite resti­tuer de manière relativement intelligente et tu as ton bac. C'est un système qui a ses avantages, mais ça laisse de côté sans doute pas mal d'as­pects de la personnalité, des compétences et des capacités.

Après j'ai été encore en rupture, mais cette fois-ci avec ma famille. J'étais le premier de toute ma famille, de toutes les générations à avoir le bac. Toute ma famille, c'était des représentants de com­merce, des gens comme ça, qui, paradoxalement ont bien réussi dans la vie, parce que, dans le commerce, tu arrives à t'en sortir pour peu que tu trouves un bon créneau, personne n'avait le bac, tout le monde commençait à bosser à 14 ans. Donc, là aussi j'étais le premier à faire des études. Ma mère voulait que je fasse HEC. Elle voulait que je fasse une grande école et moi je n'ai pas voulu et j'ai fait psycho. Tout le monde a bien admis que je fasse psycho sans bien savoir ce que c'était. Là aussi, il n'y avait pas beaucoup de mecs, il y avait beaucoup de filles, là aussi j'étais minoritaire dans cet univers.

Je ne m'engage pas immédiatement, je m'oppose et il faut qu'on m'explique.

J'étais à Nanterre de 66 à 70. Alors inutile de dire que 66-70, c'est quand même une période assez charnière, puisqu'au milieu de 70, il y a 68 et que j'ai vécu 68 à la pointe du combat, si l'on peut dire tout en restant assez éloigné parce que j'ai toujours été quelqu'un difficilement encartable. Je me souviens très bien des Cohen-Bendit et

*27*

des autres, venant pour faire débrayer, en jan­vier, les amphis, des amphis de 500 personnes et moi je refusais de quitter l'amphi. Je suis resté le seul avec une copine, seul dans l'amphi et je ne voulais pas partir avant qu'on m'ait expliqué pour­quoi, avoir une discussion, comprendre la situa­tion. C'est un peu ça mon caractère ; je ne peux pas m'engager, je m'oppose et il faut qu'on m'ex­plique. Si on m'explique et que j'adhère, à ce moment-là je rejoins le combat et j'en suis quasi­ment à la pointe, mais je ne supporte pas qu'on m'impose des trucs.

**FAIRE BOUGER LES CHOSES**

Donc j'ai participé à 68, à tout, de A à Z, là-dessus c'est pas la peine de s'étendre et je crois que ça a rejoint beaucoup ...comment dire ? ..J'ai une culture nord-américaine qui vaut ce qu'elle vaut, mais qui, dans mon esprit, est une culture du mouvement, en tout cas où il y a le mythe du mouvement et en même temps, étant en France d'un milieu étranger, ayant été rejeté, ayant subi, à travers mon itinéraire antérieur, des moments de différenciation, de difficulté, donc j'étais, je crois, très attentif à faire bouger les choses, à les transformer pour qu'elles soient plus accueillan­tes pour tous et pour les travailleurs, en particu­lier. A partir de ce moment-là, j'ai adhéré com­plètement à cette grande illusion qu'on pouvait changer les choses, les transformer à fond. Je suis psychologue de formation, mais là aussi dans la psycho complètement minoritaire. Presque tout le monde était clinicien et moi j'étais psycholo­gue social. Alors même dans mon choix, j'étais complètement minoritaire. Je n'y avais pas réflé­chi, mais quand je regarde, je trouve que cette entrée par la minorité, c'est ce qui me caractérise, en tout cas, c'est ce que je mettrais en avant.

**LE TRAVAIL EN ENTREPRISE**

En 70, je passe ma maîtrise, je me marie et je pars faire mon service militaire dans un service psychologique de l'armée de l'air. Je bossais aussi dans une agence de pub, pas une grosse agence, une petite agence ; on travaillait beaucoup sur ce qu'on appelait à l'époque la créativité et on avait un peu introduit des méthodes de travail d'ori­gine nord américaine, on utilisait ces méthodes pour stimuler le travail créatif dans le cadre de la pub, en particulier, pour créer des logos, des noms de marque, des campagnes publicitaires, etc. Au retour, j'ai intégré une société d'étude de

marché. J'étais responsable de ce qu'on appelait le service des tests de produits. J'avais à ma dispo­sition un petit laboratoire qui était une vraie su­pérette, vers la place Clichy et là, on faisait ren­trer les gens, une centaine de clients et on testait le produit que l'industriel voulait commerciali­ser. C'est là où, d'une certaine manière, j'ai mis en pratique ce que je savais comme psychosociologue. J'ai appris aussi beaucoup.

Au bout d'un an de ma première expérience pro­fessionnelle, j'ai été licencié parce que l'entreprise avait été rachetée par une société américaine. Je m'en foutais...J'étais jeune, il y avait plein de bou­lot, c'était pas un problème. Mais j'ai eu une ex­périence de licenciement : quand on rentre de vacances, qu'il y a une lettre recommandée te disant que tu es licencié, ça m'a beaucoup frappé. Je crois que là, c'est un deuxième aspect, c'est à dire qu'après je serai très sensible à la question du chômage. Je ne l'ai pas vécu, parce que j'ai rapidement retrouvé du boulot, mais ce n'était pas le problème, c'était l'injustice du chômage.

Le licenciement, c'est quelque chose que je ne supporte pas, je ne supporte pas que les gens ne travaillent pas parce que j'estime qu'à travers le travail c'est une liberté, c'est de l'argent, c'est une identité, c'est une sociabilité, c'est tout ça et je ne supporte pas que ce droit là ne soit pas ouvert à tous. En définitive, j'ai eu plein de propositions dans des boîtes de marketing, d'études de mar­ché, c'était l'époque bénie, tu écrivais, tu avais tout ce que tu voulais. Mais j'en avais marre de vendre ce que j'estimais être du vent, à l'époque et puis d'être dans un rapport de fric. J'ai choisi de bifurquer, je suis allé dans une entreprise, une grosse entreprise d'assurance, leader sur son marché. Chargé d'études dans un service d'études de marché, j'y suis resté huit ans et là j'ai beau­coup travaillé : je m'occupais des études qualita­tives, c'était ma compétence.

En fait, j'y suis rentré pour militer, compte tenu qu'au PSU, chaque militant était impliqué dans une action, les uns sur le logement, les autres sur ceci ou cela. Moi j'étais sur le logement et puis après j'ai basculé sur l'entreprise.

**L'EXPERIENCE POLITIQUE

ET SYNDICALE**

J'avais une activité politique, à l'époque issue de ma trajectoire soixante-huitarde :; en gros, c'est le PSU. J'habitais le 18ème, la goutte d'or, quar-

tier remuant et chaud, s'il en était. J'étais dans une section qui s'est rapidement autonomisée et qui, aussi, était une des sections qui restait auto­nome, qui s'est cherchée pendant assez longtemps. On a un petit peu navigué, on a regardé ce qui se passait du côté de la GP, la GR, des Mao, en général, on était assez orientés Mao et ça ne nous convenait pas de trop et après on a abouti plus ou moins à la GOP. J'avoue que j'ai été beaucoup attiré par Mao, au sens où ce qu'il mettait en avant me plaisait pas mal (»D'abord compter sur ses propres forces»). Je trouvais que c'était un bon outil. Je reste toujours séduit par cet outillage intellectuel.

J'étais syndiqué, d'abord à la C.G.T., qui était le syndicat dominant, puis ensuite à la CFDT et donc on a abandonné l'activité politique au bout de quelques années et je me suis consacré à une activité syndicale , j'étais secrétaire, à un moment donné, j'ai eu un rôle important dans le syndicat, enfin bref, on a animé des grèves... Là, j'ai appris ce que c'était que mener une grève, mener des centaines de salariés, ce qui est une expérience assez étonnante, parce que tu te rends compte des responsabilités que tu as, responsabilités quand tu fais monter plusieurs centaines de sala­riés à la direction ou envahir des locaux, ou que tu te trouves dans des rapports de force avec des flics.

C'est une expérience importante. J'ai vécu une expérience que j'ai jamais analysée vraiment, mais je crois que ça m'a aidé pour la suite : me retrou­ver devant un amphi, ça ne me pose pas de pro­blème, je fais mon théâtre, parce que s'adresser à des gens, les mobiliser, les tenir en haleine, c'est tout un truc. Je n'ai jamais réfléchi, mais je crois que ça a été un moment de responsabilité en même temps, parce que où tu emmènes des gens, c'est pas évident.

**UN DOUTE S'INSTALLE

CHANGEWEI IT DE CAP**

Au niveau de l'entreprise, on avait une direction qui était incompétente. On réalisait des études qui étaient d'excellente facture qui coûtaient cher à l'entreprise et l'entreprise ne savait pas vrai­ment les utiliser. Donc au bout d'un certain temps, quand tu vois que ton travail débouche tout le temps dans les tiroirs, tu te lasses. En plus, mon activité syndicale m'avait complètement conduit à une impasse. En outre, on a eu des enfants,

c'était un choix, je ne regrette vraiment pas du tout. C'est moi qui m'arrêtait pour les congés maladie...Quand tu es chargé d'études, c'est à dire cadre, c'est inacceptable, on me l'a bien fait com­prendre ; comme chargé d'études, cadre, syndi­qué, militant syndical foutant le bordel dans la boîte... Soit je changeais radicalement, auquel cas je pouvais accéder à des positions, soit je continuais à m'entêter et c'était le placard, j'en ai tiré les conclusions.

En plus, je voyais que l'activité militante, ça ne changeait pas..., les horizons..., et puis je com­mençais à douter un peu. Où est-ce qu'on va ? Donc il y a un doute général qui s'installe. C'est de là qu'est venue l'idée, je ne sais plus très bien comment, de passer un CAPES de sciences éco­nomiques et sociales. Donc je bossais à plein temps et je préparais le concours par le CNTE à l'époque. Je bossais le matin, le week-end, tout ça et il fallait que je me remette à niveau, parce que je manquais de pas mal d'éléments. Il m'a fallu du temps, c'était une époque où c'était très difficile, puisqu'il y avait l% de réussite. Enfin, au bout de la deuxième ou troisième année, j'ai eu l'écrit et j'en suis fier, parce que je bossais à plein temps et j'ai échoué à l'oral, parce qu'ils n'en prenaient qu'1%. J'étais quand même fier parce que ça me montrait que je pouvait y arriver. J'ai beaucoup appris avec ces quatre ans de prépara­tion, j'ai été sensibilisé à l'économie, à la sociolo­gie, aux maths. Las de cette situation d'échec, j'ai décidé de chercher autre chose. Alors j'ai essayé de regarder ce qui collait avec ce que j'avais envie de faire, les compétences que j'avais,' l'idéologie que j'avais, je ne voulais pas aller n'importe où et, d'une certaine manière, être fidèle avec ce que j'étais et puis il fallait que je sois payé, un seul salaire n'aurait pas suffi, donc il fallait que je trouve une reconversion professionnelle dans le cadre de la formation permanente. Alors au croi­sement de tout ça, c'est tombé sur le métier d'As­sistant de service social. Donc j'ai passé le con­cours : j'ai raté mon CAPES, j'ai réussi le con­cours d'entrée à la formation d'AS, d'ailleurs beau­coup de copains n'ont pas compris pourquoi, d'un statut de psychologue, je passais à un statut d'as­sistant social, ils vivaient ça comme une régres­sion. Moi je n'ai jamais vécu ça comme une ré­gression. Pour moi, je n'avais pas d'a priori, c'était ce que j'avais envie de faire, ça continuait mon investissement politico-syndical autrement et concrètement. Donc j'étais dans la filiation de ce

*29*

610428.521

que je faisais, même si financièrement c'était moins intéressant. Au niveau de mes convictions et in­tellectuellement, il y avait un prolongement, il n'y avait pas de rupture. Et puis je me disais aussi : je vais faire des choses. Il faut redémarrer en bas, ça ne me gène pas de redémarrer en bas, l'essentiel c'est que je monte. Je ne savais pas où j'allais ni comment ni quoi, mais j'y allais, j'allais faire quelque chose.

**ENTREE DANS LE MONDE

DU TRAVAIL SOCIAL**

Donc j'ai intégré une école de travail social et j'ai fait ma formation d'AS pendant trois ans. J'étais bien, là, j'ai vécu une seconde adolescence. Je continuais mon activité militante. J'avais quitté complètement toute organisation politique mais j'avais besoin, quand même, de continuer à agi­ter les idées. J'ai intégré un groupe du PSU, issu de la GOP, en fait, c'était une revue qui s'appelait Partis-pris avec Alain Lipietsz et puis d'autres, notamment un mec que j'aimais beaucoup, qui s'appelait Alain Tercé, un des fondateurs d'une revue informatique (Terminal) et il y avait un tas de militants ex PSU, ex GOP, ex Révolu­tion, etc. On se retrouvait là, une vingtaine et donc, j'ai participé à cette revue pendant plu­sieurs années et là j'ai appris le journalisme, j'ai appris à fabriquer une revue, j'ai continué le dé­bat politique, bref, toute la vie d'une revue d'agi­tation et de réflexion et en même temps... Il fal­lait construire cette revue tous les mois, c'était une expérience fabuleuse.

De ce local est sorti un tas de choses. Et ça, les copains de PEPS ne le savent pas. De ce local est sorti Terminal, avec Alain Tercé. En défini­tive, presque chacun d'entre nous, de cette revue Parti- pris, a donné des rameaux dans des do­maines différents. Alors Tercé et puis un autre - je ne me souviens plus de son nom- ont fondé Terminal. Un autre copain -dont je ne me sou­viens plus le nom- a été l'un des fondateurs d'une des premières revues homosexuelles, avant Gay-pied, je ne me souviens plus et PEPS est venu, d'une certaine manière de Partis-pris, parce que j'ai tout appris à Parti-pris et étant à partir de 79, toujours à Partis-pris, mais en même temps dans une école, de travail social et vu, là aussi ce qui se passait autour du travail social : la déliques­cence de Champs social, le besoin d'une parole venant des travailleurs sociaux et non plus seu-

lement de tous ces intellectuels, type Foucault, Castell et compagnie autour du contrôle social, ce qui était quand même une parole stigmatisante pour le travail social et puis c'est l'époque aussi - on en a beaucoup rendu compte, enfin on avait fait un numéro dans Partis-pris sur le contrôle social, parce que Tercé travaillait à la sécurité sociale et il était très intéressé, on avait fait un colloque autour du contrôle social, notamment.

**TRADUIRE LA PAROLE DES TRAVAILLEURS SOCIAUX**

C'est là que les fils se sont noués, dans ma tête, entre ma nouvelle orientation personnelle qui se dessinait, mon expérience concrète dans une re­vue, le besoin de traduire la parole des travailleurs sociaux quelque part. Je ne pense pas que ce soit faire injure que de dire que l'initiative, elle est quand même venue de moi, parce que je rassem­blais sur ma personne différentes choses qui fai­saient que c'était rendu possible. PEPS est né de cela, autour d'un groupe de copains, dans cette école.

Après les études j'ai bossé pendant cinq ans en polyvalence de secteur sur une très grande cité de la région parisienne, symbolique de beaucoup de choses, des problèmes sociaux qui s'y dérou­laient et du travail qui s'y faisait. J'étais avec une équipe extraordinaire, avec des collègues à qui je dois beaucoup. Je crois que je leur ai donné aussi beaucoup. Là aussi j'étais différent, j'arrivais avec des conceptions complètement étrangères, d'une certaine manière, au travail social traditionnel. J'amenais mon expérience, une expérience d'en­treprise, une expérience économique, une expé­rience alternative aussi, parce que toute ma tra­jectoire politico-syndicale m'avait initié à l'écono­mie social, à ce qu'on appelle le tiers secteur, à toute cette dynamique de l'économie sociale. En plus, ce n'était pas à la mode, mais les différents organisations politiques que j'avais traversé met­taient ça en avant comme la possibilité de cons­truire une alternative au socialisme étatique comme au capitalisme.

Donc j'arrivais là avec tout ça et c'est ce que je leur ai apporté. Même si tout le monde n'a pas suivi, on a travaillé dans le sens du développe­ment local. Pendant plusieurs années on a fait du bon boulot, on a fait des choses passionnan­tes. On a travaillé avec les gens du quartier, de la cité, on a monté des projets avec eux, ça s'est

concrétisés, même si ça n'a pas survécu pour x et y raisons sur lesquelles je ne voudrais pas m'éten­dre. J'ai été passionné par mon boulot et parallè­lement, compte tenu de mon cursus, les études, j'ai rencontré dans le cadre de PEPS, une copine qui était en même temps cadre pédagogique dans une école d'AS,. Elle cherchait un intervenant pour une matière : l'économie sociale. Je lui ai dit que je pouvais le faire et du coup je suis allé enseigner quelques heures par mois. Je bossais et, en même temps, je donnais des cours d'éco­nomie générale et d'économie sociale dans cette école.

**DIRECTEUR DE FORMATION

ET ETUDES DOCTORALES**

PEPS continuait, on le développait comme on pouvait. Et puis, j'ai été contacté par un centre de formation de travailleurs sociaux qui me pro- posait aussi d'intervenir en économie sociale. Il y a eu une opportunité, c'est-à-dire qu'il y a eu un changement d'équipe au niveau de l'école. J'ai postulé et, après une sélection très rigoureuse avec un cabinet de consultants, je suis devenu le responsable de cette formation. J'ai amené un petit peu ce que je considérais comme les orientations qui, à mon avis, étaient importantes. Une des grandes questions que je me suis posée, comme j'ai exercé plusieurs années en polyvalence, j'avais écrit un article dans PEPS en 84 sur comment réussir le changement en polyvalence, un très long article , il doit faire une dizaine de pages. Pour moi c'était une question lancinante. J'ai tou­jours réfléchi à cette question et la manière dont j'ai travaillé comme AS prenait en compte cette question-là. Donc j'ai amené cette réflexion dans la formation avec l'idée de lui donner cette réa­lité, de lui donner, pas un nouveau look, mais une nouvelle orientation, diversifier ses orienta­tions de manière à l'adapter aux enjeux de son époque et ça reste mon credo ! Ensuite j'ai com­mencé un DEA à l'École des Hautes Études. Après j'ai voulu m'inscrire en thèse. J'ai rencontré un certain nombre de personnes qui m'ont aidé à réfléchir et puis, progressivement a réémergé ce qui était la trame de mon interrogation initiale : la polyvalence, son adaptation au changement de perspective et donc j'ai choisi de travailler cette question-là dans le cadre de ma thèse : la trans­formation de la polyvalence sous le coup de la décentralisation et du RMI. J'ai fait un gros tra­vail sur l'avant et l'après en montrant ce que ça a

changé en termes d'organisation du service social et en terme de principes de références. Dans un deuxième» temps, j'ai essayé de voir comment ces différents principes nouveaux se difusaient sur le terrain et, constatant qu'ils se répandaient de manière variable, j'ai essayé d'aboutir à un modèle explicatif de ces variations.

Tous les aspects de ma vie se confrontent à cette question du changement

C'était le sujet de mon travail de thèse qui re­prend une vieille interrogation que j'avais sur la polyvalence, mais de manière fondamentale sur la question du changement. Quand je regarde rétrospectivement, c'est autour de cette question que je n'ai pas arrêté, sans doute, de me confron­ter depuis ma naissance. Tous les aspects de ma vie, d'une certaine manière, se confrontent à cette question du changement : mes engagements po­litiques -c'était autour du changement de société-mon cursus professionnel -là aussi j'ai été très mobile- J'y ai pas beaucoup réfléchi, mais j'ai l'im­pression que cette question du changement me traverse personnellement et en même temps po­litiquement. J'ai donc eu ma thèse, 25 ans après avoir passé ma maîtrise et après m'être marié 25 ans après, jour pour jour au même endroit, à Nanterre. Il y a du changement et en même temps une forme de continuité. J'ai intégré l'université qui est le summum, mais je ne suis pas encore titulaire, je suis contractuel dans le seul poste en France quasiment...

**RETOUR A L'ATTAQUE**

Là aussi, je suis complètement marginal. Même comme sociologue, je suis toujours décalé. C'est ça ma vie, d'une certaine manière, mais j'en ai marre d'être à côté, c'est fatigant d'être à côté, mais tout me pousse à être à côté sans que je le veuille. Donc je compte bien poursuivre mon «décalage» et maintenant, ayant acquis une forme de légitimité, mon grand rêve c'est de filer un grand coup de pied dans la fourmilière, d'essayer de faire bouger. Je vais m'attacher à ça, je ne sais pas si j'y réussirai, je ne sais pas comment ou quoi, peut-être je vais m'endormir, je n'en sais rien...

**Propos recueillis par J.L. DUMONT**

Titres, intertitres et chapôt ont été rédigés parle transcripteur après l'entretien, l'interviewé à souhaiter garder l'anonymat (note de la rédaction).

*31*

*CE N'ETAIT PLUS NOUS QUI DISIONS MERCI, C'ETAIENT EUX QUI NOUS DISAIENT MERCI*

*J'ai rencontre Noelle*

Tartier *le 12 Avril* 1995, *au* Limonaire, *un* bistrot à

*chanson qui nient de fermer*

*ses* portes il *y a quelques*

*jours, par suite d'une*

*mesure d'expropriation de*

*la ville de Paris. Elle a*

travaillé *pendant 14 ans*

*comme* assistante *sociale*

*puis elle vient de fermer*

*avec* regret, *après sept ans*

*et demi d'aventure, son* bistrot.

*PEPS : En quelle année as-tu obtenu ton diplôme d'assistante sociale ?*

Noëlle T : j'ai fait mes études à l'école de Mont­parnasse et j'ai obtenu mon diplôme en 1972 ; c'était après "68" et on croyait pouvoir faire des choses. J'ai commencé à travailler en AEMO à Créteil. J'ai choisi ce métier car j'avais envie d'avoir une vue globale de l'enfant, plus sociolo­gique, moins centrée sur les relations. J'ai donc travaillé 7 ans en AEMO judiciaire... C'est loin tout ça (silence).

En y repensant, le travail n'était pas satisfaisant car c'est une sanction judiciaire, j'étais porte-parole d'un mandat... Le travail en équipe était plus important que maintenant.

A l'époque, on avait plus de moyen qu'en poly­valence de secteur. En terme de projet, de per­sonne, c'était plus satisfaisant que l'assistante

sociale de secteur qui était souvent seule et pres­surée dans son travail.

*PEPS : Et après ?*

Noëlle T : Pour raisons personnelles, j'ai donc déménagé sur Orléans où j'ai travaillé dans un internat dans un IMP-IMPRO, auprès d'enfants - 7 ans de plus (silence).

*PEPS : Quels souvenirs as-tu ?*

Noëlle T : C'était une micro-société enfermante. Il y avait surtout le ronron des équipes. Je suis partie sur PARIS pour des raisons personnelles. Je n'ai pas retrouvé de travail à cause de l'an­cienneté. De plus, j'avais jamais fait de secteur depuis ma formation mais je n'avais pas envie d'y travailler ; j'en avais marre du social.

*PEPS : Qu'est-ce-qui te rebutais dans le "social" ?*

Noëlle T : Le côté rébarbatif, le fait de devoir répondre aux urgences. J'avais un vécu d'im­puissance dans ce métier. Ce qui était épuisant, c'est cette grosse machine administrative qui étouffait toute véilléité de changement. Le tra­vail social communautaire appris à l'école et la réalité de terrain... ça ne bougeait pas, il y avait un fossé !

*PEPS : Votre volonté de changement n'a pas trouvé de concrétisation ?*

Noëlle T : A l'internat, il y avait des parents qui ne connaissaient pas l'établissement où étaient leurs propres enfants. Les placements se faisaient sans que les parents soient invités. Les change­ments, ça n'allait pas loin. Je pense que tant qu'on en restera à un travail social individuel, les cho­ses ne changeront pas.

*PEPS : Comment as-tu occupé ton temps sur Paris ?*

Noëlle T : Je suis restée au chômage quelques temps mais je militais dans des associations d'im­migré. Il y a eu l'opportunité du Limonaire. Le bistrot, c'était un de mes rêves. Le Limonaire,

c'était un bistrot de quartier ; de plus, mon frère vivait dans le quartier depuis 12 ans.

*PEPS : Quelles ont été les réactions des gens que tu connaissais ?*

Noëlle T : Mes collègues de travail n'ont pas été très surpris. Ca a été très dur de se mettre dans la peau d'un commerçant. La gestion du commerce, les rapports avec le personnel ; tout cela n'était pas évident. On voulait mener cela comme une activité autogestionnaire... mais il y a la réalité d'une activité économique, les asso­ciées et le personnel employé. C'était très dur à faire. Ca a duré quand même 7 ans et demi (de 1987 à 1995).

*PEPS : Penses-tu qu'il y ait une sorte de continuité entre ton passé professionnel et ton activité de "com­merçante" ?*

Noëlle T : Il y a un côté décevant entre les contraintes, la routine, les contacts superficiels avec les gens mais ils reviennent, apprennent à se connaître. Il se passait des choses entre des clients avec des suites, des projets qui se créent. C'est plutôt lié aux qualités humaines. Le côté fête et chanson a facilité les échanges, les rela­tions ; les gens se détendaient. On n'était pas loin de "l'hôpital de jour" du Dr Jean Carpen­tier.

C'est un médecin de quartier qui se bat pour la méthadone. Nous avions des clients communs. Le Limonaire était parfois une annexe de son cabinet. Ils ne se faisaient pas jeter de la même façon que dans un autre bistrot. Il y a eu aussi l'équipe du secours catholique qui venait man­ger le midi (leur local n'est pas loin). Lorsque nous avons fermé le Limonaire chaque midi en Janvier 1995, nous avons réfléchi avec le secours catholique comment le Limonaire pouvait met­tre à disposition ce local à midi.

Janvier 1995, les médias donnaient une image du SDF dormant dehors sur des cartons, ven­dant des journaux, etc. Nous avons voulu don­ner une autre image du SDF et renverser un peu la machine au lieu que les SDF aillent man­ger la soupe populaire, c'est eux-mêmes qui fai­saient un repas pour des gens du quartier tous les samedi midi. De A à Z, des SDF géraient le restaurant.

Ils existaient enfin. Un d'eux a dit : "ce n'est plus nous qui disons merci, ce sont les gens qui nous disaient merci" Les contacts paraissent su­perficiels mais il y a une continuité dans le temps.

Un bistrot, c'est un repère dans la vie quoti­dienne des gens... On a même aidé deux person­nes à suivre une cure de désintoxication, ce qui peut paraître contradictoire pour un bistrot.

*PEPS : Comment vous est venue cette idée d'un bistrot cabaret ?*

Noëlle T : Nous étions cinq associés au départ. Daniel, qui avait fait des études de philo et de théologie et qui était permanent d'association. DRIS, qui était animateur dans une équipe d'AEMO. Claudine avec une formation de so­ciologie et HIPPO de formation d'urbaniste. Pour tous, il y avait ce rêve de faire un bistrot comme un lieu de vie.

*PEPS : En quoi le Limonaire était-il différent des autres bistrots ?*

Noëlle T : Chaque bistrot à son âme. Nous ne sommes pas une brasserie.

Je pense que c'est un handicap d'avoir fait du social avant : on fermerait le bistrot deux heures avant : on n'écouterait pas les gens (elle ne parle pas de clients !). On est plus humain, il y a moins de barrière, plus de tolérance. C'est sûr, si je n'avais pas eu connaissance des associations so­ciales, je suis pas sûre que j'aurais réagi de la même manière...

Il y a des bistrots qui sont eux aussi des lieux *33*

d'accueil et qui existent depuis deux ou trois ans. "La folie en tête", "le ramasse miettes" et le "Stromboli" en sont des exemples. Le Limonaire a été l'un des premiers bistrots à chanson ; ça a fait tache d'huile.

*PEPS : Quels sont tes projets pour l'avenir ?*

Noëlle T : Recommencer le Limonaire dans un autre lieu. Depuis quelques temps, nous avons retrouver un local (1) dans le neuvième arron­dissement, alors ceux qui veulent venir passer une soirée agréable...

**Propos recueillis par Eric AUGER**

Pour certains d'entr'eux, ils ont repris confiance en eux et ont pu trouver depuis du travail.

(1) 18 cités des bergeries - Paris 9ème - Ouverture prévue pour la fin octobre.

*34*

***Devenir cadre d'un service***

***social n'est pas* toujours**

***facile quand l'emprise***

***institutionnelle laisse peu***

***de place aux initiatives.***

***Voici le témoignage de cette***

**assistante *sociale qui***

***choisit de* retourner "à *la***

***base", après un essai***

***infructueux a un poste de***

***cadre à la* CRAMIF**

*PEPS : Vous êtes depuis quelques mois à la re­traite, après avoir exercé pendant 32 ans comme assistante sociale à la sécurité sociale. Quelles ont été les raisons du choix de votre métier ?*

Mme ROMAIN : Je voulais être médecin, mais à la fin de mes éludes secondaires, j'ai dû, pour des raisons familiales, abandonner ce projet. J'ai fait alors une formation accélérée de secrétariat-comptabilité et six mois après, je travaillais mais, malgré perfectionnement et promotion, le mé­tier que j'exerçais ne me plaisait pas.

Après plusieurs années, bien que mariée et mère de famille, j'ai décidé de préparer le diplôme d'Etat d'Assistante Sociale, à 28 ans. Ce métier "para-médical", avait, me semble-t-il un rapport avec la médecine, un aspect relationnel et disons "réparateur" qui correspondait assez bien à mes aspirations. Les études comportait à l'époque un tronc commun avec les infirmières et deux an­nées de spécialisation.

J'ai réussi le concours de bourse de la C.R.A.M.I.F. (Caisse Régionale de l'Assurance

Maladie de l'Ile de France); bourse dont le mon­tant n'atteignait pas le tiers de ma rémunération précédente. A noter que trois ans après mon pre­mier salaire d'assistante sociale sera encore infé­rieur. J'ai beaucoup aimé ces études, notam­ment les stages à l'hôpital.

*PEPS : Après votre diplôme, vous avez exercé vo­tre métier au sein de la CRAMIF?*

Mme R : Etre boursière impliquait la redevance de 10 années d'exercice à la CRAMIF. J'ai donc travaillé en polyvalence de secteur dans le 20ème arrondissement de PARIS pendant trois ans, puis il y a eu une réorganisation des services sociaux entre la CRAMIF et la C.A.F. et le départe­ment qui m'ont amené à accepter un poste sur le Hème arrondissement mais en spécialisation "psychiatrie". Je n'ai pas eu à regretter ce chan­gement qui a été la période la plus enrichissante de ma vie professionnelle, où je me suis énormé­ment investie et où j'ai pris beaucoup de plaisir dans mon travail.

Il faut peut être rappeler que la psychiatrie dans le cadre de la sécurité sociale est un travail direct avec les malades, et ce, en liaison avec les méde­cins, les dispensaires, les hôpitaux, le médecin conseil et les services administratifs. J'avais beau­coup d'autonomie et suffisamment de liberté dans l'organisation de mon travail et j'étais reconnue comme partenaire à part entière tant par les ser­vices intérieurs qu'extérieurs; j'avais une hiérar­chie qui me faisait confiance et qui privilégiait la qualité du travail. J'appartenais à un groupe d'étude de travailleurs sociaux en psychiatrie (G.E.T.S.P.) où j'ai pu suivre toutes les forma­tions nécessaires.

Après 12 ans d'exercice, la CRAMIF a décidé de réorganiser le service social en supprimant les services spécialisés(accident de travail, vieillesse, psychiatrie) pour les remplacer par ce qui fut qualifié du terme paradoxal de "spécialisation globale".

J'ai très mal supporté ce changement et je crois pouvoir dire que je n'ai jamais fait le deuil de la "psychiatrie".

*PEPS : Vous avez donc changé de secteur d'acti­vité ?*

**Mme R :** Je n'étais pas parti volontairement. Nous nous étions battu mais les arguments in­voqués, discutés, manifestés... en vain ! Les dé­cisions étaient prises. Les suppressions se sont faites progressivement , service par service, pour mieux diviser.

J'ai donc été affecté sur le 16ème arrondissement de Paris. **Il** y avait sur cette circonscription une certaine concentration de collègues de l'ex-psy­chiatrie. J'espérais qu'il serait plus facile de re­prendre les anciennes méthodes de travail, de faire des réunions de réflexion mais l'opposition par l'inertie était totale.

J'étais très mal à l'aise; j'avais l'impression de ne m'occuper que de personnes âgées. J'ai donc décidé de faire l'école des cadres de mon institu­tion, mais consciemment, je n'étais pas réelle­ment motivée. Je n'avais, à ce moment la, aucune possibilité pour me dégager d'une situation in­confortable que de faire ces études en cours d'em­ploi.

*PEPS : Peut-on dire que cette école a été en quel­que sorte un compromis entre vos aspirations et vos exigences professionnelles et la réalité institution­nelle trop pesante ?*

**Mme R :** Non, j'envisageais cette formation comme un perfectionnement dans le domaine ad­ministratif et juridique. J'étais si peu motivé que j'ai failli abandonner mais il y avait là aussi un perfectionnement en matière de communication et d'animation de groupe qui m'intéressait. Fi­nalement, j'ai été jusqu'au bout... lauréate de ma promotion. J'avais un diplôme en poche... un jour sombre de "ras le bol" j'ai postulé, hélas !

Je me suis retrouvé sur un poste avec une charge de travail très lourde où j'étais "noyée" dans des demandes de fond de secours. Mon travail con­sistait à instruire ces demandes qui occupait les 8/10 de mon temps. "Accessoirement", j'avais des relations avec les assistantes sociales de mon groupe afin de comptabiliser leurs actes profes­sionnels pour les comparer à la moyenne de ceux du département ! Ces statistiques servant à jau­ger l'activité professionnelle du service social, à

l'aune de cette moyenne ! Toute demande de renseignement complémentaire concernant les enquêtes sociales faisaient l'objet d'un écrit dont la copie attestait le sérieux du travail et permet­tait aussi un contrôle de la hiérarchie.

Tout cela me paraissait absurde. Bien sûr, on doit rendre des comptes à son employeur mais en terme d'efficience, comptabiliser des contacts sans s'occuper du contenu n'a aucun sens pour moi. Le contrôle dans une perspective d'évalua­tion par rapport à un objectif clairement défini, oui, mais dénombrer des actes et des dossiers comme un service administratif dont la finalité est de faire le règlement, non!

Même si je n'avais pas une passion pour être cadre, j'avais quand même une certaine idée sur le rôle de l'encadrement que je ne trouvais pas dans mes nouvelles fonctions. Il n'y a avait aucune de place pour un travail d'équipe; tout juste une réunion d'information.

*PEPS : Avez-vous essayé d'obtenir un autre poste de cadre ?*

**Mme R :** Je n'y ai pas pensé. Je voulais retour­ner à la base c'était le plus acceptable pour moi.

*PEPS : Ce malaise dont vous parlez, n'est pas ce rôle de "maton" que l'institution vous assignez ?*

**Mme R :** Je n'aime pas la violence du terme, le contrôle peut faire partie de la fonction de cadre mais c'est peut être en terme d'évaluation qu'il faut appréhender le problème. Mes remises en cause vont susciter des réactions très vives à tous les niveaux.

A la CRAMIF, on est titulaire du poste après 6 mois au cours desquels la Direction est suscepti­ble de dire que je ne conviens pas. Je considérais

que je pouvais dire que le poste ne me conve- 35

nait pas. C'était pour la hiérarchie impossible à EMMEN

entendre. Ce fut quelque chose de terrible à vivre. Je contestais le contenu du poste, on esti­mait que cela ne s'était jamais vu, j'ai subi des pressions incroyables pour que je conserve ce poste. Certains cadres de mon niveau ont réagi de manière très curieuse, d'abord en me soute­nant car elle me disaient avoir eu envie de reve­nir à la base et ensuite, quand j'ai obtenu satis­faction, elles m'en ont voulu.

J'ai eu l'impression que pour changer les choses, il fallait lutter contre tout le monde. C'est dur, surtout avec une hiérarchie très lourde.

PEPS Jr 51 juillet/sept 1995

Finalement, jc suis donc retourné en 1981, sur le 16 ème arrondissement de PARIS où j'ai été très bien acceptée, mais où j'ai retrouvé les pro­blèmes qui m'avaient fait fuir..

*PEPS : Statutairement, avez vous eu une perte de salaire ?*

Mme R : Il n'y a pas eu de perte financière; tout au plus 5%. Je ne crois pas avoir analysé cette expérience comme un échec, peut être comme le deuil impossible, par rapport à mon travail en psychiatrie ou comme le refus de l'inac­ceptable. J'ai cependant trouvé avec mes collè­gues assistante sociale un moyen terme pour faire un travail de continuité, d'étude de réflexion et d'approfondissement.

Une opportunité s'est offerte 3 ans après: le dé­part d'un cadre que je connaissais bien. Le poste et les conditions de travail pouvaient me conve­nir. J'ai repostulé et contre toute attente, je l'ai obtenu...

*PEPS : Comment avez vous pu vous dégager de l'emprise de cette culture d'entreprise basée sur une hiérarchie forte ?*

*Mme* R : Il est vrai qu'il existe une "culture d'entreprise" très rigide à la CRAMIF. Le cadre de "terrain" est un cadre "d'exécution". Il est

considéré comme un bras de transmission de la direction. La règle y est vécue comme immuable et c'est son respect qui compte; toute discussion ou velléité de changement est impensable, comme si l'ensemble de la pyramide allait s'écrouler.

J'ai cependant exercé pendant 10 ans comme cadre en polyvalence de secteur. C'était très différent de la spécialisation sécurité sociale. Il y avait une animation possible et une filière hiérarchique un peu moins rigide.

En devenant cadre, je me suis dit après coup, que je perdais quelque chose du contenu du tra­vail d'assistante sociale. Il m'est arrivé de rece­voir des clients et de ressentir combien s'était différent ma relation d'écoute avec le client. J'étais à une autre place. J'exerçais peut être un autre métier !

Si c'était à recommencer, jc ne ferais plus le métier d'assistante sociale dans les conditions actuelles où l'on demande au service social d'aider à la survie. Nous voilà de retour au social d'an­tan basé sur l'humanitaire et le caritatif pour éviter "le pire": l'explosion sociale...

Peut être faut il que cela explose, c'est la ques­tion que je me pose.

**Propos recueillis par Eric AUGER**

**STAGES EN INSTITUTION**

. La vie quotidienne en institution

. Le temps des repas (alimentation, vie institutionnelle)

. Les apprentissages conditionnement ou pouvoir faire

Des programmes peuvent être élaborés avec les institutions sur des thèmes spécifiques.

Pour tout renseignement, s'adresser au CESAP FORMATION-81 Rue St Lazare-75009 Paris

Tél : 42 81 40 46

**CESAP FORMATION PERMANENTE**

**11/75/03.**682/75

Propose des sessions de formation qui s'adressent à tous les personnels travaillant auprès

des personnes lourdement handicapées.

**SEMINAIRE A PARIS**

Les troubles de la personnalité et du comportement chez ' la personne polyhandicapée

(enfant, adolescent, adulte) : 6/7/8 décembre 1995.

**STAGES A PARIS**

La prise en charge pluridisciplinaire: 15/16/17 Novembre 95

La communication non verbale : 14/15/16 Février 96 et 20/21/22 Mars 96

Le viellissement et la mort des personnes gravement handicapées : 27/28/29 Mars 96

La place des veilleurs de nuit en institution : 3/4/5 Avril 96

De l'éveil sensoriel à la communication : 22/23/24 Mai 96 et 19/20/21 Juin 96

***QUE DEVIENNENT IFS TRAVAILLEURS SOCIAUX APRES L'OBTENTION DU DIPLOME SUPERIEUR EN TRAVAIL SOCIAL (D. S. T . S).***

Depuis 1981, le Collège coopératif Rhône-Alpes (C.C.R.A.) prépare au Diplôme supérieur en tra­vail social. À ce jour, 9 promotions de Travailleurs sociaux ont été conduites à présenter le DSTS de 1984 à 1993.

L'ensemble des 9 promotions représente 158 personnes de qualifications et d'exercices variés : 62 assistants sociaux, 60 éducateurs, 16 anima­teurs, 9 éducatrices de jeunes enfants, 5 con­seillères en économie sociale et familiale, et 6 autres qualifications. Ils exercent pour 62 d'en­tre eux dans des établissements et services de l'éducation culturelle, 11 dans des écoles de for­mation et 12 dans d'autres secteurs d'activité.

Parmi ces 158 personnes entrées en formation, 115 se sont présentées au jury d'examen et 113 ont obtenu le DSTS : soit 72,78 % de diplômés au regard du nombre d'inscrits en formation. Il faut considérer que la durée de formation étant de trois ans, les abandons en cours de formation sont dus pour 1/3 à des événements personnels, 1/3 professionnels, et 1/3 à la formation elle-même.

Au regard du nombre de titulaires du DSTS issu de la formation au CCRA, nous avons en­gagé en 1994 une enquête, à partir d'un ques­tionnaire, visant à repérer le devenir profession­nel post-diplôme des titulaires. L'envoi du ques­tionnaire a permis de recueillir 75 réponses (66,37 % de la population totale).

Ce document veut rendre compte des données essentielles qui ressortent du traitement des ré­ponses.

La population d'enquête est au total de 75 per­sonnes.

Le tableau indique le nombre de réponses au regard du nombre de diplômés par promotion. Nous devons noter que la trajectoire post-diplôme s'étale sur une durée de 10 à 1 an selon les pro­motions.

|  |  |
| --- | --- |
| **Nb****PROMOTIONS d'inscrits Titulaires****en DSTS DSTS** | **Nb de**r**éponses au
questionnaire** |
| **1981-1984** | 19 | **13** | **9** |
| **1983-1986** | 14 | 9 | 2 |
| **1984-1987** | 16 | 12 | 7 |
| **1985-1988** | 19 | 15 | 9 |
| **1986-1989** | 19 | 17 | 8 |
| **1987-1990** | 22 | 15 | 12 |
| **1988-1991** | 16 | 9 | 7 |
| **1989-1992** | 21 | 17 | 7 |
| **1990-1993** | 12 | 6 | 4 |
| **Total effectif** | 158 | 113 | 75 |
| **% total
étudiants/nb
de réponses** |
 | 1 | 0,6637 |

La qualification professionnelle de la population est composée à la fois d'assistants sociaux (30), d'éducateurs spécialisés (29), d'animateurs socio­culturels (5), de CESF (5), d'EJE (3), et autres (3).

**LES FONCTIONS OCCUPEES

A L'ENTREE EN FORMATION**

Les fonctions d'encadrement et de responsabi­lité ont été regroupées en cinq grandes catégo­ries.

* fonction de direction. Elle regroupe ceux qui occupent officiellement un poste de direction : direction d'établissement, direction de service, direction de centre, direction d'école de forma­tion.
* fonction d'encadrement de service. Elle regroupe ceux qui assurent statutairement une fonction d'encadrement d'une unité fonctionnelle : direc­teur adjoint, adjoint de direction, chef de service dans un établissement ou un service social, et les responsables de circonscription ou chef de terri­toire.
* fonction d'encadrement technique. Elle regroupe ceux qui sont dans un statut explicite de chargé de mission, de conseiller technique ou d'expert, ou encore chef de projet, auprès d'un Conseil général, d'une Préfecture, d'une association, d'un établissement ou d'un service.
* fonction de formateur. Elle regroupe ceux qui exercent la fonction de formateur dans les écoles de formation initiale, permanente ou supérieure en travail social. Cette fonction ne comprend pas les moniteurs de stage.
* fonction de responsable d'action. Elle regroupe ceux qui explicitement assurent une responsabi­lité institutionnelle, sans avoir pour autant un statut spécifique, dans la conduite d'une action spécifique : responsabilité d'un projet institu­tionnel, de l'action sur un territoire, de la con­duite d'une équipe de travail, d'une action partenariale, moniteurs de stages...

Au regard de cette catégorisation, à l'entrée en formation la population d'enquête se répartie de la façon suivante :

**Fonctions Nombre dont Statut**

**cadre**

**de direction**

**d'encadrement de service**

**d'encadrement technique**

**de formateur** 9 6

**de responsable d'action**

**Total** 75 33

Parmi les 75 fonctions, 33 ont officiellement le statut de cadre.

**MOBI LITE DES FONCTIONS**

Si nous comparons les fonctions occupées à l'en­trée en formation et les fonctions occupées au moment de l'enquête (juin 94), nous pouvons repérer les changements suivants :

* sur les 7 personnes qui étaient en fonction de direction ; actuellement 5 ont la même fonction, 1 personne est en fonction d'encadrement tech­nique et 1 est formatrice.
* sur les 27 personnes qui étaient en fonction d'encadrement de service : actuellement 12 ont

**Fonctions Nombre dont Statut**

**cadre**

**de direction**

**d'encadrement de service**

**d'encadrement technique**

7 6

27 18

2 1

**de formateur** 9 6

**de responsable d'action**

**Total**

30 2

75 33

7 **6**

27 18

2 1

30 2

la même fonction, 4 sont dans une fonction de direction, 7 sont clans une fonction d'encadre­ment technique, 2 sont formateurs, 1 responsa­ble d'action, et 1 ('autre,) (arrêt de travail pour raison personnelle).

* sur les 2 personnes qui étaient en fonction d'en­cadrement technique : actuellement elles ont la même fonction.
* sur les 9 personnes qui étaient en fonction de formateur : actuellement 7 personnes ont la même fonction, I. personne est en fonction de direc­tion, et une personne en fonction d'encadrement technique.

Par ailleurs, notons que parmi les 33 personnes qui à l'entrée en formation étaient cadres, après le changement des fonctions, 4 personnes ont perdu ce statut. Inversement 36 personnes accè­dent au statut cadre soit par évolution statutaire de leur propre fonction, soit par changement de fonction.

Autrement dit, suite à l'obtention du DSTS, nous pouvons identifier que 39 fonctions nouvelles ont été acquises qui se répartissent de la façon sui­vante :

**Fonction

d'encadre-ment

technique**

1 6

8

7

1

01 fonction.

5

16

**Fonct. Fonction de**

**acquisesFonct. direction initiales**

**Fonction de

direction

Fonction

d'encadre-ment

de service

Fonction

d'encadre-ment

technique

Fonction de

formateur

Fonction de res-**

**ponsable

d'action

Total**

**Fonction

d'encadre-ment

de service**

8

20

**Fonction de Fonction de**

**formateur responsable Autres**

 **d'action** \_

foncltions de direction acquises

d'encadrement

2 de senlices [1](http://humaines.il)

d'encadrement technique

de formateur

je responsable acquise.

7

17 10

4

1

1

**11**

* sur les 30 personnes qui étaient en fonction de responsable d'action : actuellement 9 personnes ont la même fonction, 1 personne est en fonc­tion de direction, 8 personnes en fonction d'en­cadrement de service, 5 en fonction d'encadre­ment technique, et 7 personnes en fonction de formateur.

Au total, sur 75 personnes, 35 se sont mainte­nues dans leur fonction initiale. Essentiellement celles qui étaient dans une fonction de direction et de formateur. Nous remarquerons que la fonc­tion d'encadrement technique est peu représen­tée à l'entrée en formation.

Ainsi, 40 personnes ont changé notablement de fonction, soit 53,3 % de la population. Logique­ment nous pourrions ajouter les changements de fonction qui interviennent au cours de la forma­tion : selon les données du CCRA concernant les promotions DSTS sont de l'ordre de 20 %. Pour l'essentiel, le changement de fonction intervient pour ceux qui initialement étaient dans une fonc­tion de responsable d'action, ou de responsable d'encadrement de service.

**MOILITE DES POSTES**

Indépendamment de la mobilité des fonctions, nous observons une mobilité dans les postes de travail. En effet, il faut considérer que certaines personnes peuvent ne pas changer de fonction tout en changeant de poste de travail. C'est pour­quoi selon cette lecture il apparaît que 46 per­sonnes (soit 61 % de la population) ont changé de poste : 22 personnes ont, après l'obtention du DSTS et le moment de l'enquête, changé d'em­ployeur (29 %), et 24 personnes (32 %) ont changé de poste de travail dans la même struc­ture employeur.

**LES FORMATIONS REAL ISEES

APRES LE DSTS**

Nous constatons que sur l'ensemble de la popu­lation 40 personnes ont déclaré n'avoir engagé aucune formation après l'obtention du DSTS.

Mais il convient toutefois de prendre acte que 35 personnes (soit 46,7 %) ont engagé et réalisé

des formations post-DSTS que nous comptabi­lisons au nombre de 56 formations (certaines per­sonnes engagent plusieurs formations). Celles-ci se répartissent en formation professionnelle, for­mation universitaire et autres.

Au total, 33 formations professionnelles ont été engagées et réalisées selon des durées de plus ou moins 200 heures. Il s'agit de formations opéra­tionnelles ayant pour objet soit des thèmes de management ou de gestion et comptabilité ou encore d'organisation, soit des thèmes d'analyse des politiques sociales ou de problématiques so­ciales spécifiques.

Nous relevons 17 formations universitaires de 3° cycle. Il en résulte :

* 7 DEA : sciences de l'éducation (5), sociologie (1), gestion et administration des entreprises (1).
* 8 DESS : politiques sociales (3), conseiller en développement (1), administration des entrepri­ses (2), communication (1), responsable de for­mation (1).
* 2 doctorats : en sciences de l'éducation et socio­logie.

Dans la catégorie «Autres» nous relevons des for­mations soit universitaires mais autre que 3° cy­cle, soit professionnelles internes à la dimension administrative de la fonction et du statut (atta­ché principal, management supérieur des collec­tivités territoriales...). Cette catégorie regroupe 6 formations déclarées.

Si nous observons le taux d'engagement dans une formation au cours des deux années post-DSTS nous obtenons un taux de 22 % alors que globalement sur l'ensemble nous obtenons un taux de 16,6 % (soit 21,3 % des personnes).

En conclusion de cette étude, nous rappelons les données essentielles que révèle la trajectoire pro­fessionnelle des Travailleurs sociaux après l'ob­tention du DSTS.

* Au moment de l'enquête, une seule personne exerce professionnellement hors du champ de l'Action sociale.
* Nous constatons une forte mobilité des fonc­tions (53,3 %) après l'obtention du diplôme, qui d'une part se répartissent sur l'ensemble des ni­veaux d'encadrement, et, d'autre part occupent les nouvelles fonctions d'encadrement (notam­ment l'encadrement technique intitulé Chargé de mission, Conseiller technique, Expert). Pour la plus grande majorité d'entre eux, le changement de fonction permet d'accéder à une plus grande responsabilité d'encadrement comparée à la fonc­tion précédente.
* Nous constatons une forte mobilité de poste de travail de l'ordre de 61 % de la population.
* Ces deux modalités traduisent l'évolution et la dynamique professionnelle des personnes, et la qualité promotionnelle du diplôme.
* Nous constatons une poursuite des études et de la formation post-diplôme pour 46,7 % d'entre eux, et nous soulignons le fait que 21,3 % ont obtenu après le DSTS un diplôme universitaire de 3° cycle.

Nous souhaitons que les données de cette étude, certes locale, puissent contribuer comme élément de mesure dans le débat déjà engagé sur le déve­loppement du Diplôme supérieur en travail so­cial.

**Joël CADIERE**

Collège Coopératif Rhône-Alpes

6

2

5

28

33

6

17

8

7

56

**Total**

**Formations réalisées**

**Formation profession,**

- 200 h

+ 200 h

DEA

DESS

Doctorat

**s/total**

**Formation universitaire**

**Autres**

***Les pesanteurs du* travail**

***en polyvalence de secteur***

**m'ont *conduit a reprendre***

***des études en Sciences de***

***l'Education ; aujourd'hui je***

***suis formatrice AS mais j'ai***

**toujours *un pied a***

***l'Université ! Ce qui***

***m'interesse, c'est plus le***

***processus que le* résultat.**

**MON PARCOURS**

Adolescente, je souhaitais déjà travailler "dans le social" mais j'étais bien jeune, j'ai donc été d'abord découvrir l'Université (en DEUG AES) avec ses perspectives multidimensionnelles, ses étudiants de tous pays, ses richesses de pensée plurielles etc. Ensuite, en 1982 je suis entrée à 1'Ecole normale Sociale. Les études d'AS m'ont passionnée car j'ai découvert le chemin du tra­vail sur soi, avec le doute et l'inquiétude à tous les tournants mais surtout le plaisir de la décou­verte et des conceptions nuancées.

Puis je suis passée de l'autre côté de la barrière, j'ai commencé à travaillé en 1985 en polyvalence de secteur mais au bout de trois ans déjà je man­quais d'air, d'ouverture et je requestionnais le sens de ma profession. En fait, cela était lié sur­

tout à la mise en place du R.M.I. qui nous surchargeait et aux les lourdeurs administrati­ves et hiérarchiques qui pesaient sur nous ; ainsi l'essentiel se perdait. Pourtant j'aimais beaucoup le contact avec les usagers, ce qui me plaisait surtout c'est le travail pédagogique que je pou­vais faire. Comme le précise Saül Kartz (1), le travailleur social transmet implicitement des va­leurs, une idéologie et j'aimais faire partager aux usagers mon goût du changement, de l'insolite, de l'étrangeté qui permet de mieux produire sa vie, de réduire ses dépendances et de sortir des "prêt-à-penser".

C'est ainsi que j'ai monté quelques projets innovants qui allaient dans ce sens. Ils concer­naient notamment, un travail sur le corps avec des femmes en grande difficultés sociales (2) et un projet d'insertion avec un groupe de SDF ...

Tout ce qui pouvait aller vers de vrais change­ments m'intéressait mais j'ai pris là de lourdes responsabilités. Cela n'était pas sans difficultés car je manquais parfois de soutien et de recul, je connaissais des moments d'abattement qui ne me ressemblaient pas

Alors je suis retournée à l'Université chercher des supports pour penser. Tout en travaillant à plein temps j'ai fais une maîtrise de Sciences de l'Education sur plusieurs années. Pour ce faire, j'ai pris du temps, beaucoup de temps mais je n'étais pas pressée. Les diplômes m'importaient peu.

J'aimais ce travail long et continu, cette activité polyvalente et articulée qui conjuguait la vie pro­fessionnelle et les études (mais aussi la danse

***41***

P.4,91:46.

contemporaine car le corps me parait devoir al­ler de pair avec la tête !)

La maîtrise m'a permis de faire un travail de mémoire sur un sujet qui m'intéressait vraiment (la séduction dans la relation), puis presque "na­turellement" (mais ce naturel reste à interroger !), j'ai poursuivi en DESS (de Conseil et Forma­tion Psychosociologique) car quelques grands "maîtres" tels que J. Dubost, J. Beillerot, s'y trou­vaient (3). J'ai pu là encore articuler la théorie avec ma pratique et mon mémoire tentait l'ana­lyse du projet SDF que je menais alors.

Il y a cinq ans ma vie personnelle a pris la direction du sud de la France, et j'ai quitté la région parisienne, DESS en poche mais sans tra­vail et sans rien connaître de ce pays. Je suis restée un temps "aux aguets" comme dit De­leuze dans son émission du Dimanche soir sur Arte ; j'ai posé ma candidature partout, notam­ment comme formatrice dans un institut de for­mation d'AS, suite à une annonce parue dans les Actualités Sociales Hebdomadaires. Comme je n'étais pas titulaire du DSTS, je n'ai pas été retenue d'emblée, tout cela a traîné six mois, j'hésitais à prendre un poste dans une associa­tion d'insertion RMI où on me proposait le SMIC..., finalement j'ai été acceptée à I'IRTS de Montpellier où je suis toujours aujourd'hui formatrice AS.

Après quatre ans de travail acharné, le bonheur de transmettre s'est encore "entaché" de condi­tions de travail de plus en plus difficile et..., d'ailleurs, je viens de reprendre le chemin de la fac cette année!

**COMMENT COMPRENDRE

CE PARCOURS ?**

Je crois qu'il ne faut pas nier une certaine déter­mination sociologique car un milieu familial "por­teur" (scientifique) m'a donné, je pense, le goût de l'étude et de la rigueur.

Par ailleurs la dégradation des conditions de tra­vail est certainement un facteur qui a contribué à me faire évoluer, elle pose cruellement la ques­tion du sens de la fonction et je ne me sentais plus à ma juste place en secteur quand le travail

administratif nous submergeait et qu'il ne restait plus de temps pour des projets innovants.

Ma stratégie a consisté alors à "veiller au grain" et à prendre des moyens pour garder des champs d'actions qui conviennent à mon éthique de vie. En fait je suis sortie de la dichotomie pesante travail/vacances dans le sens où je préfère pen­ser que la vie est partout et qu'il n'y a pas un temps de survie au travail (qui finit par épuiser) et un temps pour "récupérer". Je conçois donc un emploi du temps plus continu, qui articule constamment le travail (intellectuel mais aussi corporel, relationnel etc.) et le plaisir.

Dans ce sens l'Université m'a paru être un lieu privilégié qui permet de penser, c'est pour moi un lieu de refondation, de re-création qui main­tient l'en-vie ...

Enfin je constate que je suis passée du savoir-faire (d'AS) au faire-savoir (en tant que forma­trice) ce qui me paraît être une façon d'être co­hérente avec mon discours sur le changement comme nécessité, mais aussi de changer dans la continuité.

Etre formatrice c'est mettre mes savoirs à dispo­sition et à profit multiplié dans le sens où je tente d'impulser-propulser les futures générations d'AS. Transmettre la spécificité de notre profes­sion c'est pour moi une façon de la faire connaî­tre, reconnaître et de travailler à comprendre ses constantes évolutions.

Voilà un résumé de mon parcours qui est la cons­truction d'une identité personnelle et profession­nelle.

J'ai quitté quelques heures mon travail de mé­moire de DEA pour écrire ces lignes, excusez-moi j'y retourne !

**Patricia VALLET**

1. Saiil Kartz, in *Le groupe Familial,* n° 130, janvier 1991
2. Cf, article paru dans *PEPS* n° 49, janv./mars 1995
3. Sur J. DUBOST, voir *L'intervention psycho-sociologique,* Paris, PUF, 1987. Voir aussi, J. BEILLEROT, *Voies et voix de la formation,* Paris, éd. Universitaires, 1988

***r t i 4 e s so ei***

|  |  |
| --- | --- |
|  |  |
| **DE LA SUPE** |  |

*Lors d'une formation aux fonctions de superviseur, encadrant technique et consultant, nous avons pensé, élaboré et rédigé à trois un écrit de fin de formation. Nous proposons de poursuivre ici cette écriture plurielle sur un sujet qui reste d'actualité même si le mot paraît hors d'usage : la supervision*

La supervision est née aux USA au début du siècle et a été enrichie par les apports du case-work. Dans un premier temps, intégrée à la formation initiale, elle a connu plu­sieurs étapes liées aux évolutions du travail social. La plus impor­tante de ces étapes a été l'intro­duction de la psychologie, ce pro­cessus allant jusqu'à privilégier l'aspect développement du "moi professionnel" au détriment des deux autres aspects de la supervi­sion, à savoir la responsabilité et la pratique professionnelles (fonc­tions administrative et d'enseigne­ment). C'est à cette période que d'autres professionnels issus des sciences humaines ont investi le champ de la supervision en tant que formateur.

Notre objectif ici n'est pas d'appor­ter une définition précise et actua­lisée de la supervision, mais plutôt de créer un espace pour permet­tre une réflexion sur un des points fondamentaux : de l'exercice du pouvoir à l'autorité nécessaire dans la relation d'aide, quel champ pour la supervision ?

Un retour à certains aspects com­plexes de la formation nous amè­nera à réfléchir à l'identité profes­sionnelle en question dans la su­pervision. Quels enjeux d'autorité et de pouvoir sont à l'oeuvre dans cette relation d'aide particulière ?

LA F L1

P. Dominicé (1992, p. 38), définit la formation comme "une globalité difficile à formuler de l'adulte au savoir, à la réalité sociale, à sa vie personnelle".

Comment un sujet à un moment donné de sa vie décide-t-il d'enga­ger une formation ? Est-ce pour trouver des réponses à des ques­tionnements ou bien est-ce à la suite d'un constat d'insatisfaction individuelle ou institutionnelle dans sa vie professionnelle ?. Dans la multitude de formations existantes, le projet consiste à ajuster les dé­sirs aux propositions réelles, donc à traduire les besoins et les atten­tes en objectifs.

Se former est à la fois un proces­sus de développement personnel

et de changement qui s'intègre dans la vie professionnelle. For­mer met en jeu un acte de forma­tion, une rencontre entre forma­teurs et formés. La supervision en est un exemple. Entre "se former" et "former" se situent les straté­gies de formation. En effet, les actions de formation doivent satis­faire les besoins nouveaux des évolutions et les itinéraires per­sonnels des individus. Les forma­teurs et les superviseurs doivent y être particulièrement attentifs. La formation touche tant à l'enrichis­sement des représentations qu'au renforcement des comportements qu'à la stabilisation des attitudes de façon interactive à des mo­ments différents.

Le choix d'une formation à la su­pervision a été pour chacune de nous un moyen de clarifier nos pratiques. Nous avions expéri­menté positivement cette méthode et vérifié sa pertinence. Nous choi­sissons de développer l'aspect fondamental qu'est la relation su-perviseur/supervision. Elle aide à acquérir une meilleure profes-

*ri* **'EDF**

|  |  |
| --- | --- |
| t *i* | *es s® c* |

sionnalité par une connaissance et une acceptation de soi-même dans une relation en miroir.

C'est une relation vivante et évolu­tive qui facilite l'émergence des potentialités du travailleur social. Elle permet de prendre conscience de ses limites et de comprendre ses modes d'apprentissage. Elle donne une forme professionnelle à ses affects. Les sentiments peu­vent être exposés sans pression, ni coercition, la parole est libre. Il y a un intérêt authentique à ce qui est dit et exprimé.

Dans un cadre dont le superviseur est le garant, chacun est engagé dans un contrat qui n'exclut pas une certaine autorité du supervi­seur en tant que personne res­source. Toutes les richesses de cette relation nous persuadent de l'intérêt et de l'importance de la supervision. C'est dans cette rela­tion que l'identité professionnelle se renforce à un moment où le questionnement des travailleurs sociaux la fragilise. Nous ressen­tons vivement cet aspect dans nos services et dans les écrits profes­sionnels.

**L'IDENTITE PROFESSIONNELLE**

Les crises des professions socia­les sont liées aux crises de la société dont les mutations en cours sont douloureuses, insécurisantes. De ce fait, les politiques créent de plus en plus de nouveaux disposi­tifs entraînant, en outre, l'émer­gence de nouvelles professions du social. Il s'agit d'interroger le sens des actions des profession­nels en place afin de les adapter aux nouvelles données. Il y a mo­dification de la pratique profes­sionnelle, ce qui n'est pas sans atteindre les travailleurs sociaux dans leur identité.

L'identité professionnelle se cons­titue dans un processus interactif entre les professionnels et les réa­lités sociales. C'est à cette articu­lation que la supervision offre une possibilité d'explorer ces modifi­cations dans un cadre neutre et propice à une certaine créativité. Elle est le lieu Où se recrée une

cohérence de la pratique dans ces changements et non celui d'une reprise pure et simple d'un modèle "clé en main". Elle permet que le changement soit travaillé dans une relation d'aide qui n'est pas une tutelle. En ce sens elle se présente comme une pédagogie :

- elle permet un soutien compré­hensif qui vise une autonomie

- elle accompagne une maturation de l'identité

- elle respecte les évolutions de chacun

- elle autorise la remise en cause.

**LES RAPPORTS DE L'AUTORITE ET DU POUVOIR**

Ii se trouve que la plupart des spécialistes s'accordent à définir l'autorité dans les mêmes termes que la pédagogie. Certains as­pects de la relation d'aide se re­trouvent dans la relation pédago­gique. Mettre l'accent sur la di­mension relationnelle de la super­vision, c'est tenir compte du fait qu'elle existe à travers des enjeux de pouvoir et d'autorité, l'autorité se situant plutôt du côté du psy­chologique et le pouvoir du côté de la relation sociale. Dans la relation spécifique de la supervision, le superviseur doit être attentif aux manifestations des effets du pou­voir et de l'autorité. C'est un élé­ment très important, ce qui sup­pose que le superviseur lui-même

soit au clair avec sa propre iden­tité, donc qu'il ait acquis légitimité et légalité au travers respective­ment de ses compétences et du cadre dans lequel il exerce.

Autorité, Pouvoir, Responsabilité: au regard de nos expériences, nous avons compris que ces con­cepts sont à l'oeuvre dans la su­pervision ; non pas d'une ma­nière négative, mais au contraire porteurs d'une créativité qui per­mettra au travailleur social d'être plus efficient avec l'usager et en harmonie avec lui-même.

Notre souhait, à travers cet article, serait d'encourager la poursuite d'une réflexion afin de faire com­prendre l'intérêt et la richesse de la supervision. Nous sommes conscientes d'avoir développé plus particulièrement l'aspect "moi pro­fessionnel" de la supervision : les deux autres fonctions sont bien sûr aussi importantes. Ce que nous voulons préciser, c'est que les tra­vailleurs sociaux de par leurs com­pétences spécifiques sont les plus habilités à gérer de façon adé­quate les trois fonctions de la su­pervision (1).

**Michèle BARRET Laurence CAILLÉ Edith DELACOURS**

(1) Les lecteurs qui souhaitent réagir peuvent directement écrire au joumal qui transmettra aux auteurs.

Chapuis (L.) et Pauillac (J.), *Les relations d'autorités,* éd. Organi­sation, 1989.

Dominicé (P.), *L'histoire de vie comme processus de formation,* L'Harmattan, 1992

Ranquet du (M.), *La supervision en travail social,* Privat, 1976 Sennette (R.), *Autorité,* Fayard, 1980

Friedberg (E.), "Le pouvoir comme problème", in *CFDT aujourd'hui,* n° 44, 1977

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| *T r* ***et v*** | *o* c i | ***\_Ps,vch****`a~t~Ey* |

**DE LA PLAINTE A L'ACTE**

*Laisser la psychanalyse questionner la pratique quotidienne des assistantes sociales polyvalentes de secteur comme le proposait Mme* ***FOURRE*** *dans son article des A. S. H du 21 février 1992, qu'est-ce que cela produit ?*

**TRAVAIL SOCIAL ET PSYCHANALYSE**

*Parce que j'avais fait une cure psychanalytique et que gela avait considérablement*

*changé mon' rapport avec les autres 'et-moi-même:-*

*.*

*Parce que j'ai rencontré en moi LA PAROLF, qui me faitétre et qui, parce qu'elle: est en adéquation profonde avec` ce que je suis,- bouleverse mon"rapport à l'autre et ouvre un espace où l'autre peut exister.:*

*Parce que j'ai toujours ale passionnée par ce métier d'assistante sociale et que j'a toujours cherché à réfléchir sur ce qu'il était, sa fonction, mais aussi, sur ce qu'il*

*produisait, contrôle i? assistance ? véritable-autonomie de l'autre.*

*J'ai un jour décidé de faire Moindre "travail social et psychanalyse, à moins que cela*

*soit eux qui se soient rejoints en moi.*

*Le hemin entrepris n'estpas toujours aisé car il ert constant questionnement, constante recherche: théorique (j'ai travaillé dans la cadre de la Cause Freudienne), pratique (analyse de situation) et sur moi ("cure analytique).*

*frai élaboré un premier texte dont vous trouverez ci joint un résumé (un extrait de ce résumé a été publié dans les ASH du 12 octobre 1994).,*

*Mon hut est ù partir de ce texte d'aider à conceptualiser la pratique sociale, "d la positionner parmi les autres professions dites sociales, lesquelller professions sociales sont pour moi caractérisées par deux points communs*

*- l'usage de la Parole comme un outil principal

leur position d'interface dans le rapport individu/ société.*

*La revue "Parole et pratiques sociales" se propose de lancer tne rubrique rrguliére que' ri thème - Travail Social et Psychanalyse - ce qui suppose :*

*vos réactions à ce premier texte*

*que vous écriviez vous aussi dans. le même sens afin que s'organise iun réseau de retex****mn****:.*

*De a on pourrait imaginer quelques thèmes :*

*l'argent dans la pratique sociale du dü à la dette*

*"acte" ou pas dans le travail social*

*Gi question de l'éthique*

*la Loi*

*la "Parole" comme outil et la question de transfert*

*pratique sociale et pratique analytique - leur champ respectif le désir et les besoins;*

*pratique sociale : fonction et fonctions, etc.*

.Contacter T. TENNI:RONI =04270 BRAS D'ASSE -

Tel 92.34.44.66 (en dehors" des heures de :bureau).

C'est le défi que se sont données, depuis deux ans, une dizaine d'as­sistantes sociales dans le dépar­tement des Alpes de Haute-Pro­vence aidées par J. MARTI psy­chanalyste.

**LE R ES U LTAT :

TROIS AXES DE

TRAVAIL**

Le premier consiste essentielle­ment à s'interroger sur la place du travail social dans le système so­cial. Pourquoi le Travail Social ? Cette réflexion a très vite abouti à dévoiler des malentendus, des leurres; en voilà les principaux : - La cohésion sociale est d'abord l'oeuvre du politique et non des travailleurs sociaux. Confier aux travailleurs sociaux la tâche de soigner les "malheurs" des autres ne doit pas empêcher en premier de lutter contre le mal, origine des malheurs.

Le politique peut et doit travailler à donner un cadre idéologique et législatif qui permettra une cer­taine cohésion sociale, voire la paix sociale, mais le deuxième malentendu est là. Est-ce que le politique peut satisfaire complète­ment autrui au plan de ses biens en société ? La réponse est néga­tive. La multiplicité des dispositifs d'action sociale depuis dix ans est là pour témoigner de cette course sans fin du législateur pour donner quelques petits "biens", quelques petits bonheurs qui n'apparaissent aux yeux des travailleurs sociaux que comme des gadgets.

Enfin et non le moindre constat, le bonheur est-il possible ? FREUD

**Travail *social et psychanalyse***

parle d'une incapacité de struc­ture, l'être humain se définissant plus dans une quête, un mouve­ment, que dans un état stable. Décripter les malentendus, les leurres des discours du Travail Social nous a "libérés" pour pou­voir engager notre réflexion dans deux autres axes.

Le deuxième axe de travail a été engagé autour de ce que Mme FOURRE a appelé la nécessaire conceptualisation de la pratique. Les principales notions travaillées par notre groupe ont été celles de besoin, de désir, de demande. Le concept qui nous a le plus occupé est celui (emprunté à la psychana­lyse) du MANQUE. Le manque, quid ?

**LA FONCTION

DU MANQUE**

Comme l'enseignement de J. LACAN le fait entendre, me semble-t'il, il ne peut y avoir de vie sans désir, il ne peut y avoir de désir que s'il y a manque et le manque fondamental est le manque à être. C'est le manque qui est moteur de la vie. Or nous rencontrons des personnes qui expriment des besoins, qui demandent des biens, de l'argent, un logement, un travail. L'action du travailleur social est de savoir répondre aux besoins fondamen­taux, aux demandes, de telle sorte que la réponse donnée ne comble par "l'autre" (ne l'assiste pas) mais le met en quête, en mouvement. Car si on ne répond que par une éthique de biens on passe à côté d'une éthique de désir, du manque à être.

Passer de la demande de biens à l'écoute du désir donne le cadre de la fonction d'AIDE du travailleur social.

Ce concept du Manque nous con­duit tout naturellement à notre troi­sième axe : la (ou les) fonction(s) du travail social aujourd'hui.

Question d'actualité si on en croit les publications actuelles. Citons entre autre les travaux du Xlème Plan.

La fonction essentielle de l'assis­tant social aujourd'hui est une fonc­tion d'accompagnement, laquelle

consiste en une "réappropriation", redéfinition de la fonction d'aide. Accompagner l'autre comme su­jet d'une société donnée, l'écou­tant dans les demandes qu'il for­mule, dans la position qu'il prend face à celle-ci et à ses institutions. Accompagner afin d'aider la per­sonne à opérer un DÉPLACE­MENT : du besoin au désir, de la plainte à l'expression d'une de­mande, puis à l'approfondissement de celle-ci. A une vie vécue comme un destin écrasant (dont le carac­tère pénible est imputable aux autres), à une vie assumée.

L'acte du travailleur social se me­sure dans l'après-coup. C'est au mouvement, au déplacement qui se fera en l'autre à partir de l'entre­tien, que le travailleur social pourra mesurer l'efficience de son acte et d'acte en acte améliorer sa prati­que.

La fonction essentielle pour le tra­vailleur social n'est pas dans ses actes de boucher les manques, comme l'appelle à le faire la "com­mande politique" mais à ouvrir au manque, à accompagner et à faire en sorte que le bonheur de l'autre soit la rencontre avec le manque d'objet (ceci dit, ne sous-tend pas qu'à celui qui a faim et sans abri, il ne faille pas remédier d'abord à sa difficulté mais tout est dans la manière de la faire).

Les dispositifs qui catégorisent, enferment, sont à utiliser comme outils et non pour boucher les trous du manque à être.

L'approfondissement de cette fonction nous a amené à préciser "de quelle place" l'assistant social aide-t'il. Il y a la place attendue, commandée par les personnes-clients et par les politiques mais il y a celle qu'il assumera lui-même soit une PLACE-CARREFOUR, une place d'où va pouvoir s'élabo­rer la demande et d'où adviendra une orientation. Une place où se rencontrent 2 REELS : celui d'une société donnée dans un temps donné avec son économie, sa cul­ture, ses institutions administrati­ves et politiques, et le réel de la personne avec son vécu, son his­toire.

Une place lieu de passage, une place lieu de rencontre, une place

qui n'est pas un sens giratoire à la DEVOS, elle est un carrefour ouvert à l'inconnu, à la bonne ren­contre, au bonheur.

Une autre fonction que nous ap­pellerons fonction d'interpellation reste à développer. Elle répond à la deuxième mission du travail social sous-entendue dans la dé­finition qu'en donnait l'O.N.0 en 1959 en parlant d'adaptation du "milieu social".

**FORMALC ER CETTE FONCTION**

Accompagner l'autre dans un dé­placement, mais aussi aider la société à un déplacement.

Mieux que quiconque (mais pas tout seul) l'assistant social voit le décalage entre ce que les person­nes vivent et les dispositifs pré­vus, entre l'incohérence et la stra­tification de ceux-ci. Les assis­tants sociaux à leur place peuvent aider les institutions, le système social a opérer un déplacement. La crise n'est pas d'abord la crive du travail social mais la crise d'une société dans laquelle malgré la multiplicité des dispositifs d'ordre social, les personnes n'ont jamais été aussi mal-traitées. Les tra­vailleurs sociaux sur le terrain sont de plus en plus capables d'analy­ser les causes des difficultés, ils peuvent aider à poser les bonnes questions (au législateur de faire le reste) et surtout ils sont là pour rappeler que l'autre "à aider" est d'abord un sujet et non un CLD (Chômeur de Longue Durée), un Rmiste, etc.

f1JR **CONCLU `r**

Pour quoi ? Pourquoi le Travail Social ? Comment le Travail So­cial ?

Nous cherchons un "espace" qui permettrait la rencontre de toutes les réflexions que font les gens de terrain et qui restent paroles vai­nes puisque les auteurs ne sont pas dans des réseaux de recher­che et de publication.

**T. TENNERONI** Conseillère Technique Départementale

**OU LE REFUS DE JE RÉSIGNER**

**1975-1995 ViNCITIÉME ANNIVERSAIRE**

*Cet événement fut en 1975 le premier Festival des arts et de la culture kanak de Nouvelle-Calédonie. « Mélanésia 2000 est la fête de l'espoir d'une Calédonie fraternelle, c'est le pari des organisateurs de ce Festival » (Jean-Marie Tjibaou).*

La nuit tombe et les hommes dan­sent. Et dansent encore. Leurs pieds frappent le sol. Ils bondis­sent dans le froissement des ju­pes de fibres végétales. Ils sont trente danseurs d'Ouvéa, une île de l'archipel Loyalty, à l'ouest de la Nouvelle-Calédonie.

Nous ne sommes pas dans une lointaine tribu de l'île, et les calculs électoraux ne l'ont pas encore ren­dus tristement célèbre. Nous som­mes le 3 septembre 1975, tout près de Nouméa la blanche (1). La danse s'arrête. Jean-Marie Tjibaou s'avance. Sur le ti-shirt et le panta­lon de toile, une simple veste en tissu éponge, rose pale, ornée de fleurs noires, comme s'il voulait montrer qu'au-delà du costume, seul son discours importe. Il s'adresse aux huit mille specta­teurs de toutes ethnies, *"Mélanésia 2000 est la fête de l'espoir d'une Calédonie fraternelle, c'est le pari des organisateurs de ce Festival. La présence de vous tous, qui êtes ici ce soir, nous prouve que nous faisons le même rêve".* Puis il parle au peuple kanak, symbo­lisé par les deux mille hommes et femmes venus de toutes les ré­gions de Nouvelle-Calédonie, les délégations régionales au Festival (2), qui ferment le fond de l'aire de danse par un demi-cercle éclatant de couleurs et de vie. Ce décor à lui seul est un fait social : tous ensemble c'est la première fois qu'ils se rencontrent, probablement depuis le début du monde : *"Vous sentez en vous si vous avez honte ou si vous êtes fiers d'être là. Nous ne sommes pas un peuple décidé*

*à mourir, nous voulons vivre. Nous voulons dire aux Européens que nous voulons vivre ensemble et faire la culture de demain... C'est avec les vieux que nous devons construire la case, ensemble et faire notre union entre anciens et jeunes. Comme je l'ai dit à Ouvéa, le coco qui tombe dans la mers'en va et ne prend racine sur aucun rivage...".*

Ce discours ouvrait Mélanésia 2000, qui se déroula du 3 au 7 septembre 1975, après une pré­paration de dix-huit mois. Huit mini-festivals régionaux avaient eu lieu depuis le début de l'année pour la plupart des mélanésiens, vivant dans l'intérieur ou les îles, qui ne pouvaient venir à Nouméa, ils fu­rent leur participation à Mélanésia 2000. Puis des équipes de volon­taires étaient venus construire la case symbole de leur région surie site ; neuf en tout. Chaque case avait été l'occasion de discours coutumiers. Comme chaque mât central soutenait sa charpente, ceux-ci donnaient une existence réellement kanak au Festival et lui conféraient son authenticité en l'in­tégrant dans l'histoire des clans. Les constructeurs de cases trans­portaient leur civilisation aux por­tes de Nouméa pour la montrer bien vivante et ils le savaient. Ef­fectifs et origine des participants, mais aussi leur manière d'être en­semble, ont constitué un indica­teur de l'impact. Au cours du Fes­tival et, en dehors des rites pu­blics, toutes les rencontres entre les clans furent marquées par des rites traditionnels. Devant dormir

sous le même toit, tous se trou­vaient dans l'obligation de procé­der aux rites coutumiers de recon­naissance. La Parole circulait, elle réactivait des Paroles anciennes ou en liait de nouvelles.

Le jeudi 4 septembre, dans tous les points régionaux, autour des cases, des artisans faisaient la démonstration de leur art: tressage de fibres de pandanus, de feuilles de cocotier, sculpture sur bois, ou même de gestes empruntés à la vie courante, tressage de filets ou feu par friction. **A** coté d'une grande quantité d'objets de facture ré­cente, des objets anciens confiée par des délégations étaient expo­sés. L'après-midi, une démonstra­tion de préparation de bougna (3) prépara le repas du soir pour le­quel toutes les délégations se re­groupèrent pendant que chants et danses se succédaient.

Le vendredi 5, pendant que se poursuivaient les démonstrations d'artisanat, les jeux traditionnels, concours de sagaies, de fronde, mais aussi de gestes très quoti­diens tressage de nattes, confec­tion d'un panier en feuilles de co­cotier, remportèrent un vif succès. Le soir un jeu scénique avec deux cent acteurs, présentant la vie tra­ditionnelle et l'histoire de la coloni­sation, donnât le sens du festival. Le samedi 6, les présentations de chants et danses se déroulèrent de 10 heures du matin jusqu'à la nuit tombante.

Le dimanche 7 septembre 1975 fut consacrée à une présentation

de chants et danses et aux céré­monies de séparation. Au moment du départ de chaque délégation, Jean-Marie Tjibaou, remettait au responsable de la délégation, des présents coutumiers.

Ainsi se termina Mélanésia 2000. Le festival avait enregistré 50 000 entrées, pour une population to­tale de 133 000 habitants.

Resituer l'événement dans son contexte en éclaire la portée. Mal­gré l'absence d'une victoire mili­taire décisive, la colonisation, de­puis 1853, n'a pas épargné les kanak. Comme sous d'autres cieux, elle les contraignit à chan­ger leurs manières d'être, à se renier en abandonnant leurs my­thes, leur personnalité, mais sur­tout leurs terres qui constituent une dimension de leur identité (4). Quant à l'acculturation à la société occidentale la situation n'est pas brillante. En 1975, après une pé­riode d'expansion économique sans précédent (5), la situation de la population salariée mélané­sienne a régressé par rapport à la population totale des salariés (6). Cette intégration frileuse à l'éco­nomie occidentale se fait en bas de l'échelle. Les mélanésiens four­nissent 45 à 50 % (7) des manoeu­vres et les européens 15 %. Les européens sont plus nombreux que les mélanésiens dans toutes les autres catégories (8). Dans leur

*48* propre pays, la responsabilité, la

décision n'est pas le fait des ka­nak, sur 878 agents de maîtrise, 6 sont kanak et 731 européens. On compte 2 cadres kanak pour 863 européens. A l'école, l'égalité des résultats règne entre les ethnies quant aux effectifs scolaires et au certificat d'études primaires, con­solants pour les statistiques du vice-rectorat mais guère efficace pour devenir responsable. Un en­fant mélanésien entre en sixième pour 4 à 5 européens. Le bacca­lauréat constitue le véritable gou­lot d'étranglement vers les postes à responsabilité, que ne franchis­sent que 5 à 10 individualités (9). A force de se voir présenter une vitrine pleine d'objets captivants, sans avoir la clé pour y accéder, la tentation vient de fracasser la vi­trine. Avec Mélanésia 2000 les

kanak proposèrent une autre voie. Elle ne fut guère entendue. Le recul du temps permet de se de­mander si elle était destinée à l'être ou plutôt à prendre date. Pour présenter le dossier du pro­jet, Tjibaou résume la situation en mai 1974 dans des termes que ni la Calédonie ni la France n'étaient habitués à entendre.

*"La motivation profonde de ce fes­tival est la foi en la possibilité d'ins­taurer un dialogue plus profond et plus suivi entre la culture euro­péenne et la culture autochtone.... "En effet, la coloration et la saveur du "CAILLOU" (10) ne peuvent être données que par l'accepta­tion et une certaine assimilation de la culture originelle du pays... Au-delà du festival mélanésien, la perspective [...] est celle d'une grande manifestation d'expression culturelle calédonienne pour 1980 (...], une immense fête de la cul­ture, [...]où toutes les communau­tés (...] viendraient offrir au public calédonien ces patrimoines divers qu'il doit reconnaître comme une richesse unique qu'il doit assumer avec fierté. C'est en effet de cette rencontre que pourra naître une culture nouvelle calédonienne. "Mais la réalisation de ce projet exige une préparation. Le groupe mélanésien surtout, doit retrouver sa fierté dans une personnalité culturelle que les circonstances historiques du peuplement l'ont amené à renier par fidélité à une échelle de valeurs nouvelle qui aujourd'hui le laisse sur sa faim... "Le deuxième objectif du festival est d'une part de faire l'inventaire du "matériel culturel" [mélané­sien]... Par son troisième objectif, le festival doit permettre au cana­que de se projeter face à lui-même pour qu'il redécouvre l'identité qui est la sienne en 1975... Le festival peut 11 ]aiderà reprendre confiance en lui-même et retrouver plus de dignité et de fierté par rapport au patrimoine culturel qui fait partie de l'expérience et de la richesse de l'humanité.*

*"Cette prise de conscience est importante pour "débloquer" psychologi-quementle mélanésien de son complexe d'infériorité lié en grande partie à l'insignifiance*

*culturelle à laquelle il s'est trouvé réduit (les slogans traditionnels étaient "Canaques convertissez-vous ! Civilisez-vous !'). Une des conséquences a été la honte de sa personnalité propre et le mépris de lui-même qu'il noie dans l'al­cool Au nom de la Foi et de la "Civilisation", le canaque a dû se renier. ll faut aujourd'hui, parce que les circonstances sont autres, qu'il affirme son droit d'être et d'exister culturellement en Nou­velle-Calédonie.*

*"...La gloire de la Foi et l'honneur de la "Civilisation" seraient d'invi­ter le canaque à venir au banquet des civilisations, non en mendiant déculturé mais en homme fibre. Et la participation canaque ne peut être que l'affirmation de sa per­sonnalité à travers la possibilité RETROUVÉE de s'exprimer dans sa propre culture.*

*Le festival doit enfin permettre au groupe européen ainsi qu'aux mi­norités ethniques du Territoire, de voir, de connaître et peut-être re­connaître la culture autochtone... La non-reconnaissance qui crée l'insignifiance et l'absence de dia­logue culturel ne peut amener qu'au suicide ou à la révolte..."* Au delà de la revendication cultu­relle de reconnaissance, le sens politique du Festival est que les kanaks fassent le premier pas vers les autres et ainsi montrent au monde et à eux-mêmes leur légiti­mité de premiers habitants.

A trois ans du référendum d'auto­détermination prévu par les ac­cords de Matignon, à un an de l'inauguration du Centre culturel Jean-Marie Tjibaou, Mélanésia 2000 reste l'actualité néo-calédonienne d'aujourd'hui, mais aussi un événement culturel origi­nal fondé sur la volonté très politi­que de faire sortir la culture kanak des catacombes où la colonisation et l'évangélisation l'avaient fait se terrer pour clamer au monde et d'abord à soi-même : *"Nous som­mes vivants ! Nous sommes ka­nak et fiers de l'être !".*

**Philippe MISSOTTE**

Secrétaire général de la Société des Océanistes, Directeur des études au Collège Coopératif-Paris

1. Où les seuls signes kanak matériels apparents, sont les chambranles de case de chaque coté de la porte de l'Assemblée Terroriale, commandées à un sculpteur européen et la case de Canala dans la cour du Musée.
2. Soit 7,32 % de la population kanak de plus de quinze ans
3. Plat traditionnel kanak.
4. *"...Moins de 1 000 actifs agricoles, Euro­péens ou assimilés, contrôlent quelques*

*370 000 hectares de propriétés avec la plus grande partie des 145 000 hectares de locations domaniales... En face 25 000 mélanésiens, (environ 6000 familles) détiennen pour l'essentiel 165000 hectares de réserve et une dizaine de milliers d'hec­tares de concessions privées auxquels on peut ajouter quelques sociétés civiles. SAUSSOL Alain, L'héritage. Essai sur le problème foncier en Nouvelle-Calédonie,* Paris, 1979, Société des océanistes, Mu­sée de l'homme, 500 p. , p. 461. La qualité des sols en question doit aussi être prise en compte. Les kanak, de cantonnements en cantonnements ont été repoussés vers les montagnes très pentues et les terres ari­des, alors que seuls les piedmonts sont réellement fertiles.

1. Le 'boom" du Nickel.
2. En 1964 les kanak sont 29 %du total des salariés, en 1975 : 24 %. 15,66 % de la population active mélanésienne pour 98 % de la population active européenne sont intégrés d'une manière régulière à l'écono­mie moderne. Le reste des salariés est fourni par les ethnies immigrées, du Pacifi­que, Wallisiens et Tahitiens surtout, puis viet-namiens, indonésiens et antillais, et Nivanuatu (Néo-hébridais). Les néo-calédoniens blancs font pression sur le gou­vernement pour attirer ces populations afin d'éviter d'avoir à embaucher des kanak qui n'ont pas pour eux bonne réputation quant au travail.
3. 4831/10628 en 1970 soit 45,46 %, soit 61 % des kanak salariés.
4. 3 207 ouvriers européens contre 1952. Sur 5 358 employés, 630 sont kanak et 3 766 européens.
5. En 1970:9 sont admis sur 16 présentés, en 71 : 4 admis sur 6, en 1972:6 sur 11 présentés, en 73 : 6 sur 15, en 1974, 3 sur 9 et en 75,11 sur 27. Dans le même délai, le total des présentés est passé de 214 à 406 pour une proportion d'admis entre 65 et 70 % selon les années.
6. Appellation familière locale de la Nou­velle-Calédonie.

BIBLIOGRAPHIE A PROPOS DE L'EVENEMENT

*Journal de la Société des Océanistes, N°* 100, Paris, 1995, Société

des Océanistes, Musée de l'Homme, dont une partie est consacrée au

Festival.

*Mwa Véé,* N° 12, Nouméa, septembre 1995, numéro consacré au vingtième anniversaire du Festival, coédité avec le précédent.

MISSOTTE Philippe, *Endogène et exogène en développement mélanésien, Nouvelle-Calédonie 1970-1980,* Paris, 1985, EHESS, thèse de doctorat sous la direction du professeur Henri Desroche, 873 pages + annexes.

TJIBAOU Jean-Marie et MISSOTTE Philippe, photographes, Folco et Rives, *Kanaké, mélanésien de Nouvelle-Calédonie,* Papeete, 1976, Hachette-Pacifique, 120 pages.

BIBLIOGRAPHIE GENERALE TRES ABREGEE

*Mwa Véé,* revue culturelle Kanak, éditée par l'Agence de développe­ment de la culture kanak, BP 478, Nouméa, Nouvelle-Calédonie.

BENSA Alban et RIVIÈRE Jean-Claude, *Les chemins de l'alliance, l'organisation sociale en Nouvelle-Calédonie, (région de Touho - aire linguistique cèmuhî),* Paris, 1982, Langues et cultures du Pacifique 1, Selaf, 286 pages.

BOULAY Roger (avec le concours de BENSA A. et SAUSSOL A.) , *La maison kanak, monographie,* Marseille, 1990, Editions Parenthè­ses, Paris, ORSTOM, Nouméa, ADCK, 168 pages.

Collectif, *De jade et de nacre, patrimoine artistique kanak,* Paris, 1990, Réunion des Musées nationaux, 252 pages.

FREYSS Jean, *Economie assistée et changement social en Nou­velle-Calédonie,* Paris 1995, Institut d'étude du développement économique et social, PUF, 454 pages.

GUTART Jean, *La chefferie en Mélanésie du Sud,* Paris, 1963, Travaux et mémoires de l'Institut d'ethnologie, tome LXVIMusée de l'Homme, 688 pages.

GUTART Jean, *La terre est le sang des morts, la confrontation entre blancs et noirs dans le Pacifique sud français,* Paris 1983,

Anthropos, 328 pages.

LE BLIC Isabelle, *Les kanak face au développement. La voie étroite,* Grenoble, Nouméa, 1993, Presse universitaire de Grenoble, Agence de développement de la culture kanak, 416 pages.

LEENHARDT Maurice, *Notes d'ethnonologie calédonienne,* Paris, 1929, Travaux et mémoires de l'Institut d'ethnologie, tome VIII, Musée de l'Homme, 280 pages plus cartes et hors-textes.

LEENHARDT Maurice, *DoKamo, la personne et le mythe dans le monde mélanésien,* Paris, 1972, Gallimard, 324 pages.

SAUSSOL Main, *L'héritage. Essai sur le problème foncier en Nouvelle-Calédonie,* Paris, 1979, Société des océanistes, Musée de l'homme, 500 p. , p. 461.

***ASSISES***

*L'UNIOPSS, avec le concours de la Fondation de France organise Les assises de l'adaptation des maisons de retraite privées à but non lucratif Date et lieu : 7 et 8 décembre 1995-Parc des Expositions de la Ville de Paris. Renseignement : 21, rue du Fbg St Antoine-75011 Paris-Tél: 49 28 54 45*

***CONGRES NATIONAL***

*L'association Nationale des Assis­tants de Service Social (A. N.A. S.) organise son 50e Congrès National sur le thème : TERRITOIRE Développement social et économi­que : Utopies et Réalités*

*Date et lieu : 28, 29, 30 novembre 1995 à la Maison de la Mutualité-Paris*

*Ces journées affichent la volonté de voir les professionnels jouer pleine­ment leur rôle, quelque soient leur champ d'exercice et leur fonction. Pour tout renseignement et inscrip­tion : 15 rue de Bruxelles-75009 Pa­ris. Tél : 45 26 33 79.*

***CENTENAIRE

DU CEDIAS***

*Dans le cadre de ses activités, le*

*CEDIAS-Musée social organise plu­sieurs manifestations pour les mois à venir :*

*- 20, 21, 22 octobre 95 : Première Salon du livre social*

*- 24 novembre 95 : "Enjeux scientifi­ques et développements de la re­cherche sociale"*

*- Courant quatrième trimestre 95 : "Dictionnaire critique d'action sociale" - 9 février 96 : deuxième journée d'études sur l'histoire des premières écoles de service social et des éco­les d'éducateurs*

*- Premier trimestre 96: Journée d'étu­des : "Robert GARRIC"*

*- Printemps 96 : Journée d'études sur Le logement social et l'habitat social et sur la ville*

*- juin 96 : Les grands débats de l'action sociale*

*Pour tout renseignement : CEDIAS-Musée social-5 rue Las Cases-75007 Paris - Tél : Té! : 47 05 92 46*

***FORMATIONS***

*Les Formations proposées par le Collège coopératif (Paris) 1995/1996*

*Le DHEPS (Diplôme des Hautes Etudes des Pratiques Sociales) Formation de 3 ans pour des acteurs et intervenants sociaux expérimentés*

*Diplôme universitaire (niveau maî­trise) délivré par une Université du Réseaudes Hautes Etudes des Pra­tiques Sociales, après soutenance d'un mémoire de Recherche-Action. - Le couplage DHEPS - DSTS (Di­plôme Supérieur du Travail Social), organisé en liaison avec l'institut Régional de Travail Social de Mon­trouge.*

*. Le DHEPE (Diplôme des Hautes Etudes des Pratiques d'Entreprises) Formation de 3 ans pour des cadres d'entreprises d'économie sociale Diplôme universitaire (niveau maî­trise) délivré par la Faculté d'Aix-Marseille Il.*

*- Le DUPITH (Diplôme Universitaire des Professionnels de l'Insertion des TravailleursHandicapés). Formation de 2 ans pour les professionnels de l'Insertion. Diplôme (niveau licence) réalisé en lien avec le Collège Coo­pératif en Bretagne et délivré par l'Université Rennes I! Haute-Breta­gne.*

*- L'EIL (Entrepreneurs d'Initiatives Locales) Deux degrés, chacun sur quatre mois.*

*Débouchent sur les Certificats déli­vré par le Collège Coopératif.*

*- Les AGORA (ateliers coopératifs de Recherche-Action)*

*Pour tout renseignement : 1 rue du 11 Novembre 92120 Montrouge Tél. (1) 40 92 95 01*

**HUMEUR :UNE RENTREE SOCIALE AGITEE**

EN CETTE RENTREE DE SEPTEMBRE 1995, LA BELLE UNANI-MITE DE FAÇADE DU GOUVERNEMENT CHIRAQUIEN COMMENCE A SE LEZARDER : LE PREMIER INDICE IMPORTANT AYANT ETE L'EXCLUSION D'ALAIN MADELIN, MINISTRE DES FINANCES, SUITE A DES PROPOS TENUS PAR RAPPORT AU RMI ET AUX FONCTIONNAIRES ; PROPOS D'UN LIBERALiSME OUTRANCIER ET INCONVENANT QUI ONT QUELQUE PEU SURPRIS LE PREMIER MINISTRE.

PARALLELEMENT, LES MOBILISATIONS CONTRE LA REPRISE DES ESSAIS NUCLEAIRES DANS LE PACIFIQUE CONTINUENT (63 % DES FRANÇAIS SONT HOSTILES A CES ESSAIS) ; IL FAUT DiRE QUE LES *7* MILLIARDS ENGAGES DANS CETTE ACTION POURRAIENT ETRE BEAUCOUP PLUS EFFICACES DANS D'AUTRES SECTEURS ET NOTAMMENT DANS LES SERVICES SOCIAUX ET DE SANTE. LE POINT D'ORGUE DE CES MOBILISATIONS SERA VRAISEMBLABLE­MENT LA JOURNEE DU 30 SEPTEMBRE AVEC UNE MOBILISATION INTERNATIONALE.

CEPENDANT, LES PREMIERS COUPS BAS COMMENCENT A SE MANIFESTER CONTRE L'ENSEMBLE DES SALARIES : HAUSSE DE LA TVA, AUGMENTATION DES CHARGES SALARIALES, ATTA­QUES NOUVELLES CONTRE LA SECURITE SOCIALE EN PERSPEC­TIVES ET DEREGLEMENTATIONS POSSIBLES DANS LE SECTEUR PUBLIC.

PAR AILLEURS, LE GOUVERNEMENT NE REL,CHE PAS SA PRES­SION CONTRE L'IMMIGRATION, LA LUTTE ANTI-TERRORISTE EN-

GLOBANT TROP SOUVENT DES ARRESTATIONS QUI NE SE JUSTI­FIENT PAS.

DANS L'EDUCATION NATIONALE AUSSI UNE SORTE DE "CHASSE AUX SORCIERES" VA CONTINUER CONCERNANT LES MAITRES AUXILIAIRES ETRANGERS : COMBIEN D'ENTRE EUX SERONT EXCLUS ? DORES ET DEJA, LES SYNDICATS ENSEIGNANTS ANNONCENT UN CERTAIN NOMBRE D'ACTIONS DANS LEUR SEC­TEUR SUR DES REVENDICATIONS ESSENTIELLES, IL EST VRAI QUE LES MOTIFS NE MANQUENT PAS.

AU NIVEAU DU DROIT DES FEMMES, LES NUAGES S'AMONCELENT ; DES INCITATIONS A RESTER AU FOYER AVEC UN SALAIRE MATERNEL AINSI QUE DES RESTRICTIONS A LA CONTRACEPTION ET A L'AVORTEMENT SONT EN PERSPECTIVES.

NON DECIDEMENT, CE GOUVERNEMENT N'A RIEN DE PROGRES­SISTE ET LES TRAVAILLEURS SOCIAUX, LA OU iLS INTERVIEN­NENT, DOIVENT ORGANISER DES PRESSIONS ET DES RESISTAN­CES NOTAMMENT FACE AU CHOMAGE ET A L'EXCLUSION EN GENERAL.

CE NE SONT PAS LES QUELQUES MESURES D'URGENCE COMME LA REQUISITION DE LOGEMENTS ViDES POURTANT EN SOI UNE AVANCEE QUI SUFFIRONT A INVERSER LE PROCESSUS.

OUI DESORMAIS, LE TEMPS EST A LA MOBILISATION.

**RAYMOND CURIE**

**ACTEUR SOCIAL, ME®lATEtJR D'AVENIR**

**ASSEMl3LEE GENERALE ®E PEPS**

Chaque **année PEPS profite de son Assemblée Générale pour ouvrir ses portes à toutes**

**personnes** concernées par les questions **sociales. C'est l'occasion** de lancer un débat sur l'actualité sociale **et** sur les initiatives que l'association Paroles Et Pratiques Sociales pourrait promouvoir avec le concours de tous.

Depuis sa création en 1982, la revue PEPS s'est toujours définie comme unagitateur d'idées >y et comme outil de prise de paroles **et d'actions.**

**Si** vous **êtes lecteur** de PEPS vous **avez pu** déjà mesurer la diversité et la **richesse** de ces contributions. Plus généralement si vous Mes intéressés par un débat **ouvert,** PEPS offre **la possibilité de** saisir des outils **parmi lesquels, un comité de rédaction ouvert e tous, un réseau de partenaires et de correspondants,** l'organisation **régulière de forums et de rencontres, un *centre* de formation...**

Cette **année plus qu'une autre peut-être la complexité des conditions socio-économiques nous** poussent à défendre une voie originale dans le champ social.

La rencontre à laquelle nous vous convions, représente l'opportunité d'élaborer des **éléments de** réponses collectives face aux questions que chacun **se pose dans l'exercice de sa pratique professionnelle ou bénévole** (travail social, **projet associatif, recherche** en **sciences sociales, journalisme...).**

**Nous serions donc très heureux de débattre de tous ces** sujets avec vous lors **de cette rencontre 4**

|  |  |
| --- | --- |
|  | **SAMEDI 2DECEMIBttE 1995 DE 10H A 17t!** 'collège Coopératif n IRSTSrue du 11 novembre - 92 **Montrouge .M°** Pt" d'Orléans - Eus 68 ou 126 |
|  |  |  |

Faites nous part de votre venue et des sujets que vous aimeriez aborder en téléphonant

**au 40 02:.**09. 66 (répondeur) ou en nous écrivant ***à*** PEPS 163 rue de Charonton 7501 2 PARIS.

DONS **3616 ASSOS**

**is mot** *`***zÎé**

***Vous trouverez :***

..,.***.*** .: :.:..:.:.. .. :...:.,. ,,.:

***Li La préséntation:çomplèté de la revue***

***U Le sommaire numéro***

***:O Lia'listé des aneiens dossiers*** *OGes.* ***tar fs d'abonnement***

***.***~

***Et aussi`****d****'artttres services ''atmüirés d'iissocia=***

***.***

***fions, •cüléndriers:d'activité,milliers d'adresses..***

**Ae3C NNEMEN7" (4 NO'+1 N°' GRATUIT**

Etudiant : 130 Frs (+ **justificatif)**

Individuel : 160 Frs

Institutionnel : 250 frs

Soutien : 300 Frs

NUMEnO

45 Frs (port payé)

NUMEROS

**24: QUE DITES VOUS AP RES AVOIR DIT TOX ICOMANI E? 25 : TRAVAIL SOCIAL ET R ESEAUX**

1. **LIBERER LES IDEES POUR SORTIR DES PRISONS**
2. **FORUM SUR LE R.M.I.**

**28 : BANLIEUE CENT VISAGES**

**29:REUSSITESCOIAIRE**

**30:TRAVAILSOCIALETBICENTENAIRE DE LA REVOLUTION**

1. **INSERTION DES HANDICAPES ETTRAVAILSOCIAL**
2. **LES CULTURES DELARUE**
3. **EPUISEMENT PROFESSIONNEL DANS LE TRAVAIL SOCIAL**
4. **LESTRAVAILLEURS SOCIAUX DOIVENT-ILS DISPARAITRE? 39:' IMMIGRATION', DANS QUEL SENS?**
5. **FEMMEIMMIGREE, D'UNE RIVE AL'AUTRE**
6. **LES FIGURES DE L'INSERTION (épuisé)**

**42 :SENS DU TRAVAIL SOCIAL ET PROJETS POUR L'AVENIR(épuisé)**

**43 :ASSISTANTES SOCIALES : UN MOUVEMENT CONCASS**

1. **LA PLACE DE L'ECRITURE DANS LE TRAVAIL SOCIAL**
2. **LES ENJEUX DE LA FORMATION**
3. **LES NOUVELLES SOLIDARITES

47 :LE COMITE: UN OUTIL, DES HOMMES**
4. **YA-T-IL ENCORE UN TRAVAILLE UR SOCIAL DANS LESECTEUR.**
5. **LES NOUVELLES TECHNOLOGIES DE COMMUNICATION**
6. **L'ACCES AU LOGEMENT**

Nom/Prénom

Adresse ~

Je désire prendre ..... abonnement(s)' (4 N

No gratuité choisir dans la liste

Je commande les numéros suivants

(chèque à l'ordre de PEPS)

Je désire recevoir une documentation (rôle des correspondants, fonctionnement du comité de rédaction, forums) :

A retourner à PEPS - 163 rue de Charenton

- 75012 PARIS

*Notre motivation rédactionnelle s'appuie sur des demandes des travailleurs sociaux qui; directement*

*ou indirectement exercent leur métier en rapport avec le monde du handica*

*Nous privilegierons des situations de travail ou de formation dont l'objeëtifprincipal:vice*

*l'insertion des personnes handicapées au travers d'initiatives localisées, inédites. innovantes... Nous essayerons de comprendre si ces pratiques sont généralisables Parmi ces voies, la*

*particzpation;des travailleurs sociaux, des formateurs, des chargés de mission, ainsi*

*chercheurs est proposée .*

* *HISTORIQUE*

*Cette partie plutôt théorique, comprend la présentation des Lois, des mesures, des noïi ns, des:*

*termes liés à la question de /andica*

* *PRATIQUES INNOVAN*

*Présentation des pratiques c'onlibuant à l'insertion, les critères de l'innovation, les démarches*

*e sur différents lieux,différents secteurs, différentes populations ayant abouti â l'inserton des personnes handicapées, les modes d'évaluation de ces pratiques, les; résultats obtenus.*

*Nous tenterons de dégager des pistes, des formules de travail pour l'insertion des personnes*

*handicapées en l'an 2000*

*PERSPECTIVES*

*Le développement des pratiques en réseaux, le transfert du local vers le générai*

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  |  |  |  |  |
|  | **ART E PE PEPS** |  |  |
| *L'association Paroles et Pratiques Sociales est née en 1982 de la nécessité ressentie par un groupe de travailleurs sociaux**de se donner un espace de rencontre et de réflexion, en dehors des réponses des spécialistes qui ne se situent pas**directement dans la pratique quotidienne.**Elle est composée aujourd'hui de militants (animateurs, assistants de service social, éducateurs, mais aussi de formateurs**et d'universitaires) qui par l'échange, veulent questionner leurs expériences.**Que ce soit dans la revue ou dans des manifestations plus larges (colloques ou journées d'étude), P.E.P.S entend :**- se faire l'écho de tout ce qui bouge et de tout ce qui change dans le champ du travail social,**- être un lieu d'inscription d'une mémoire sans laquelle il n'y a pas de traces visibles des expériences professionnelles,**- être un outil critique et formateur cherchant à analyser et à théoriser le savoir-faire des travailleurs sociaux.**Convaincu que chacun dans sa pratique professionnelle a quelque chose à dire, l'écriture nous apparaît comme un des**moyens efficaces pour construire ce lien entre une Parole et une Pratique.**Une écriture respectueuse de la liberté d'expression de ceux qui, témoins privilégiés de l'exclusion et des pauvretés sans**cesse grandissantes, peuvent rendre compte d'une certaine pensée sur le «social».**Pour ne pas rester des observateurs silencieux face aux politiques sociales qui placent souvent les travailleurs sociaux dans**une impasse, l'association et la revue Paroles et Pratiques Sociales ne peut se développer qu'avec l'adhésion et le soutien**de chacun de ses lecteurs, ses sympathisants, et toute personne travaillant directement ou indirectement dans le champ**social.*Collectif P.E,P.S. |
|  |  |  |  |  |

|  |  |
| --- | --- |
| M\K: *ln✓.~y:g:l~:~vn w~,\* |  |

**QUELLES INSERTION ERTION POU**

**~**

**LES PERSONNES:: HANDICAPÉ**

**EN** L'AN 200 ~

~

*Après la réalisation en 1990 d'un numéro special sur L'insertion professionnelle des personnes*

*handicapées et le travail social. PEPS va consacrer son prochain dossier à la question de:*

*L'insertion des personnes handicapées par des démarches innovantes : En quoi elles sont*

*innovantes, par rapport à quoi, à qui et pour répondre à quelle demande ou quelle :commande ?*